

Faculté de philosophie, arts et lettres

Nouvelles expressions françaises intégrant des termes anglais non modifiés

Étude lexicologique qualitative et quantitative d'un
phénomène contemporain

Auteur : Michel JULLION

Promoteur : Cédric FAIRON

Année académique 2023-2024

Master [120] en linguistique, à finalité spécialisée : Linguistics and its
Applications for a Multilingual Society

Remerciements

Je tiens à remercier mon promoteur, monsieur Cédrick Fairon, professeur à l'Université catholique de Louvain. Je le remercie pour les longues heures passées à discuter de ce mémoire qui clôture mon master en linguistique. Je le remercie pour sa curiosité et pour ses questions qui m'ont sans cesse poussé à progresser. Je le remercie pour les conseils avisés qui m'ont été prodigués au fil de mes recherches et de ma rédaction. Enfin, je remercie le professeur Fairon pour sa bienveillance et pour son écoute attentive. Il n'est pas exagéré de dire que sans lui, le présent travail n'aurait jamais vu le jour.

Je tiens à remercier le Centre de traitement automatique du langage de m'avoir prêté le corpus qui a été utilisé dans le présent mémoire. Je tiens tout particulièrement à remercier monsieur Hubert Naets pour ses conseils sur la manière de traiter ce corpus.

Je tiens également à remercier monsieur Philippe Hambye, professeur à l'Université catholique de Louvain. Il a été promoteur de mon précédent mémoire. Je le remercie pour les conseils qu'il m'a donnés lors mon master en langues et lettres françaises et romanes. Ces conseils me guident encore aujourd'hui.

Je remercie les professeurs Anne-Catherine Simon, Cédrick Fairon, Mathieu Avanzi, Philippe Hambye, Thomas François pour leurs cours qui ont construit mes connaissances et compétences en matière de linguistique. Je remercie Charlotte Kouklya, chargée de cours invitée, pour ses enseignements en matière de rédaction d'articles scientifiques. Je remercie Isabelle Gribomont, chargée de recherche, pour ses enseignements en matière de maniement d'outils informatiques dans le cadre des sciences humaines.

Pour terminer, je remercie l'ensemble des professeurs dont j'ai suivi les cours au fil de mon parcours académique. Je les remercie pour leur bienveillance et pour leur investissement quotidien auprès des étudiants.

Table des matières

Introduction	6
Chapitre 1 : État de l'art	9
1.1. La néologie et les néologismes.....	9
1.2. Définition des concepts d'emprunt et d'anglicisme	10
1.2.1. Qu'est-ce qu'un emprunt ?	10
1.2.2. Qu'est-ce qu'un anglicisme ?	14
1.3. L'histoire des relations entre le français et l'anglais	17
1.4. La popularité actuelle des anglicismes.....	26
1.4.1. Les origines du succès des anglicismes	26
1.4.2. Qu'en est-il de nos jours ?	29
1.5. Observation du phénomène étudié	32
1.5.1. Description générale du phénomène.....	32
1.5.2. Une rupture avec la norme ?.....	33
1.5.3. Un emprunt verbal ?	38
Chapitre 2 : Méthodologie	41
Chapitre 3 : Analyse qualitative	47
3.1. Analyse de chaque expression	47
3.1.1. <i>J'ai dead ça</i>	47
3.1.2. <i>Je vais check ça</i>	48
3.1.3. <i>Je suis hype</i>	49
3.1.4. <i>Je vais chill</i>	50
3.1.5. <i>J'ai cop</i>	50
3.1.6. <i>J'ai stalk</i>	51
3.1.7. <i>J'ai upload</i>	52
3.1.8. <i>Je vais stream</i>	53
3.1.9. <i>Je vais live</i>	54
3.1.10. <i>Je dois clean</i>	54
3.1.11. <i>J'ai spawn</i>	56
3.1.12. <i>J'ai drop</i>	57
3.1.13. <i>J'ai rock</i>	58
3.1.14. <i>J'ai ghost</i>	58
3.1.15. <i>Je suis jetlag</i>	59
3.1.16. <i>Je vais tryhard</i>	60
3.1.17. <i>Je vais geek</i>	61

3.1.18. <i>Je vais game</i>	62
3.1.19. <i>J'ai rec</i>	62
3.1.20. <i>J'ai scroll</i>	63
3.2. Analyse qualitative de l'ensemble des expressions	64
3.2.1. Est-il possible de décliner les expressions ?	64
3.2.2. Présence d'une forme concurrente.....	66
3.2.3. L'anglais est-il le seul concerné ?	66
3.3. Définition des expressions étudiées.....	67
Chapitre 4 : Analyse quantitative	70
4.1. Les expressions étudiées	70
4.1.1. Les expressions étudiées présentes dans moins de 25 tweets du CTBF	71
4.1.2. Les expressions étudiées présentes dans un intervalle de 25 à 50 tweets du CTBF	72
4.1.3. Les expressions étudiées présentes dans plus de 50 tweets du CTBF	74
4.2. Les expressions concurrentes.....	77
4.2.1. Les expressions concurrentes présentes dans moins de 25 tweets du CTBF	77
4.2.2. Les expressions concurrentes présentes dans un intervalle de 25 à 50 tweets du CTBF ...	78
4.2.3. Les expressions concurrentes présentes dans plus de 50 tweets du CTBF.....	79
4.3. Qu'en est-il de <i>dead ça</i> et <i>check ça</i> ?	80
4.3.1. Observation de <i>dead ça</i>	80
4.3.2. Observation de <i>check ça</i>	83
Chapitre 5 : Analyse globale et retour critique sur les résultats	87
Conclusion.....	94
Bibliographie.....	99
Annexes	108
Annexe 1 : Les tableaux réalisés dans le cadre de l'analyse	108
Annexe 2 : Les captures d'écran de Sketch Engine	113
Annexe 3 : Captures d'écran des Tweets utilisés en exemples.....	118
Annexe 4 : Bibliographie des tweets utilisés en exemples.....	153

Liste des abréviations

CAM	Cambridge Dictionary
CENTAL	Centre de traitement automatique du langage
CGTN	Commission générale de terminologie et de néologie
COL	Collins
CNRTL	Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales
CTBF	Corpus de Tweets Belges Francophones
ICE	InterCompréhension Européenne
MiiL	Media Innovation & Intelligibility Lab
OQLF	Office québécois de la langue française
OXF	Oxford Learner's Dictionaries
TAL	Traitement automatique du langage
TLFi	Trésor de la langue française informatisé

Introduction

Les anglicismes, de nos jours, semblent être en vogue dans la langue française. On constate leur hausse dans les dictionnaires (Julia, 2021). On constate aussi que le domaine des nouvelles technologies et d'internet est vecteur de leur transmission et de leur succès (Bagola, 2004). Les emprunts (pas seulement les anglicismes) semblent eux aussi être à la mode et sont fortement transmis par des secteurs du divertissement en plein essor tels que le rap (Goudaillier, 2015).

Dès lors, il n'y a rien d'étonnant à ce que de nouvelles formes contenant des termes empruntés à d'autres langues fassent leur apparition en français. On peut les rencontrer en se promenant sur les réseaux sociaux, sur des plateformes de streaming ou sur des sites tels que YouTube. Cependant, si certaines nouvelles formes paraissent à la fois logiques et ingénieuses, d'autres peuvent susciter un sentiment d'étrangeté. C'est le cas pour les expressions étudiées dans le présent mémoire.

En se promenant sur le réseau social X (anciennement appelé Twitter), on peut tomber sur des formes telles que *j'ai dead ça*, des formes qui semblent intégrer un mot anglais sans que ce dernier n'ait subi la moindre modification. Ceci pose d'autant plus question si l'on observe les points de vue de chercheurs comme Bogaards (2008), Sablayrolles (2017) et Saugera (2017) qui considèrent que les emprunts à d'autres langues font l'objet d'une adaptation à leur entrée dans la langue française.

Le présent travail propose une étude approfondie d'un échantillon de 20 de ces expressions : *j'ai dead ça*, *je vais check ça*, *je suis hype*, *je vais chill*, *j'ai cop*, *j'ai stalk*, *j'ai upload*, *je vais stream*, *je vais live*, *je dois clean*, *j'ai spawn*, *j'ai drop*, *j'ai rock*, *j'ai ghost*, *je suis jetlag*, *je vais tryhard*, *je vais geek*, *je vais game*, *j'ai rec*, *j'ai scroll*.

Elles contiennent toutes un terme issu de l'anglais qui n'a subi aucune adaptation morphologique. Elles sont toutes formulées à la première personne du singulier. Cependant, elles se différencient par le verbe précédant le terme anglais. Pour 10 d'entre elles, le terme anglais est précédé de l'auxiliaire *avoir*. Pour 7 d'entre elles, il est précédé du verbe *aller*. Pour 2 d'entre elles, il est précédé par *être*. Pour une seule d'entre elles, le terme anglais est précédé du verbe *devoir*.

On remarque aussi que certaines de ces expressions ont une forme concurrente dont le terme anglais a, lui, connu une adaptation morphologique. C'est le cas par exemple pour *je vais*

check ça avec *je vais checker ça*. Ces expressions concurrentes se rapprochent donc plus de ce que disent Bogaards (2008), Sablayrolles (2017) et Saugera (2017).

Afin de produire une observation approfondie des 20 expressions sélectionnées, l'approche utilisée dans le présent travail sera à la fois qualitative et quantitative.

L'observation qualitative se fera d'abord sur chaque expression individuellement. Elle permettra d'étudier les origines de chacune d'elles (ou plus particulièrement du terme anglais qui a été intégré dans chacune d'elles). Elle permettra aussi de comprendre en quoi le sens du terme anglais intégré varie par rapport au terme anglais d'origine et comment la structure de chacune des expressions fonctionne. Ensuite, l'observation qualitative se fera sur l'ensemble des expressions (de manière collective). Ceci permettra de mieux comprendre leur structure dans leur ensemble et de déterminer les particularités qui leur sont communes afin de pouvoir les définir de la manière la plus juste possible.

L'observation quantitative se fera dans un corpus de tweets fourni par le Centre de traitement automatique du langage (CENTAL). Le CENTAL est « [...] une plateforme technologique et un laboratoire de recherche accueillant de nombreux chercheurs spécialisés dans le traitement informatique des données textuelles » (Université catholique de Louvain, s. d.c). Les tweets et retweets du corpus (ainsi que les métadonnées qui leur sont associées) contenant les expressions recherchées seront extraits grâce à une récolte automatisée.

Le présent travail se place à la croisée de plusieurs disciplines : la lexicologie, la linguistique du corpus et le traitement automatique du langage (TAL). La question de recherche qui guide le présent travail est la suivante : comment les expressions intégrant un terme anglais qui n'a subi aucune adaptation morphologique sont-elles construites et quel est leur degré d'utilisation dans le réseau social X anciennement appelé Twitter ? Afin de répondre à cette question, le présent mémoire est découpé en cinq chapitres.

Le premier chapitre est consacré à l'état de l'art. Il permet, dans un premier temps, de définir les termes *néologie* et *néologisme*. Ces deux notions sont importantes puisque le présent travail se place dans une approche lexicologique et que les expressions étudiées peuvent être considérées comme relevant du domaine de la néologie. Il permet ensuite de définir les concepts d'emprunt et d'anglicisme qui sont très souvent mobilisés au fil du travail. Il a aussi pour objectif d'observer brièvement les rapports qui unissent le français et l'anglais en se demandant notamment comment les mots anglais s'intégrant dans la langue française sont perçus par les grandes institutions responsables de cette dernière. Le premier chapitre a également pour but

d'observer la popularité actuelle des anglicismes en s'attardant sur les origines de leur succès actuel et sur quelques observations proposées dans la littérature scientifique tentant d'objectiver ce succès. La fin du premier chapitre est dédiée à une première exploration du phénomène étudié (les expressions françaises contenant un terme anglais n'ayant pas subi de modification morphologique) en essayant de le comparer avec d'autres formes plus familières.

Le deuxième chapitre montre la méthodologie appliquée dans la suite du travail. Le but est d'expliquer la méthode employée dans l'analyse qualitative, l'analyse quantitative et l'analyse globale des résultats. Ce chapitre permet également de donner plusieurs informations importantes sur le corpus employé ainsi que sur le processus appliqué pour en extraire les données.

Le troisième chapitre est consacré à l'analyse qualitative. Il est divisé en trois parties principales. La première est dédiée à l'observation individuelle de chaque expression. La seconde est consacrée à l'observation de l'ensemble des expressions étudiées. La troisième a pour but de définir les expressions étudiées sur bases des observations effectuées dans les parties du travail qui précèdent.

Le quatrième chapitre est consacré à l'analyse quantitative. Cette analyse est effectuée grâce à l'extraction des tweets et retweets (et de leurs métadonnées) contenant ces différentes expressions dans le corpus prêté par le CENTAL.

Le cinquième chapitre a pour but de donner une interprétation globale des résultats obtenus lors des chapitres précédents. Il permet aussi d'apporter un regard critique sur ces résultats en se basant sur la méthodologie appliquée lors des analyses.

La conclusion du présent mémoire, quant à elle, permet de proposer une synthèse des éléments importants dégagés au fil du raisonnement tout en montrant les possibilités de développement de la recherche.

Chapitre 1 : État de l’art

1.1. La néologie et les néologismes

Cette partie du travail n’a pas pour but de proposer une explication exhaustive de ce que sont la néologie et les néologismes. Cependant, dans la mesure où les expressions étudiées contiennent des termes relevant de la néologie, il est nécessaire de proposer un aperçu de la signification de ces deux concepts.

La néologie est définie par Sablayrolles (2017) comme une « [...] innovation, quelle qu’elle soit au niveau d’une unité lexicale [...] » (Sablayrolles, 2017, p. 3). Il affirme aussi que si la néologie est universelle, les manières de néologiser elles, ne le sont pas (elles varient en fonction des langues). Sablayrolles (2019) considère que l’étude de la néologie « [...] contribue à une meilleure connaissance du système lexical d’une langue et à une perception plus précise de ses permanences et de ses évolutions [...] ». (Sablayrolles, 2019, p. 7)

Il s’attarde sur deux types de créations néologiques. Il parle des créations *in vitro* et des créations *in vivo*. Pour lui, les termes créés de manière *in vitro* sont ceux qui sont « [...] élaborés par un individu ou une équipe, délibérément et d’une manière argumentée, pour nommer une nouvelle réalité ou chercher un substitut français à un emprunt [...] » (Sablayrolles, 2017, p. 4) et les termes créés de manière *in vivo* sont ceux qui naissent de manière spontanée.

Les procédés permettant créer des néologismes sont multiples. Sablayrolles (2017) dit que le classement le plus fréquent de ces procédés est le suivant : « formel - sémantique - emprunt » (Sablayrolles, 2017, p. 32). Il dit que la dernière classe n’a pas de raison d’exister sauf si l’on considère l’existence de deux types de matrices. Selon lui, il y aurait des matrices internes (les procédés qui sont propres à la langue emprunteuse) et une matrice externe (qui est propre à la langue à laquelle on emprunte). Selon Sablayrolles (2019), la néologie formelle renvoie à la création d’une forme qui n’existait pas avant dans la langue alors que la néologie sémantique renvoie à l’ajout d’un sens nouveau à un terme déjà existant.

Sablayrolles (2019) parle aussi d’un autre type de néologie : la néologie syntaxique. Cette néologie est une forme de rupture (volontaire ou non) dans la norme syntaxique. Il donne l’exemple de *pallier à*. Il dit que parfois certaines constructions fautives se répandent et peuvent devenir une nouvelle norme.

Les néologismes sont, selon Sablayrolles (2017), plus difficiles à définir. Il commence par montrer les faiblesses d'une définition qui présenterait les néologismes comme des éléments qui ne sont pas encore présents dans le dictionnaire. Le problème dans cette définition, selon lui, c'est qu'il n'y a pas un seul dictionnaire de la langue française, il y en a une multitude. Il pose alors deux questions : il se demande quel dictionnaire on doit choisir comme référence et ce qu'il faut faire si un mot n'est présent que dans un seul dictionnaire. Il constate aussi que certains dictionnaires sont plus prompts à intégrer des néologismes. D'autres, comme le *Petit Larousse* et le *Petit Robert*, selon lui, préfèrent attendre que les néologismes soient implantés plus profondément avant de les intégrer. Il ajoute aussi que certains mots, même s'ils figurent dans un ou plusieurs dictionnaires, peuvent quand même être considérés comme des néologismes. Sablayrolles (2019) présente le recensement des néologismes comme un bon moyen d'étudier des communautés linguistiques « [...] dans leur vie matérielle et dans leurs représentations [...] ». (Sablayrolles, 2019, p. 7)

En somme, la néologie et les néologismes sont des éléments importants dans le cadre de l'utilisation et de l'évolution d'une langue. D'ailleurs, Pruvost et Sablayrolles (2019), dans leur ouvrage, présentent les néologismes comme une nécessité. Ils affirment que la communication humaine passe « [...] originellement par la création de mots [...] » (Pruvost et Sablayrolles, 2019, p. 4). Cependant, malgré cette évidente importance de la néologie et des néologismes, Sablayrolles (2019) souligne que la néologie n'a pas été très étudiée au XX^e siècle. Le regain d'intérêt pour la néologie formelle et la néologie sémantique n'est réapparu, selon lui, que depuis très récemment grâce au « [...] développement du TAL et de la linguistique de corpus [...] » (Sablayrolles, 2019, p. 20). Ces deux disciplines seront utilisées dans la suite du travail.

1.2. Définition des concepts d'emprunt et d'anglicisme

L'emprunt est classé par Sablayrolles (2017) parmi les procédés de formation utilisés dans le cadre de la néologie. Or, les expressions étudiées dans le présent mémoire intègrent des termes empruntés à l'anglais. Il est donc pertinent de définir les concepts d'emprunt et d'anglicisme.

1.2.1. Qu'est-ce qu'un emprunt ?

Une définition particulièrement complète et efficace de l'emprunt est donnée par le site de l'Office québécois de la langue française :

L'emprunt linguistique est un procédé qui consiste, pour les usagers et les usagères d'une langue, à adopter intégralement ou partiellement une unité ou un trait linguistique d'une autre langue. Le terme emprunt désigne également un élément introduit dans une langue selon ce procédé. Les principales composantes de la langue peuvent être touchées : lexique, sens, morphologie, syntaxe et prononciation.¹

Cependant, même si cette définition est une bonne définition de travail, un tour de la littérature scientifique permet de dégager quelques éléments importants à propos de l'emprunt.

Ainsi, Sablayrolles (2019) dit que l'emprunt « [...] constitue à lui seul la matrice externe qui s'oppose à l'ensemble de toutes les autres matrices que sont les matrices internes [...] » (Sablayrolles, 2019, p. 175). Il le présente comme l'intégration d'un mot issu d'une langue dans une autre langue. Il le construit également comme résultat du contact des sociétés et du contact des langues. Pour lui, c'est un phénomène qui a existé de tout temps et qui est normal pour une langue. Il dit aussi que l'emprunt « [...] est soit formel soit sémantique, soit les deux à la fois » (Sablayrolles, 2019, p. 175).

Paul Bogaards (2008), lui, remarque que les emprunts peuvent rester dans une langue ou peuvent ne plus être utilisés après un certain temps. Dans son ouvrage, il ajoute que la langue emprunteuse adapte et modifie les termes qu'elle a empruntés à d'autres langues et les intègre en son sein.

En cela, il rejoint le point de vue de Sablayrolles (2017). Ce dernier considère qu'il y a toujours une adaptation avant intégration dans une langue cible. Cette adaptation peut être, selon lui, d'ordre « [...] phonique, graphique ou morphologique [...] » (Sablayrolles, 2017, p. 74). Il donne l'exemple de *redingote* qui vient de *riding-coat*. Il dit cependant que « [...] la tendance actuelle voit l'emprunt rester plus proche du mot d'origine [...] » (Sablayrolles, 2017, p. 74). Il ajoute que les termes, dans leur langue d'origine, sont polysémiques et que cet aspect se perd généralement lors de leur intégration dans la langue cible.

Bogaards (2008) fait la distinction entre emprunts nécessaires et emprunts superflus. Les emprunts nécessaires sont, selon lui, utilisés, par exemple, pour rendre compte de certaines réalités étrangères (appartenant à d'autres pays). Pour lui, les emprunts superflus sont les expressions telles que *surbooké*, qui ont déjà un équivalent français préexistant (*débordé*). Il affirme également qu'un élément emprunté ne peut exister qu'en dehors de la langue de laquelle il est originaire. En vertu de cela, il appartient entièrement à la langue qui l'emprunte.

¹ Office québécois de la langue française. (s. d.). *L'emprunt linguistique : définition, contexte et traitement*. Disponible sur <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/25442/les-emprunts-a-langlais/lempunt-linguistique-definition-contexte-et-traitement> (Consulté le : 14 avril 2023).

Cependant, on est en droit de se demander à partir de quel moment un mot étranger peut être considéré comme appartenant à la langue emprunteuse. À ce sujet, les avis diffèrent.

Ainsi, Bogaards (2008) dégage trois étapes dans le « [...] processus de pénétration d'un mot étranger dans une autre langue » (Bogaards, 2008, p. 34). Il appelle le premier stade xénisme. Le terme est vu comme un mot étranger décrivant une situation désignant quelque chose qui nous est étranger. Il ajoute que lors du deuxième stade, le terme est toujours perçu comme étranger, mais désigne une réalité qui n'est plus étrangère. Cependant, l'usage de ce terme nécessite, selon lui, souvent un commentaire pour en assurer la compréhension. Le troisième stade est celui lors duquel le terme ne doit plus être accompagné d'un commentaire. Il remarque cependant qu'une fois assimilés, les mots peuvent avoir « [...] des degrés d'assimilation [...] divers. » (Bogaards, 2008, p. 34)

Sablayrolles (2019) parle lui aussi des trois degrés qui, pour certains linguistes, se succèdent lors de l'intégration d'un terme étranger à savoir : « [...] xénisme, puis pérégrinisme et enfin l'emprunt [...] » (Sablayrolles, 2019, p. 180). Cependant, il considère que cette vision des choses n'est pas satisfaisante. Il commence par affirmer que certains xénismes restent des xénismes quand ils sont intégrés dans la langue puisqu'ils continuent à « [...] dénommer des réalités étrangères, intraduisibles et même sans équivalent » (Sablayrolles, 2019, p. 180). Il remarque aussi qu'un « [...] grand nombre de lexies sont empruntées directement sans passer par les cases xénisme et pérégrinismes » (Sablayrolles, 2019, p. 180). De plus, il présente le pérégrinisme comme quelque chose de flou et de mal défini.

Sandrine Albert (2014), dans son article, parle des xénismes, des pérégrinismes et des calques. Cependant, elle ne les considère pas comme des stades d'évolution, mais comme des types d'emprunts à part entière. Selon elle, un xénisme est un terme qui renvoie à une réalité issue d'une culture étrangère. Elle définit le pérégrinisme comme un élément emprunté « [...] qui a déjà subi différents niveaux de transformation, mais n'a pas encore acquis de véritable stabilité, phonétique et graphique [...] » (Albert, 2014, p. 455). Le calque, quant à lui, renvoie à plusieurs éléments. L'autrice le définit comme ceci :

Le troisième type d'emprunt est le calque, qui peut se manifester de plusieurs manières, qu'il s'agisse de traduire directement une expression étrangère (*bas-bleu* pour *blue stocking* ou encore *gratte-ciel* pour *skyscraper*) ou encore d'infléchir le sens d'un terme préexistant dans la langue emprunteuse (c'est ainsi que le verbe *contrôler*, sous l'influence de l'anglais, a été investi d'un sens supplémentaire, celui de « dominer »).²

² Albert, S. (2014). « Vrais et faux mots d'ailleurs : quand l'emprunt brouille les pistes », *Éla. Études de linguistique appliquée*, 176, pp. 453-467. p. 455. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/ela.176.0453>.

En ce qui concerne la perception des emprunts, on remarque que plusieurs points de vue existent. Ils sont mis en exergue par certains articles qui ne portent pas uniquement sur le français.

Ainsi, Danguolė Melnikienė (2014), dans son article, étudie la question de la perception de l'emprunt en français et en lituanien. Elle dit, dans le résumé de son article, que les emprunts sont un apport considérable pour la langue emprunteuse. Cependant, elle ajoute que l'emprunt linguistique « [...] pourrait être considéré dans le système de langue d'accueil comme une "perturbation lexicale" ou "un corps étranger", susceptible d'avoir des retombées négatives sur une collectivité » (Melnikienė, 2014, p. 442).

Elle s'intéresse au point de vue de Josette Rey-Debove (1998). Elle dit que, selon cette dernière, les emprunts sont des marques d'ouvertures à d'autres cultures et à d'autres réalités. Elle cite aussi les propos de Loubier (2011) selon qui les emprunts dynamisent et enrichissent une langue. Elle constate, en revanche, la présence de points de vue conservateurs sur la question en France comme en Lituanie.

Melnikienė (2014) s'intéresse ensuite à la question de l'emprunt dans la langue lituanienne. Elle dit qu'il existe trois termes pour désigner un emprunt en lituanien : *skolinys*, *svetimžodis* et *svetimybė*. Elle note que les deux derniers termes (contrairement au premier) sont assez péjoratifs, et se rapprochent d'une vision puriste de la langue.

Elle fait ensuite la distinction entre les anciens emprunts et les nouveaux emprunts. Elle remarque que les anciens emprunts sont assez bien perçus et sont donc le plus souvent qualifiés de *skoliniai* (*skoliniai* étant le pluriel de *skolinys*). Les nouveaux emprunts sont quant à eux qualifiés de *svetimybės*. L'autrice donne la traduction de ce terme : « vilains mots étrangers » (Melnikienė, 2014, p. 445). Elle remarque aussi que la Lituanie avait une attitude très défavorable envers les emprunts entre 1993 et 2004.

L'autrice termine son article sur une réflexion. Elle dit qu'en « [...] face de la globalisation agressive, non contrôlée, les communautés linguistiques, surtout celles qui sont peu nombreuses, ressentent le risque de se diluer et de disparaître avec leurs langues et leurs valeurs culturelles » (Melnikienė, 2014, p. 449). Selon elle, ceci pousserait les communautés linguistiques à se réfugier dans une forme de purisme en matière de langue. L'emprunt devenant ainsi à la fois une nuisance et un risque. Cependant, elle affirme que, « [...] dans le monde perpétuellement en mouvement, aucune langue ne peut plus se suffire à elle-même [...] » (Melnikienė, 2014, p. 450). Pour elle, l'emprunt est une nécessité, puisqu'il répond à un

besoin de la part des populations. Elle attribue ensuite un rôle particulier aux spécialistes de la langue : celui de « [...] repérer ces mots venant d'ailleurs, de les acclimater dans leur langue et de les répertorier dans les dictionnaires monolingues et bilingues » (Melnikienė, 2014, p. 450). En cela, l'autrice pense la langue comme évolutive et comme un système cohabitant avec d'autres systèmes. Elle est pensée en unité qui évolue tout en étant entourée d'autres langues avec lesquelles elle échange.

On retiendra des éléments de réflexions apportés ci-dessus que l'emprunt peut être défini comme l'intégration d'un élément ou d'un ensemble d'éléments appartenant à une langue source dans une langue cible. Lors de l'entrée dans la langue cible, il peut passer par différents stades. Sa perception peut varier. Certaines personnes le considèrent comme inévitable. D'autres estiment qu'il est bénéfique. Cependant, il peut aussi parfois être considéré comme un intrus nuisible.

1.2.2. Qu'est-ce qu'un anglicisme ?

Bogaards (2008) définit l'anglicisme comme « [...] un élément du français qui a été emprunté à l'anglais » (Bogaards, 2008, p. 20). Il affirme qu'il existe différents types d'anglicismes. Il reprend les classifications proposées par divers auteurs.

Selon lui, Picone (1996) distinguait plusieurs types d'anglicismes. Parmi ceux-ci, on retrouve l'« emprunt intégral » (Bogaards, 2008, p. 22) qui peut être défini comme la reprise d'un mot ou d'une expression provenant de l'anglais (tant sur le plan sémantique que sur le plan morphologique). On a ensuite l'« emprunt (calque) sémantique » (Bogaards, 2008, p. 22) qui est défini comme un emprunt où seul le sens est repris. Bogaards (2008) donne l'exemple du terme *réaliser* (*realize* en anglais) quand il a pris le sens de *se rendre compte*. On remarque aussi la présence de l'« emprunt (calque) structural » (Bogaards, 2008, p. 23). Celui-ci n'est pas expliqué, mais l'exemple *tour-opérateur* est donné. On note également la présence des « pseudo-anglicismes » (Bogaards, 2008, p. 23) qui sont définis comme des mots créés en français ressemblant à des emprunts à l'anglais. Les « formes hybrides » (Bogaards, 2008, p. 23) sont elles aussi mises en avant : elles sont considérées comme un mélange entre termes anglais et termes français. L'exemple donné est *top niveau*. L'« emprunt graphologique » (Bogaards, 2008, p. 23) mentionné, quant à lui, n'est pas défini. Cependant, l'exemple suivant est donné : *Modern Hôtel*. Enfin, dans la liste figure, l'« emprunt phonologique » (Bogaards, 2008, p. 23) qui est, lui, défini comme l'emprunt de phonèmes propres à l'anglais.

Bogaards (2008) reprend ensuite un classement qu'il attribue à Rey-Debove. On y retrouve l'« emprunt morphologique » (Bogaards, 2008, p. 23) qui est décrit comme englobant les mots qui se finissent en *-ing* et en *-man*. On constate aussi la présence de l'« [...] emprunt de sigles et d'acronymes [...] » (Bogaards, 2008, p. 24) qui comprend des éléments du type « [...] O.K., K.O., G.I., G.M.T. [...] » (Bogaards, 2008, p. 24). On remarque également la présence de l'« [...] emprunt de locutions et de phrases proverbiales [...] » (Bogaards, 2008, p. 24) qui reprend les éléments tels que *Last but not least*.

Bogaards (2008) s'intéresse ensuite à un ensemble de formes particulières. Il parle d'abord notamment des « extensions de sens » (Bogaards, 2008, p. 25). Il s'agit de mots qui « [...] existaient déjà en français, y avaient un ou plusieurs sens bien établis, mais qui, sous l'influence d'un mot apparenté de l'anglais, ont vu se greffer de nouveaux sens sur leur forme » (Bogaards, 2008, p. 25). L'auteur donne l'exemple d'*attractif* qui a pris le sens *attrayant*. Il dit aussi que « [...] la traduction plus ou moins littérale d'un mot anglais peut mener à la création de mots nouveaux » (Bogaards, 2008, p. 26). Il donne l'exemple de *gratte-ciel*, la traduction de *skyscraper*. Il s'intéresse aussi aux « extensions grammaticales » (Bogaards, 2008, p. 26). Les extensions grammaticales sont le fait que certains termes, à cause de l'influence de l'anglais, finissent par être accompagnés par « [...] d'autres compléments que ceux qui étaient employés jusque-là » (Bogaards, 2008, p. 26). Il explique aussi le procédé de création des « formations morphologiques » (Bogaards, 2008, p. 27) : il s'agirait d'un mot anglais qui serait modifié selon les procédés du français. L'auteur donne notamment l'exemple de *surbooké*. Quant aux troncations, il les décrit comme des expressions anglaises qui ont été raccourcies. Il donne notamment l'exemple de *camping site* qui est devenu *camping* en français. Il présente également les « altérations de sens » (Bogaards, 2008, p. 28) : il s'agit de mots qui sont à l'origine anglais et qui ont changé de sens quand ils sont entrés dans le français.

Bogaards (2008) affirme, finalement, que la définition des anglicismes en tant que « [...] terme du français qui a été emprunté à l'anglais [...] » (Bogaards, 2008, p. 57) est incomplète. Pour lui, il ne s'agit pas seulement de mots empruntés. Selon lui, parmi les anglicismes, on compte aussi les termes forgés en français à partir de « [...] phonèmes, de préfixes, de suffixes [...] » (Bogaards, 2008, p. 57) et d'autres éléments d'origine anglaise.

D'autres définitions des anglicismes existent également. Plusieurs sont proposées dans les articles de Bouchard (1989) et de Julia (2021).

Bouchard (1989), dans son article, classe les anglicismes en plusieurs catégories. Elle explore tour à tour les anglicismes dans le domaine lexical, dans le domaine de la morphologie et dans le domaine de la syntaxe. Dans le domaine lexical, l'autrice dit qu'on fait souvent l'emprunt intégral du mot : on intègre le mot avec son sens dans la langue cible. Elle note qu'il n'est pas rare que le sens du mot emprunté change au fil du temps pour finir par ne plus du tout signifier la même chose qu'à l'origine, comme le dira également Bogaards (2008) quelques années plus tard. Dans le domaine de la morphologie, on a des formes empruntées à l'anglais qui sont préfixées ou suffixées. Bouchard donne notamment l'exemple de *puncheur*. Au niveau de la syntaxe, l'autrice parle des calques. Elle décrit ce phénomène comme la « [...] copie de constructions anglaises [...] ». (Bouchard, 1989, p. 69)

Quant à Julia (2021), il considère qu'on devrait parler d'anglo-américanismes et d'américanismes plutôt que d'anglicismes. Il cite également la définition proposée par Hagège (1989) qui disait ceci : « On choisit d'appeler ici 'franricain' [...] la version contemporaine de ce qui fut, voici vingt ans, nommé le franglais. Il s'agit donc d'un français que les puristes déclarent pénétré d'anglicismes, ou, plus précisément, d'anglo-américanismes » (Hagège, 1989, cité dans Julia, 2021, p. 2). Julia (2021) cite également la définition proposée par Rey-Debove et Gagnon (1980) :

Un mot qui appartient à la langue anglaise (d'Angleterre ou d'Amérique) et qui est passé en français, où il est employé au même titre que les autres mots, d'abord timidement, avec des guillemets, de l'italique ou des commentaires, par quelques personnes, puis sans précaution et plus ou moins massivement.³

Léopold Julia (2021) reprend également trois définitions de l'anglicisme proposées par Maurice Pergnier (1989). La première est qu'un anglicisme est un « [...] mot anglais ou une tournure anglaise que l'on rencontre occasionnellement dans un énoncé en français » (Pergnier, 1989, cité dans Julia, 2021, p. 2). La seconde est qu'un anglicisme est un « [...] terme anglais, ou influencé par l'anglais, dont la fréquence d'utilisation est suffisamment élevée pour pouvoir être considéré comme étant intégré (bien ou mal) au lexique du français et donc être répertorié dans les dictionnaires et glossaires » (Pergnier, 1989, cité dans Julia, 2021, p. 2). La troisième est qu'un anglicisme est un « [...] mot (une tournure, un emploi d'un mot, etc.) anglais utilisé de manière fautive à la place du mot (de la tournure, de l'emploi d'un mot, etc.) français

³ Rey-Debove, J. et Gagnon, G. (1980). « Dictionnaire des anglicismes : Les mots anglais et américains en français ». Cité dans Julia, L. (2021) « Sommes-nous [réellement] envahis par les anglicismes ? Deux décennies d'anglicismes », *Lengas*, 89, Art. 89. p. 2. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/lengas.5200>.

correct » (Pergnier, 1989, cité dans Julia, 2021, p. 2). Cette approche se situe dans une forme de correction (les anglicismes sont perçus comme des erreurs devant être corrigées).

Ces différents points de vue nous montrent que la notion d'anglicisme regroupe un ensemble de procédés. La définir n'est donc pas une tâche facile. D'autant plus que le classement des procédés ne fait pas consensus.

1.3. L'histoire des relations entre le français et l'anglais

Le bref tour d'horizon historique proposé ci-dessous a pour objectif de montrer que l'arrivée d'anglicismes dans la langue française n'est pas quelque chose de nouveau en soi. Il a aussi pour but de montrer les relations entre le français et l'anglais à travers le temps et de proposer un aperçu de la perception des anglicismes au fil du temps chez les locuteurs du français.

L'article (assez ancien) de Jean Giraud (1973) intitulé *Le néologisme et nous* permet de montrer l'inquiétude causée par les anglicismes dans la deuxième moitié du 20^e siècle. Dès le départ, l'auteur semble manifester une volonté de se montrer en opposition à une vision puriste (conservatrice) de la langue. Il commence par décrire la richesse de la langue française comme résultant de la néologie. Il dit également que le « [...] néologisme d'importation s'ajoute, bien ou mal, au stock historiquement admis par la langue d'arrivée [...] » (Giraud, 1973, p. 226). Il ajoute cependant que les néologismes d'importation poussent à ne pas chercher un équivalent dans la langue d'arrivée. En cela, il commence déjà à montrer une certaine réticence à l'égard de l'emprunt (qui va devenir de plus en plus présente dans la suite de son texte).

Selon Giraud (1973), le français a plus tendance à « [...] néologiser en raison de son système grammatical moins flexible [...] » (Giraud, 1973, p. 227) que l'anglais. L'auteur marque cependant une volonté d'utiliser certains procédés tels que « [...] la francisation [...] » (Giraud, 1973, p. 231), « [...] l'équivalence [...] » (Giraud, 1973, p. 231) et le « [...] remplacement [...] » (Giraud, 1973, p. 231) afin de minimiser l'utilisation des anglicismes.

L'idée de concurrence entre le français et l'anglais se retrouve aussi chez certains auteurs tels que Bernard Cerquiglini (2003) quelques années plus tard. Ce dernier, dans son article intitulé *Une politique en faveur du français*, parle d'une concurrence entre le français et l'anglais « [...] dans l'expression d'une certaine modernité, technique, scientifique et commerciale. » (Cerquiglini, 2003, p. 7)

Il montre le plurilinguisme comme quelque chose de positif. Il considère cela comme un atout pour évoluer dans notre monde. Il le présente aussi comme « [...] une donnée constitutive de l'Europe [...] » (Cerquiglini, 2003, p. 8). L'unilinguisme est présenté comme quelque chose d'impossible, comme le répétera Melnikienè (2014) quelques années après la parution de l'article de Cerquiglini (2003). Ce dernier affirme cependant que les anglicismes sont un phénomène de mode. Quelque chose qui ne doit, selon lui, pas durer. Il met aussi en avant la nécessité de créer un vocabulaire français pour dire la nouveauté.

Quant à Paul Bogaards (2008), il offre un point de vue plus nuancé que celui de Cerquiglini (2003) sur les rapports entre le français et l'anglais. Dans son ouvrage, il commence par parler de l'un de ses voyages à Londres et de la présence du français en Angleterre. Il rappelle aussi les liens historiques entre le français et l'Angleterre.

Dans leur présentation, Forlot et Robert (2008) vont encore plus loin. Ils s'intéressent aux liens qui unissent le français et l'anglais et proposent un avis particulier sur la question. En effet, ils se demandent si l'anglais peut être considéré comme une langue proche du français au point que l'anglais puisse devenir un moyen pour apprendre le français. Ils reprennent les résultats de certaines expériences réalisées dans le cadre du programme *InterCompréhension Européenne* (abrégé sous la forme ICE). Janin (2006), deux ans plus tôt proposait une définition de l'intercompréhension :

La définition habituelle est la suivante : cette méthode de communication consiste à « parler sa langue et à comprendre celle de son interlocuteur ». Contrairement aux méthodes habituelles d'apprentissage des langues, l'intercompréhension établit une coupure radicale entre deux compétences langagières, celle de réception et celle de production : l'objet de l'apprentissage se réduit à la seule capacité de réception. Cette dernière se décompose en capacité à lire et capacité à écouter une autre langue.⁴

Les résultats des expériences sur l'intercompréhension permettent, selon Forlot et Robert (2008), de penser que la connaissance de l'anglais (pour des non-francophones) peut aider à comprendre le français et inversement.

Cet avis se retrouve aussi dans l'article de Jean-Michel Robert (2008). L'auteur y présente l'anglais comme une langue d'apprentissage. Elle permettrait, selon lui, de faciliter l'apprentissage de langues telles que le français. Il reprend aussi le point de vue de certains

⁴ Janin, P. (2006). « L'intercompréhension entre langues apparentées : qu'est-ce que c'est ? Où en est la recherche ? Comment la diffuser ? », dans Conseil sup. de la langue française (éd.), *Langue française et diversité linguistique : Actes du séminaire de Bruxelles (2005)*, Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, pp. 187-192. P. 187. Disponible sur : <https://www.cairn.info/langue-francaise-et-diversite-linguistique--9782801113929-page-187.htm> (Consulté le 25 mai 2023)

auteurs qui considèrent que la moitié du vocabulaire de l'anglais serait d'origine romane. Il montre qu'au fil des époques, l'anglais a emprunté des traits et du vocabulaire issus de nombreuses langues (y compris le français). On retrouve cette dimension dans l'ouvrage de Bogaards (2008).

Robert (2008) cite aussi une source datant de 1958 : *A History of the English Language* de Georges Leslie Brook. Selon Robert, Georges Leslie Brook dit que la syntaxe de l'anglais a subi les influences du français et du latin. Robert (2008) affirme que ces influences se retrouvent, entre autres, dans l'ordre des mots.

Castagne (2008), à l'instar de Robert (2008), tente de rapprocher le français de l'anglais dans son article. Il s'intéresse à l'intercompréhension en Europe et revient lui aussi sur le programme ICE. Il souligne les liens généalogiques et les nombreux contacts entre l'anglais et le français.

Ceci est confirmé par Bogaards (2008) qui propose, dans son ouvrage, une approche plus historique sur le sujet. Il affirme que le lien qui existe entre français et anglais est loin d'être une nouveauté. L'auteur prend l'exemple d'auteurs français très reconnus qui ont fait usage d'anglicismes dans leurs œuvres. Il prend notamment l'exemple de Balzac, de Victor Hugo et de Baudelaire. Il s'intéresse aussi aux différents emprunts qui ont eu lieu au fil des années. Il remarque notamment une forte influence de l'arabe et du néerlandais. Il note aussi une forte influence de l'italien au XVI^e siècle sur la langue française. Il relève ensuite l'arrivée de termes anglais à partir du XVII^e siècle. C'est à partir du XIX^e siècle que les emprunts à l'anglais sont devenus de plus en plus présents avec l'essor du progrès technique.

L'auteur observe aussi que « [...] la part d'anglicismes dans le lexique du français évolue [...] de 0,6 % en 1906 à 1,7 % un siècle plus tard » (Bogaards, 2008, p. 79). L'auteur parle d'une « augmentation considérable » (Bogaards, 2008, p. 79). Il constate cependant que la majorité des anglicismes ne reste pas dans la langue française. Ces chiffres sont donc selon lui, à relativiser. Il remarque aussi que le lexique n'a pas beaucoup changé entre 1906 et 1951.

Il parle ensuite de l'ouvrage d'Étiemble (1964) intitulé *Parlez-vous franglais ?* Plus précisément, il analyse le livre de ce dernier et montre qu'il a pour but de prouver qu'il y a trop d'anglicismes en français. Bogaards (2008) tente de démontrer qu'Étiemble (1964) se trompe dans les anglicismes qu'il recense car certains de ces termes ne sont pas réellement des anglicismes. Il prend notamment les exemples de *krach* et de *viking*. Tout ceci permet de

montrer une forme de détestation de l'anglicisme qui est présente depuis un certain temps (et qui perdure dans certains discours politiques actuels comme on le verra un peu plus tard).

Le point de vue d'Étiemble (1964) illustre à la perfection ce que dit Saugera (2017) quand elle s'intéresse à la dimension politique des anglicismes. En effet, elle affirme que les anglicismes sont considérés comme une forme de colonisation à partir de la fin des années 50. Elle dit que les anglicismes étaient alors perçus comme un symbole de l'« [...] hégémonie américaine [...] » (Saugera, 2017, p. 61).

Bogaards (2008) s'intéresse également aux « [...] mesures [...] prises pour venir en aide à la langue française » (Bogaards, 2008, p. 147). Il remarque que, même si ces mesures apparaissent à partir des années 30, c'est surtout à partir des années 60 qu'en France, l'État va prendre position en matière de langue. Il cite deux lois particulièrement célèbres : la loi Bas-Lauriol et la loi Toubon.

La loi Bas-Lauriol est présentée par Sägeser (2008) comme une loi qui avait pour but d'obliger l'usage du français dans le domaine de la publicité et de l'affichage public en France. Elle décrit la loi Toubon comme la loi qui a remplacé la loi Bas-Lauriol en 1994. Elle dit ceci :

Adoptée dans la foulée d'une modification constitutionnelle qui fait du français la langue officielle de la République, la loi Toubon reconnaît le droit au citoyen (textes officiels), au salarié (contrat de travail, etc.) et au consommateur (description des produits, modes d'emploi) de recevoir toute l'information en français et crée une obligation de rédaction en français pour tous les producteurs de textes. Son objectif avoué est de lutter contre la pénétration de l'anglais.⁵

Bogaards (2008) s'intéresse aussi à l'Office de la langue française et à sa création en 1937. Il parle ensuite de l'Office du vocabulaire français. Il dit que cet organisme est créé en réaction à « [...] l'invasion massive des néologismes [...] » (Bogaards, 2008, p. 149) et en réaction à l'apparition de « [...] nombreux emprunts à l'anglais » (Bogaards, 2008, p. 149). Il continue son tour d'horizon des institutions avec le Comité d'étude des termes techniques français créé en 1954. Ce comité avait, selon lui, pour but de « [...] remédier à la pénurie de termes français adéquats pour désigner les multiples nouveautés techniques qui étaient importées en France, surtout des États-Unis, après la guerre » (Bogaards, 2008, p. 149). L'auteur revient aussi sur l'association de Défense de la langue française fondée en 1958 et sur la Fédération du français universel. Il s'intéresse aussi au Conseil international de la langue française (fondé en 1968) qui a pour objectif « [...] d'assurer la sauvegarde et l'unité de la langue française dans le monde » (Bogaards, 2008, p. 152). Cette institution avait elle aussi,

⁵ Sägeser, C. (2008). « La diversité culturelle », *Dossiers du CRISP*, 71, pp. 9-97. p 17. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/dscrisp.071.0009>.

entre autres, pour objectif de lutter contre la hausse des anglicismes. Quant aux Commissions ministérielles de terminologie (fondées en 1970), selon Bogaards (2008), elles avaient pour but de trouver un équivalent français aux termes issus d'autres langues.

Bogaards (2008) s'intéresse ensuite au rôle de l'État en tant que « [...] législateur dans le domaine de la langue » (Bogaards, 2008, p. 161). La première loi marquante dans le domaine de la langue française est la loi Bas-Lauriol (datant de 1975). Cette loi imposait l'usage du français dans certains secteurs tels que la publicité écrite et les documents de garanties. Bogaards (2008) cite Chansou (2003) : il dit que ce dernier affirme que « le projet de loi avait un double objectif : d'une part assurer la protection des consommateurs, d'autre part sauvegarder l'intégrité de la langue [...] ». (Chansou, 2003, cité dans Bogaards, 2008, p. 162)

Bogaards (2008) dit que cette loi avait pour but de « [...] maintenir une unité linguistique qui s'était enfin plus ou moins créée [...] et de lutter contre l'emploi de termes venant de l'étranger » (Bogaards, 2008, p. 162). La seconde loi que l'on peut citer est la loi Toubon (datant de 1994). Cette loi a remplacé la loi Bas-Lauriol.

Étienne Quillot (2021), quant à lui, dans son article intitulé *La recommandation officielle de termes en France : une entreprise qui doit beaucoup aux enseignants*, s'intéresse aux dispositifs « [...] d'enrichissement de la langue française [...] » (Quillot, 2021, p. 285) en France dans les années 70. Il remarque que dans les années 60-70, il y a un essor qui est à la fois « [...] économique, technique et industriel [...] » (Quillot, 2021, p. 285). Il relève aussi qu'à l'époque, il y a un bond dans l'usage des termes anglais pour décrire les fruits de cet essor. Les politiciens de l'époque décident de faire en sorte que la France ait ses propres termes pour décrire les nouveautés et n'utilise pas les anglicismes.

Il dit que plusieurs commissions de terminologie sont créées à partir de 1970. En 1970, les commissions s'intéressent aux « [...] vocabulaires de l'audiovisuel, du pétrole, de l'environnement, de l'informatique, de la santé, de la construction aéronautique et des armées » (Quillot, 2021, p. 286). Il ajoute qu'en 1971, « [...] c'est le tour de l'économie et des finances » (Quillot, 2021, p. 286). Il dit aussi que les commissions « [...] naissent dans des secteurs où les emprunts à l'anglais sont massifs ; elles rassemblent essentiellement des professionnels (ingénieurs, techniciens, représentants d'organismes du secteur...) et quelques linguistes (terminologues, traducteurs, rédacteurs...) [...] » (Quillot, 2021, p. 286). En somme, la question des anglicismes a été perçue comme un véritable problème dans le cadre des

innovations en tous genres. Cette question a aussi rassemblé énormément de spécialités différentes.

Concernant la perception des anglicismes, on constate qu'elle varie selon les époques, les lieux et les publics. Ainsi, Bogaards (2008) affirme que le terme *anglicisme*, en lui-même, au quotidien peut être utilisé « [...] pour porter un jugement de valeur » (Bogaards, 2008, p. 37). Il reprend aussi le point de vue des puristes en matière de langue, ceux-ci considérant les termes issus d'autres langues comme des barbarismes.

Dans leur article, Dumais et Nolin (2010) présentent un exercice qui peut être réalisé en classe par des élèves de secondaire. L'exercice vise, entre autres, à remplacer les anglicismes par des termes français. Ce qui est intéressant dans cet article, c'est de constater que les anglicismes sont reliés au langage familier et sont vus comme quelque chose qu'il ne faut pas utiliser dans un langage plus soutenu.

Nadine Vincent (2015), dans son article intitulé *Perception dans les journaux français de la lutte québécoise aux anglicismes*, s'intéresse au rapport à l'anglais en France et au Québec. Elle signale que le Québec et la France n'ont pas le même rapport vis-à-vis de l'anglais. Elle note que le Québec a été « [...] en contact constant avec des peuples anglophones depuis le 18^e siècle [...] » (Vincent, 2015, p. 77). Il est donc, selon elle, normal que la population québécoise utilise plus d'anglicismes au quotidien que la population française. Cependant, elle remarque aussi une certaine tension : les Québécois, selon elle, auraient plus de difficultés à accepter l'utilisation d'anglicisme dans leur langue standard.

Selon Vincent (2015), les Français ont moins été en contact avec la langue anglaise. Elle explique également que les Français associent la connaissance de l'anglais « [...] à une ouverture sur le monde et à un accès à la modernité » (Vincent, 2015, p. 77). Cette affirmation se retrouve aussi dans l'article d'Elchacar (2017). Elle ajoute également qu'on « [...] trouve moins d'anglicismes dans le registre familier du français hexagonal, mais celui-ci est plus accueillant aux emprunts à l'anglais dans son registre standard. » (Vincent, 2015, p. 77)

L'autrice s'intéresse ensuite aux organismes de francisation en France et au Québec. En France, il y a la CGTN (la Commission générale de terminologie et de néologie). Au Québec, il y a l'OQLF (l'Office québécois de la langue française).

Pour connaître l'avis des journaux français sur la problématique des anglicismes au Québec, l'autrice a réuni un corpus de presse française reprenant des articles de « [...] La Croix,

L'Est Républicain, L'Express, Libération, Lire, Le Monde, Ouest-France, Le Point, Le Progrès, La Tribune, La Voix du Nord, Télérama, etc. [...] » (Vincent, 2015, p. 80). Parmi les articles choisis, l'autrice a sélectionné trois types de profils : « [...] les spécialistes de la langue (linguistes, écrivains et autres) interviewés dans des articles, les lecteurs (dans les tribunes libres) et les journalistes (généralistes ou chroniqueurs). » (Vincent, 2015, p. 80)

Vincent (2015) remarque que, dans la presse, les avis sont encore partagés sur la question des anglicismes. Les spécialistes de la langue et les lecteurs sont plutôt en faveur des anglicismes et contre la démarche de francisation. Les chroniqueurs et les journalistes sont, quant à eux, plus en faveur de la francisation. Ceci nous montre que le débat est encore d'actualité et que la perception des anglicismes, en fonction des personnes, est encore source de discussions.

Mireille Elchacar (2017), dans son article intitulé *Le traitement lexicographique des anglicismes au vu de la variation géographique : l'exemple de deux outils en ligne*, affirme, elle aussi, que la France est plus susceptible d'accepter des anglicismes que le Québec. Cette tendance serait due à l'histoire du français au Canada. Contrairement à Vincent (2015), Elchacar (2017) met en avant le long conflit entre anglophones et francophones au Canada comme origine de la résistance aux anglicismes. Elle remarque aussi que l'utilisation de certains anglicismes est également liée à la géographie. Certains anglicismes ne sont utilisés qu'en France. D'autres ne sont utilisés qu'au Québec. Certains anglicismes sont utilisés à la fois en France et au Québec. Elle explique également qu'au Québec, les anglicismes sont associés « [...] à une certaine pauvreté lexicale [...] ». (Elchacar, 2017)

On remarque cependant qu'en France aussi, à l'heure actuelle, les anglicismes ne sont pas toujours bien perçus pour autant (malgré l'acceptation grandissante de ces derniers). Bernard Schmid (2022), dans son article, s'intéresse à la question de la pureté de la langue à l'heure actuelle. Ainsi, il remarque une tendance chez certains politiciens et partis politiques : une tendance à vouloir préserver la langue française de toute influence extérieure. Il prend notamment l'exemple d'Éric Zemmour, de Marine Le Pen et de Valérie Pécresse. Il affirme que tous trois se situaient, lors de leurs discours politiques, dans une optique assez conservatrice sur la langue.

Après avoir observé la situation en France et au Québec, on est aussi en droit de se demander quel a été le point de vue de la Belgique face à la hausse des anglicismes. Pour répondre à cette question, il est possible d'observer ce qui est dit sur le site de la Fédération

Wallonie-Bruxelles. Plus précisément, il est intéressant de voir ce que le Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des politiques linguistiques propose.

Le Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des politiques linguistiques a pour but de formuler des avis et des conseils sur : « [...] toute question relative à la politique linguistique et à la francophonie autant en Communauté française que sur le plan international [...] » (Fédération Wallonie-Bruxelles, s. d.a), sur « [...] l'évolution de la situation linguistique en Communauté française et sur la place de la langue française, des langues régionales endogènes et de la langue des signes par rapport aux autres langues pratiquées en Communauté française [...] » (Fédération Wallonie-Bruxelles, s. d.a), sur « [...] l'évolution de l'usage de la langue française, des langues régionales endogènes et de la langue des signes et sur leur enrichissement [...] » (Fédération Wallonie-Bruxelles, s. d.a) et sur « [...] toute action de promotion, de protection et de sensibilisation à la langue française, aux langues régionales endogènes et à la langue des signes. » (Fédération Wallonie-Bruxelles, s. d.a)

Sur le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans la rubrique « notre politique terminologique » (Fédération Wallonie-Bruxelles, s. d.b), nous retrouvons trois documents produits par le Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des politiques linguistiques. Le premier document date de novembre 1996. Le deuxième document date de mai 2008. Le troisième document date d'octobre 2013.

Le premier document est intitulé *Avis du Conseil supérieur de la langue française relatif à la politique terminologique*. Dans ce document, le Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des politiques linguistiques porte encore un de ses anciens noms : le Conseil supérieur de la langue française. Ce document revient sur les différents éléments neufs qui sont source de sa rédaction. Le premier est le « [...] développement fulgurant du réseau télématique Internet et les perspectives nouvelles qu'il ouvre en matière de diffusion terminologique et de coopération internationale [...] » (Conseil supérieur de la langue française, 1996, p. 1). Le deuxième est le « [...] vote de la loi française du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française (dite "loi Toubon") et, plus particulièrement, l'annulation, par le Conseil constitutionnel français, de la plupart des dispositions relatives à la politique terminologique qui y étaient contenues. [...] » (Conseil supérieur de la langue française, 1996, p. 1). Le troisième est la « [...] publication du décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française qui revoit le fonctionnement des commissions spécialisées de terminologie » (Conseil supérieur de la langue française, 1996, p. 1). Le Conseil

supérieur de la langue française a proposé sept « recommandations » sur base de ces trois éléments.

Il est intéressant de remarquer que, dans ce document, le Conseil supérieur de la langue française ne semble pas prendre explicitement position sur la loi Toubon. Cependant, il propose une approche intéressante de la terminologie. Le Conseil supérieur de la langue française considère une langue française qui est incomplète et qui doit subir quelques modifications (ou améliorations). On remarque cependant que selon lui, il faut privilégier des termes français aux termes étrangers dans le cadre de cette évolution de la langue.

Le deuxième document intitulé *Avis sur la politique terminologique* ne donne, lui aucun jugement sur les anglicismes. Dans ce document, le Conseil de la langue française et de la politique linguistique (un autre nom du Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des politiques linguistiques) propose quelques améliorations de la démarche terminologique.

Le troisième document est intitulé *Avis sur la politique terminologique adopté à la séance plénière du 9 octobre 2013*. Dans la section « Enrichissement de la langue française » de ce document, le conseil met l'accent sur la diversité linguistique. Il n'y a cependant pas mention des anglicismes.

Globalement, si l'on regarde les trois documents rédigés par le Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des politiques linguistiques, seul le premier faisait vaguement allusion aux anglicismes et marquait une préférence pour les termes français. Les deux autres ne mentionnent nullement la hausse des anglicismes.

Tout ceci nous permet de dire que les anglicismes ont divisé lors du début de leur développement. On constate que de nombreuses mesures et actions ont été mises en place en France et au Québec afin d'endiguer (ou au moins de freiner) leur progression. On constate que la Belgique a moins réagi à la hausse des anglicismes. Peut-être la trouvait-elle anecdotique comme c'était le cas pour le linguiste Jean-Marie Klinkenberg (1993). Ce dernier, un an avant la loi Toubon, minimisait l'« [...] invasion des anglicismes [...] » (Klinkenberg, 1993, p. 179) et considérait que les puristes avaient tort de s'inquiéter autant.

Finalement, on remarque que malgré les mesures prises dans certains pays de la francophonie, les anglicismes ont continué de se développer.

1.4. La popularité actuelle des anglicismes

1.4.1. Les origines du succès des anglicismes

Aujourd'hui, les anglicismes sont en hausse dans bien des domaines. On constate une utilisation grandissante des anglicismes et une présence croissante de ces derniers dans les dictionnaires. Dans la présente partie du travail, nous allons nous attarder sur une série de facteurs à l'origine de la hausse d'usage des anglicismes. Ces facteurs sont mis en avant dans plusieurs articles issus de la littérature scientifique. Le but ici, ne sera pas de produire une observation exhaustive des raisons qui ont causé la hausse des anglicismes, la liste desdites raisons risquant d'être fort longue. Nous ne cherchons ici qu'à proposer un aperçu.

Le premier facteur est le développement de nouvelles technologies et d'internet. Cet aspect se retrouve dans l'article de Beatrice Bagola (2004). Dans cet article, Bagola (2004) présente l'américanisation de la langue française comme un enrichissement de cette dernière. Elle commence par faire un bref historique des origines d'internet. Elle montre également que, très vite, l'Amérique s'est imposée comme un des pays ayant le plus d'influence sur la technologie et comme un des pays créateurs de nouvelles technologies. Cette suprématie serait une des raisons du développement du phénomène d'américanisation.

Le second facteur est leur intégration dans les dictionnaires. En effet, Bogaards (2008), dans son ouvrage, affirme que les dictionnaires ont eux aussi tendance à intégrer les anglicismes. Ces intégrations sont présentées comme le résultat d'une observation attentive des changements qui surviennent dans le français.

Le troisième facteur est leur médiatisation. Alén Garabato (2013), dans son article, s'intéresse au terme *bling-bling*. Elle remarque que ce terme originaire de la culture populaire est passé dans le dictionnaire à l'époque où elle écrit son article.

Elle s'intéresse d'abord aux origines du mot. Elle dit que le terme *bling*, d'après l'*Oxford English Dictionary*, est un terme argotique originaire du langage du rap et du hip-hop. Elle remarque que le terme est utilisé « [...] fréquemment avec redoublement [...] » (Alén Garabato, 2013, p. 81). Ceci donne le terme *bling-bling*. L'autrice définit le terme de la manière suivante :

Il est utilisé en anglais comme substantif (désignant un/des bijou[x] ostentatoire(s), et, en conséquence, l'étalage de la richesse, de la consommation) ou comme adjectif qui signifie

« tape-à-l'œil » (pour un bijou flamboyant ou une robe), ou qui glorifie la consommation ostentatoire.⁶

Elle dit que ce néologisme apparaît en France dans les années 2000. Elle souligne que ce n'est pas le seul terme issu du rap et du hip-hop qui soit apparu à cette période. Elle remarque que ce terme s'est plutôt bien intégré au français (et peut être fléchi).

Elle s'intéresse ensuite à sa présence dans la presse française. Elle remarque notamment que ce terme apparaît pour la première fois dans la presse française en 1997. Cependant, elle note que *bling-bling* n'a pas la même signification que dans la définition précédemment citée : le terme *bling-bling* dans sa première apparition en France, sert à retranscrire le son d'un instrument de musique. Elle dit que ce n'est qu'à partir des années 2000 que le terme va prendre la signification précédemment présentée. Ainsi, l'autrice note qu'au début des années 2000, « [...] l'expression est utilisée à plusieurs reprises dans Libération au sein d'articles consacrés à la musique et désignant les bijoux (et le bruit qu'ils produisent) portés par certains membres de groupes de hip-hop [...] » (Alén Garabato, 2013, p. 83). Elle découvre aussi que, progressivement, *bling-bling* ne désigne plus seulement les bijoux des rappeurs, mais le luxe ostentatoire en règle générale. Ainsi, une voiture de luxe devient quelque chose de *bling-bling*. Le terme devient de plus en plus présent dans le domaine de la presse grâce à sa capacité à attirer l'attention du public. Cependant, le terme reçoit une « [...] connotation péjorative [...] » (Alén Garabato, 2013, p. 86). Le terme *bling-bling* devient peu à peu la désignation d'une volonté déplacée de montrer que l'on a de l'argent.

Globalement, l'autrice souligne que c'est la presse qui a favorisé l'intégration du terme *bling-bling*. La médiatisation peut donc être vue comme un facteur permettant à un anglicisme de rencontrer le succès et d'être intégré au français.

Le quatrième facteur causant la hausse de l'utilisation des anglicismes que nous pouvons signaler est leur bonne implantation dans la langue française. Sylvain Farge (2022), dans son article intitulé *Contrainte et originalité : deux facteurs déterminants du devenir des anglicismes en français*, parle des raisons pour lesquelles certains anglicismes parviennent à s'implanter et d'autres non. Il commence par parler des vaines tentatives mises en place par l'Académie française pour lutter contre la progression de l'usage des anglicismes. Il note également que les

⁶ Alén Garabato, C. (2013). « *Bling-bling*. Du hip-hop aux dictionnaires, en passant par les médias », *Mots. Les langages du politique*, 101, pp. 81-96. p. 81. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/mots.21172>.

contraintes imposées par l'Académie ne sont pas suffisamment efficaces ou utiles puisque nombre d'anglicismes apparaissent et perdurent dans le français.

Il s'intéresse aux « [...] emprunts à suffixe *-ing* [...] » (Farge, 2022, p. 110) et affirme que l'Académie a tenté de remplacer certains de ces emprunts par des mots se terminant par le suffixe *-age*. Cependant, il remarque qu'il est difficile de remplacer un anglicisme bien implanté dans la langue française. Il met également en avant que le domaine technologique et informatique a permis l'acceptation de nombreux anglicismes, comme le soulignait Bagola (2004).

Le cinquième facteur est que les anglicismes sont pleinement, activement et formellement intégrés à la langue qui les accueille. Ce point de vue est défendu par Saugera (2017) qui, dans son article, affirme que les anglicismes ne sont pas des formes intégrées telles quelles au français. Pour elle, le français « [...] interprète, manipule, refait beaucoup de mots anglo-américains pour les 'faire siens' » (Saugera, 2017, p. 62). Elle dit aussi vouloir démontrer que les « [...] critiques d'anglicismes tendent à masquer les procédés de fabrique des anglicismes : comment le français se saisit de ressources lexicogéniques internes pour créer de nouveaux mots à partir de lexèmes d'origine anglaise et revitaliser ainsi son lexique [...] » (Saugera, 2017, p. 62). En disant cela, elle fait des anglicismes des formes d'origine anglaise que le français a adaptées en vue de s'enrichir.

Le sixième facteur est que les anglicismes ont un sens qui leur est propre et qui diffère de leurs synonymes français. Ceci se retrouve dans le propos de Saugera (2017) ainsi que dans l'article d'Oundjian-Crosby et Joy (1980). Saugera (2017) propose l'analyse de plusieurs mots. Suite à ces analyses, elle conclut que les anglicismes n'ont jamais la même signification que les termes français qui sont considérés comme leurs équivalents. Elle remarque également que de « [...] nombreux mots empruntés à l'anglais après 1990 correspondent à des besoins de communication ponctuels » (Saugera, 2017, p. 74). Elle dit aussi que les anglicismes ne sont généralement pas intégrés dans les dictionnaires. Les anglicismes sont donc, si l'on suit le point de vue proposé par Saugera (2017), des éléments qui répondent à un besoin momentané. Ce point de vue rejoint celui développé dans l'article de Julia (2021).

Quant à l'article de Jeanette Oundjian-Crosby et de Colette Joy (1980), il rend compte des difficultés à traduire certains termes anglais en français. Les autrices s'attardent sur le terme anglais *lift*. Un des exemples d'utilisation de ce terme qu'elles donnent est : « Peux-tu me donner un lift jusqu'à l'université » (Oundjian-Crosby et Joy, 1980, p. 363) ? Selon les deux

autrices, il n'y aurait actuellement pas d'équivalent français pour cet anglicisme. Ceci permet de renforcer l'opinion de Saugera (2017).

Globalement, on constate que les raisons du succès des anglicismes sont multiples. Les facteurs précédemment cités ne sont probablement pas les seuls existants. Il en existe probablement bien d'autres, mais ils montrent l'anglicisme comme une norme bien établie. Cependant, tous ces éléments restent assez théoriques. On est en droit de se demander si cette présence des anglicismes est réellement importante.

1.4.2. Qu'en est-il de nos jours ?

L'ouvrage de Bogaards (2008) s'intéresse aux endroits où se trouvent les anglicismes. Il essaie de savoir à quels niveaux de langue ces derniers sont présents. Il dit qu'il remarque, à l'époque où il écrit son livre, la perte du -e final dans certaines publicités et dans certains noms d'entreprise. Il donne des exemples tels que *Florid Hotel*. Il affirme également que l'orthographe de certains mots empruntés est adaptée de manière à rendre le son que le mot produit dans la langue d'origine.

Concernant la morphologie, Bogaards (2008) parle de l'arrivée de nouveaux suffixes dans le français (tels que le suffixe en -ing) qui, selon lui, se multiplient. Il remarque la présence de termes composés tels que *station-service* et *pochette-surprise*. Il affirme que ce sont des formes qui n'étaient pas présentes autrefois dans le français. Il remarque aussi l'apparition de mots valises un peu particuliers. Il donne l'exemple de *modem* qui a été créé à partir des termes *modulateur* et *démodulateur*. Ce mode de création est, selon lui, basé sur le même mode de création que le terme anglais *brunch* (composé de *breakfast* et de *lunch*). Il remarque aussi une légère tendance à remplacer la structure syntaxique du français par la structure anglaise. Mais cette particularité est présentée comme très restreinte. Il donne notamment l'exemple du *Toulouse Football Club*. L'auteur remarque aussi que les anglicismes sont principalement des noms. Ces noms sont, selon lui, principalement de genre masculin.

Il propose ensuite une observation du contenu de différents dictionnaires en matière d'anglicismes. Il commence par une observation du *Petit Robert*. Il dit que ce dictionnaire contient « [...] quelque 2 500 éléments ayant une étymologie anglaise » (Bogaards, 2008, p. 60). Il remarque aussi que ces termes et expressions peuvent parfois être classés de manière différente (mots d'origine écossaise, jargon technique, etc.). Il dit cependant que selon lui il devrait y avoir en réalité environ 2 600 anglicismes dans le *Petit Robert*. Il parle ensuite du

Dictionnaire des anglicismes de Rey-Debove et Gagnon (1980). Bogaards (2008) dit que le dictionnaire de Rey-Debove et Gagnon (1980) contient 2 626 éléments d'origine anglaise ou américaine. Il affirme qu'en termes de nombre d'anglicismes, ce dictionnaire n'est pas très éloigné du *Petit Robert*. Cependant, il y remarque la présence d'anglicismes qui sont longtemps restés dans la langue française, mais qui ont ensuite disparu de l'usage. Il parle aussi de l'ouvrage *Dictionnaires des anglicismes* de Höfler (1982) en disant que ce dernier avait manifesté le souhait de répertorier les anglicismes les plus courants.

Bogaards (2008) remarque aussi que beaucoup de sites internet proposent des listes d'anglicismes. Cependant, il affirme que ces sites ont surtout une vision négative de ces anglicismes. Il ajoute également que les anglicismes se retrouvent aussi dans certains journaux tels que *Libération*. Bogaards (2008) note l'impossibilité de produire une liste exhaustive des anglicismes. Il juge les évolutions linguistiques en la matière trop rapides.

Il affirme que la part d'anglicisme dans le lexique français s'élève à 1,7 %. Concernant les anglicismes dans le français parlé, l'auteur, après observation de plusieurs émissions télévisées a constaté qu'un mot anglais apparaissait toutes les trois minutes dans les discours oraux. Il affirme cependant que les anglicismes ne sont pas un grand danger contrairement à ce que certains puristes voudraient faire croire.

Tout ceci contribue à nous faire voir une hausse des anglicismes dès le début des années 2000 et une appréciation plus grande des anglicismes dans les dictionnaires (qui sont pourtant des ouvrages de référence du français). De plus, on remarque que les dernières années ont été elles aussi, marquées par le développement des anglicismes.

L'article de Léopold Julia (2021) témoigne de cette hausse. Dans son article, il manifeste la volonté de faire usage d'une approche lexicographique des anglicismes. Il s'intéresse aux anglicismes qui ont récemment été intégrés dans les dictionnaires. L'objectif de son article est de déterminer si l'on peut parler d'une invasion de l'anglais dans la langue française à l'heure actuelle.

Pour répondre à cet objectif, il décide d'employer une approche qualitative et une approche quantitative. Dans son article, il observe deux dictionnaires : le *Petit Robert* et le *Petit Larousse illustré*. Il étudie leur contenu dans leurs éditions allant de 1998 à 2022. Pour ce faire, il se base sur un corpus préexistant. Julia (2021) dit ceci :

En effet, à l'initiative de Camille Martinez de l'Université de Cergy-Pontoise et sous l'égide de son créateur Guillaume Terrien, le « Club d'orthographe de Grenoble » sur son site internet a

répertorié les nouvelles entrées ainsi que les sorties lexicales dans les dictionnaires Larousse et Le Petit Robert depuis 1998 (Terrien et Martinez, 2019).⁷

L’auteur commence par décrire les données qu’il a recueillies. Il affirme avoir relevé 1 346 anglicismes sur les « [...] 9191 nouvelles entrées répertoriées entre 1998 et 2022 dans le *Larousse* et le *Petit Robert* [...] » (Julia, 2021, p. 4). Parmi ces 1 346 anglicismes, l’auteur dit avoir retiré un certain nombre de doublons. Il arrive ainsi au nombre de 1 001 anglicismes.

Léopold Julia (2021) propose ensuite une interprétation de ses données dans le cadre de la partie quantitative de son approche. Il dit que « [...] le taux moyen d’anglicismes parmi les nouvelles entrées des dictionnaires est en évolution moyenne depuis deux décennies [...] » (Julia, 2021, p. 9). Il affirme cependant que nous ne sommes pas face à une invasion des anglicismes. Afin de nous aider à relativiser, l’auteur nous dit que le « [...] taux moyen d’anglicismes dans les dictionnaires d’usage [...] » (Julia, 2021, p. 9) est d’environ 20 %. Il affirme que dans le dictionnaire de l’Académie, le taux moyen d’anglicismes est de 14,5 %. Il présente aussi l’Académie comme étant fortement opposée aux anglicismes. La différence entre les deux dictionnaires en matière d’anglicismes est présentée comme assez étroite. Il conclut la partie qualitative de son travail sur la phrase suivante : « L’évolution du taux d’anglicismes, bien que perceptible, n’est donc ni linéaire ni figée, outre le fait qu’elle soit freinée par les ponctuelles mises à jour complètes des dictionnaires et que les taux calculés ne soient pas beaucoup plus élevés que dans le dictionnaire académique. » (Julia, 2021, p. 10)

L’auteur propose ensuite une étude quantitative des données qu’il exploite. Il dit avoir pour objectif, dans cette partie de son travail, de « [...] quantifier les proportions de substantifs, adjectifs, verbes et adverbes parmi les anglicismes relevés » (Julia, 2021, p. 10). Il affirme que « [...] l’écrasante majorité des anglicismes relevés [...] concerne des emprunts directs (56,9 % des anglicismes) et des calques littéraux (23 % des anglicismes) » (Julia, 2021, p. 11). Il dit aussi que ces anglicismes sont « [...] à plus de 80 % (84,2 %) des substantifs ou locutions nominales [...] » (Julia, 2021, p. 11). Il dit également que les anglicismes verbaux adjectivaux et adverbiaux sont très peu nombreux et qu’en raison de cela, on ne peut pas considérer la hausse des anglicismes comme un réel danger pour la structure de la langue française.

⁷ Julia, L. (2021) « Sommes-nous [réellement] envahis par les anglicismes ? Deux décennies d’anglicismes », *Lengas*, 89, Art. 89. p. 3. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/lengas.5200>.

En somme, à la suite de son étude, Julia (2021) remarque qu'il y a réellement une hausse des anglicismes depuis deux décennies, même si cette dernière n'est pas suffisamment grande que pour considérer une réelle invasion du français.

1.5. Observation du phénomène étudié

1.5.1. Description générale du phénomène

Les expressions étudiées semblent permettre de nuancer les propos de Bogaards (2008), Sablayrolles (2017) et Saugera (2017). Ces trois auteurs s'accordent pour dire que les termes empruntés à d'autres langues sont adaptés à leur entrée dans la langue française. Or, dans les expressions *j'ai dead ça*, *je vais check ça*, *je suis hype*, *je vais chill*, *j'ai cop*, *j'ai stalk*, *j'ai upload*, *je vais stream*, *je vais live*, *je dois clean*, *j'ai spawn*, *j'ai drop*, *j'ai rock*, *j'ai ghost*, *je suis jetlag*, *je vais tryhard*, *je vais geek*, *je vais game*, *j'ai rec* et *j'ai scroll*, il est possible de constater que les termes anglais sont intégrés sans adaptation, sans réel souci de respecter la structure de langue française. On retrouve par exemple, dans *j'ai dead ça*, un adjectif qui remplace un participe passé.

De plus, ces mots empruntés à l'anglais ne varient pas et ce quelle que soient la structure de la phrase et les changements dans l'expression les contenant. On remarque aussi que le sens du mot anglais change quand il est intégré dans l'une des expressions ci-dessus. Il ne garde pas nécessairement sa signification d'origine. L'analyse qualitative du présent travail témoigne de ces deux faits. Par le constat de la modification de la signification, on se rapproche un peu plus du point de vue défendu par Sablayrolles (2017).

Les anglicismes sont intégrés d'une manière différente de celle que l'on attend dans la langue française. Normalement, nous serions en droit d'attendre des résultats tels que *je suis hypé* (qui est une forme attestée) et *je vais checker ça* (qui est aussi une forme attestée).

On remarque aussi que, pour l'ensemble de ces expressions précédemment citées, il existe des formes assez proches en anglais. On retrouve, par exemple, des formes telles que *I dead that shit*, *I'm gonna check that out*, *I'm hype*.

On peut également faire le parallèle avec l'expression québécoise *tomber en amour*. Cette expression est décrite par Reguigui (2016) comme un calque issu de l'expression anglaise *fall in love*. Emeline Le Gall (2009) parlait elle plutôt d'« anglicisme syntaxique » (Le Gall, 2009, p. 183) pour désigner une expression anglaise traduite en français. Elle considère les

appellations *anglicisme syntaxique* et *calque* comme synonymes. Cependant, dans le cas présent, et contrairement à ce qu'on voit dans l'exemple de calque, il reste toujours un mot anglais qui ne varie jamais au cœur de l'expression.

1.5.2. Une rupture avec la norme ?

Les expressions intégrant un mot anglais sans adaptation morphologique semblent effectivement être un phénomène nouveau dans la langue française même si elles peuvent être mises en parallèle avec des méthodes de création qui sont là depuis plus longtemps (comme c'est le cas pour le calque). On peut en revanche se demander ce qui pousse un certain public à faire usage de telles expressions qui semblent être en rupture avec une utilisation plus conventionnelle de la langue française.

Même si les origines d'une forme de rupture avec la norme peuvent être multiples, on s'intéressera ici à trois concepts particuliers pouvant engendrer cette rupture (ceux qui semblent être les plus intéressants dans le cas de figure présent). Le premier est le concept d'appartenance. Le langage, dans ce cas, marquerait une appartenance à un certain groupe (comme c'est le cas par exemple pour l'argot et le français des cités). Le deuxième est le concept de mode. Certains phénomènes langagiers peuvent apparaître en fonction de tendances. Le troisième est le concept de concision : on se rend compte que le locuteur va essayer de s'exprimer le plus rapidement possible.

Le premier concept se retrouve dans l'article d'Estelle Liogier (2002). L'autrice s'intéresse au français parlé par les jeunes des cités. Elle décrit une forme d'engouement au niveau des médias pour ce parler. Elle dit qu'il est tantôt vu comme un « [...] langage des jeunes [...] » (Liogier, 2002, p. 41), tantôt comme « [...] un registre de français, un argot » (Liogier, 2002, p. 42). Elle dit aussi que certains considèrent le « français des cités » (Liogier, 2002, p. 42) comme un français qui se distingue d'une forme de norme et qui est propre à un certain groupe social.

Elle commence par s'intéresser au parler des jeunes des cités en tant qu'argot. Elle affirme que de nombreux éléments « [...] rapprochent les parlers de cité et l'argot traditionnel » (Liogier, 2002, p. 42). Elle reprend l'avis de David Lepoutre (1997). Ce dernier, d'après Liogier, considérerait la cité comme « [...] un espace de relégation, périphérique, clos sur lui-même. Fortement territorialisé par les adolescents, cet espace favorise l'éclosion d'un argot » (Liogier, 2002, p. 42). Elle considère également ce lieu comme un endroit propice à la

petite délinquance et donc à la création d'un argot qui lui est lié. Cette vision des choses semble assez péjorative. Cependant, l'autrice nuance son propos : l'argot des cités serait en réalité, selon elle un langage commun unifiant un groupe. Elle remarque également que les procédés de création lexicale, pour le parler des jeunes des cités sont globalement les mêmes que ceux utilisés dans l'argot (avec, entre autres, l'usage du verlan, de l'apocope et de l'aphérèse). Elle reprend ensuite le point de vue de Louis-Jean Calvet (1991). Ce dernier disait, selon elle, que certains mots d'argot pouvaient rejoindre le langage courant. Liogier ajoute que le rap et les médias peuvent contribuer à l'intégration de mots argotiques dans un langage perçu comme branché. Liogier (2002) s'intéresse ensuite au parler des jeunes des cités en tant que mélange de codes. Elle dit que la principale différence entre le français parlé par les jeunes des cités et l'argot traditionnel réside surtout dans l'emprunt à d'autres langues.

Le point de vue développé par Lamizet (2004) dans son article rejoint celui de Liogier (2002). Lamizet (2004) définit le langage comme « [...] l'ensemble des formes et des pratiques par lesquelles notre identité acquiert sa consistance et peut, dès lors, faire l'objet d'une reconnaissance » (Lamizet, 2004, p. 75). Il montre aussi que le langage peut faire partie d'une forme d'identité de groupe. Il décrit le langage des jeunes comme un « [...] ensemble de pratiques symboliques [...] » (Lamizet, 2004, p. 75) propre à un certain milieu.

Quant à Trimaille (2004), dans son article *Études de parlers de jeunes urbains en France : Éléments pour un état des lieux*, il tente de définir ce que sont les « parlers de jeunes urbains » (Trimaille, 2004, p. 100). Il s'axe principalement sur un point de vue sociolinguistique et son point de vue peut être rapproché de ceux de Liogier (2002) et Lamizet (2004). Il commence par définir la notion de *jeune*. Trimaille (2004) remarque que la notion a connu des évolutions au fil du temps. La perception a cependant toujours été assez péjorative à partir du XVIII^e siècle. Au niveau de la connaissance linguistique, l'auteur reprend les propos d'Andersen (2000). Ce dernier, selon Trimaille (2004), remarque qu'entre 11 et 14 ans l'adolescent commence à développer de manière massive un plus grand nombre de ressources lexicales. Trimaille fait le parallèle entre l'argot traditionnel et « [...] les parlers de jeunes urbains [...] » (Trimaille, 2004, p. 100) en reprenant les points de vue de Boyer (1997) et de Liogier (2002). Tous deux, selon Trimaille (2004), constatent des éléments communs entre l'argot traditionnel et « [...] les parlers de jeunes urbains [...] ». (Trimaille, 2004, p. 100)

La dimension appartenance (ou plutôt, dans le cas présent, de recherche identitaire) apparaît aussi dans l'article de Pruvost et Sablayrolles (2019). Ils parlent de la création de néologismes chez les adolescents. Ils disent que les « [...] adolescents, pour s'affirmer,

prendront de leur côté un plaisir partagé à néologiser, c'est-à-dire à construire et délimiter verbalement leur univers en transgressant la langue normée, orale ou écrite, des adultes. » (Pruvost et Sablayrolles, 2019, p. 6)

Hambye (2008), quant à lui, propose un élément de réflexion intéressant sur la naissance des « parlers jeunes » (Hambye, 2008, p. 33). Il affirme que ces derniers ne naissent pas n'importe où en ville. Il dit que ces parlers se développent dans les espaces urbains qui se situent en périphérie des villes, dans « [...] les lieux où sont rassemblés les exclus de différentes catégories (économique, ethnonationale, raciale, etc.) » (Hambye, 2008, p. 33). Il dit aussi que « [...] ces parlers sont [...] souvent interprétés comme le reflet d'une culture propre aux membres de ces groupes urbains [...] et comme l'expression de l'opposition entre ces groupes marginalisés et les divers représentants de la culture et des normes dominantes. » (Hambye, 2008, p. 33)

Il est aussi intéressant de remarquer que les appellations telles que « parlers jeunes » (Gadet, 2020, p. 46) peuvent aussi susciter des désaccords au sein de la littérature scientifique. Gadet (2020) propose une réflexion sur cette appellation. Un des défauts de cette appellation, selon elle, est qu'elle semble « [...] catégoriser les “jeunes” comme des locuteurs à l'écart de la communauté » (Gadet, 2020, p. 46). Elle dit cependant que l'appellation « parlers jeunes » (Gadet, 2020, p. 46) a « [...] au moins l'avantage d'éviter de supposer d'emblée que ce qu'ils parlent constituerait une “langue” à part » (Gadet, 2020, p. 46). L'appellation « langue des jeunes » (Gadet, 2020, p. 46) est considérée par l'autrice comme maladroite. Elle parle ensuite d'autres expressions utilisées telles que « [...] langue des cités, [...] langue de la rue [...], langue des ghettos » (Gadet, 2020, p. 47). Elle considère cependant que ces appellations ne sont pas adaptées pour remplacer l'appellation « langue des jeunes ». (Gadet, 2020, p. 47)

En soi, le parler jeune est une notion complexe qui semble être à l'origine de désaccords et de questionnements. En revanche, les chercheurs semblent s'accorder sur un point : l'aspect identitaire et l'aspect disruptif (par rapport à une norme décrite comme dominante) que revêt cette notion.

Le deuxième concept se retrouve dans l'article Zsuzsanna Fagyal (2004) intitulé *Action des médias et interactions entre jeunes dans une banlieue ouvrière de Paris : Remarques sur l'innovation lexicale*. L'autrice remarque l'engouement de la recherche pour les « parlers jeunes » à l'époque à laquelle elle écrit son article. Elle constate un langage mouvant soumis à une forme de mode (une expression remplaçant une autre en fonction des tendances). Elle

remarque que ce langage fait l'objet d'un certain intérêt de la part des médias. Elle affirme qu'il est probable selon elle « [...] que le français parlé par les jeunes “des banlieues” ne soit pas un parler distinct du français populaire qui n'a vraisemblablement jamais cessé d'être pratiqué dans les quartiers ouvriers » (Fagyal, 2004, p. 44). Elle concède cependant qu'il y a eu quelques innovations phonologiques et lexicales. Elle ne présente cependant pas les aspects formels du langage des jeunes. Elle reste axée sur l'aspect *appartenance* et *tendance*.

Un autre article permettant de rejoindre le concept de tendance est l'article de Goudaillier (2015) intitulé *Culture « banlieues », langue des « cités » et Internet*. L'auteur s'intéresse à la raison de l'augmentation de la popularité de certains emprunts et de certaines particularités langagières. Il remarque que dans les années 80 et les années 90, ces particularités langagières se sont développées. Il dit ceci :

Au cours des deux dernières décennies du XX^e siècle, des vecteurs tels que les chansons de rap, certaines œuvres de la littérature et du cinéma contemporains, des bandes dessinées ont contribué à la diffusion de la culture « banlieues » et du lexique « cités » en dehors de leurs divers lieux d'émergence.⁸

Il remarque aussi l'importance du développement d'internet au début des années 2000 au niveau linguistique. Il considère que cette évolution est une des sources du développement « [...] de la culture “banlieues” [...] » (Goudaillier, 2015, p. 208) et « [...] du lexique “cités” [...] ». (Goudaillier, 2015, p. 208)

Il présente le rap comme « [...] vecteur de diffusion important d'emprunts culturels » (Goudaillier, 2015, p. 208). Il remarque que ce style musical a commencé à être de plus en plus populaire en France lors des deux dernières décennies du XX^e siècle. Il constate que ce genre musical contient certaines particularités : des termes en verlan, mais « [...] aussi un grand nombre de mots empruntés à plusieurs des cultures présentes dans les cités et quartiers populaires de France. » (Goudaillier, 2015, p. 208)

Cet aspect tendance et appartenance semble perdurer encore aujourd'hui comme le montre Samuel Bidaud (2020) dans son article. L'auteur s'intéresse à deux formulations propres au langage des jeunes. La première est : « [...] *être en mode* [...] » (Bidaud, 2020, p. 211). La seconde est « [...] *se faire* + infinitif tronqué [...] » (Bidaud, 2020, p. 211).

Il commence par s'intéresser à l'expression *être en mode*. Il présente cette locution comme servant à qualifier un état ou un comportement particulier. Il donne notamment

⁸ Goudaillier, J.-P. (2015). « Culture “banlieues”, langue des “cités” et Internet ». *Hermès, La Revue*, 71, pp. 208-213. p. 208. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/herm.071.0208>.

l'exemple suivant : « [...] *être en mode panique* [...] » (Bidaud, 2020, p. 211). Il présente cette locution comme étant issue d'un calque de l'anglais. Selon lui, à l'origine, en anglais, on avait des formulations telles que « [...] *to be in holiday mode* [...] » (Bidaud, 2020, p. 212). Il met également en avant le rôle d'une chanson du rappeur Rohff intitulée *En mode* : à la suite de cette chanson, l'usage d'*être en mode* aurait connu une hausse significative.

Samuel Bidaud (2020) s'intéresse ensuite à la structure « [...] *se faire* + infinitif tronqué [...] » (Bidaud, 2020, p. 216). Il donne aussi un exemple de cette structure : « [...] *se faire défoncé* [...] » (Bidaud, 2020, p. 216). L'infinitif, dans ce type d'expression, perd sa terminaison en *-er* pour en prendre une nouvelle. Selon l'auteur, à la suite de ce changement, l'infinitif prend un aspect nominal. Il considère que dès lors, on peut interpréter cet infinitif tronqué comme « [...] une sorte de nouveau verbe substantivé » (Bidaud, 2020, p. 216). Il remarque aussi que cette transformation contribue à faire changer le sens de l'expression. En effet, *je suis défoncé* ne signifie en effet pas la même chose que *je suis défoncé*.

L'auteur de l'article considère également que l'usage de « [...] *se faire* + infinitif tronqué [...] » (Bidaud, 2020, p. 219) répond « [...] à un principe d'économie sur le plan phonétique comme sur le plan morphologique » (Bidaud, 2020, p. 219). De plus, sur le plan sémantique, on insistera sur le fait que cet usage ajoute des sens supplémentaires. L'auteur remarque donne la forme suivante : « [...] *On m'a chourave mon téléphone* [...] ». (Bidaud, 2020, p. 219)

Le troisième concept (le concept de concision) se retrouve dans l'ouvrage de Cerquiglini (2019) intitulé *Parlez-vous tronqué ?* L'auteur part d'un constat : même dans les ambassades, on retrouve des troncations dans le langage. Il constate que ce français tronqué n'est plus aujourd'hui l'apanage de la jeunesse, mais est de plus en plus présent dans les différentes parties de la société.

L'auteur affirme qu'il n'y a que deux façons de tronquer : « [...] par ablation initiale, ou finale » (Cerquiglini, 2019, p. 14). Il commence par l'aphérèse. L'aphérèse est la suppression de la première partie d'un mot. Il affirme que l'aphérèse n'est pas très fréquente en français (il propose notamment l'exemple du terme *autobus* qui devient *bus*). Il remarque cependant que c'est l'apocope qui est la plus utilisée. L'apocope existe depuis longtemps et était à l'origine, selon lui, utilisée dans un langage argotique. Il parle notamment de ces termes dans le cadre des *Mémoires* d'Eugène-François Vidocq (parus en 1829). Il remarque que le terme qui a subi une apocope peut se terminer par une voyelle (il donne notamment l'exemple

de *vélo*) ou par une consonne (il donne l'exemple de *fac*). Il remarque aussi que la liste des apocopes en français est longue et que les différentes apocopes ont parfois évolué au fil du temps. Il donne notamment l'exemple du terme *cinématographe* qui a évolué en *cinéma* puis en *ciné*.

Il remarque que l'on a de plus en plus tendance à raccourcir les mots. Or, les expressions étudiées dans le présent travail marquent elles aussi la volonté qu'ont les locuteurs qui les utilisent de faire court et d'être compris rapidement.

Pruvost et Sablayrolles (2019) rejoignent le point de vue de Cerquiglini (2019) en affirmant ceci : « [...] toutes les langues, selon le principe d'économie linguistique, permettent la néologisation en utilisant des mécanismes de réduction pour les unités lexicales trop longues. » (Pruvost et Sablayrolles, 2019, p. 12)

Globalement, on remarque que les expressions étudiées semblent respecter les trois concepts précédemment énoncés. Leur apparition et leur utilisation semblent à présent avoir une explication assez logique.

1.5.3. Un emprunt verbal ?

Précédemment, les expressions étudiées ont été rapprochées du calque. Cependant, un article propose un développement qui peut être utile dans le cadre de la présente recherche. Il s'agit de l'article d'Ahmad Zayed (2021) intitulé *Les emprunts verbaux du français à l'anglais : une analyse sémantique*.

Dans son article, il s'intéresse aux emprunts verbaux du français à l'anglais. Il commence tout d'abord par affirmer que l'un « [...] des facteurs principaux de l'évolution des langues est l'innovation lexicale [...] » (Zayed, 2021, p. 115). Dans cette innovation lexicale, on retrouve, selon lui, l'emprunt. Dans son article, l'auteur se propose de se pencher sur « [...] l'analyse sémantique de verbes français empruntés à l'anglais, comme *cheater*, *liker* ou *zoomer*, dont le sens n'est pas entièrement identique à celui du verbe d'origine dans la langue source ». (Zayed, 2021, p. 115)

Il affirme que la dérivation (et non l'emprunt) est le procédé le plus utilisé dans le cadre de la création de néologismes. Il affirme aussi que la majorité des emprunts du français aujourd'hui sont originaires de l'anglais (britannique ou américain). Comme Bogaards (2008), Zayed (2021) dit que la plupart des anglicismes intégrés au français sont des noms.

L'auteur dit que « [...] le processus d'emprunt n'est pas toujours facile à déterminer » (Zayed, 2021, p. 116). Il prend notamment l'exemple du verbe *zoomer*. Il se demande si ce verbe est un emprunt du verbe anglais *zoom* ou une dérivation du nom français *zoom* issu de l'anglais. Il remarque aussi que même si les verbes anglais ont tendance à prendre un *-er* final lors de leur emprunt en français, certains « [...] verbes empruntés interrogent par leur absence de flexion verbale [...] » (Zayed, 2021, p. 116). Il propose l'exemple suivant : « Tu peux share le lien » (Zayed, 2021, p. 116). Cet exemple se rapproche très fort des expressions étudiées.

L'auteur commence par un état des lieux concernant l'emprunt verbal dans la littérature scientifique. Il dit que la définition de l'emprunt verbal peut varier, comme le disait déjà Bogaards (2008) quelques années avant à propos de l'emprunt en général.

Ainsi, il commence par parler des travaux de Whitney (1881). Ce dernier considérait, selon Zayed (2021) que les noms sont plus facilement empruntables que les verbes. Ces derniers seraient aussi plus empruntables « [...] que les autres parties du discours [...] » (Zayed, 2021, p. 117). Zayed (2021) reprend ensuite le point de vue de Haugen (1950) qui avait proposé un classement, une « échelle d'adoptabilité ». (Zayed, 2021, p. 117)

Zayed (2021) dit que la première étude « [...] centrée sur les emprunts verbaux est celle de Moravcsik (1975) [...] ». Cette dernière, selon Zayed (2021), considérait que les verbes ne peuvent pas être empruntés sans modification. Cependant, l'auteur de l'article remarque que cette vision de l'emprunt verbal a été remise en question par Muysken (2000) et par Wohlgemuth (2009).

Ahmad Zayed (2021), quant à lui, dit ceci : « En ce qui concerne les anglicismes verbaux du français, la conversion sur base nominale semble probable en diachronie pour des verbes comme *sprayer*, *sprinter*, *zoomer*, possiblement dérivés des noms français *spray*, *sprint*, *zoom* » (Zayed, 2021, p. 118). Il dit aussi que cette conversion semble « [...] moins plausible pour certains verbes empruntés comme *downloader* [...] ». (Zayed, 2021, p. 118)

Il s'intéresse ensuite aux « [...] aspects sémantiques de l'emprunt » (Zayed, 2021, p. 119). Il remarque que parfois, l'élément emprunté n'a pas d'équivalent dans la langue emprunteuse. L'emprunt relève donc ici d'une réalité nouvelle. Il les qualifie d'emprunts nécessaires. Il dit aussi qu'il existe des emprunts qui ne sont pas nécessaires quand il existe un terme voulant dire la même chose dans la langue emprunteuse. Il dit aussi que Onysko et Winter-Froemel (2011) « [...] plaident pour une terminologie plus neutre et proposent

“emprunts catachrésiques” et “non catachrésiques” [...] » (Zayed, 2021, p. 120). L’appellation *emprunts catachrésiques* peut être considérée comme synonyme de l’appellation anglaise « necessary loans » (Onysko et Winter-Froemel, 2011, p. 1550). L’appellation *emprunts non-catachrésiques* peut être considérée comme synonyme de l’appellation anglaise « luxury loans ». (Onysko et Winter-Froemel, 2011, p. 1550)

Zayed (2021) montre quelque chose d’intéressant. Il fait le parallèle avec l’allemand. Il prend l’exemple de deux termes ayant la même signification : *Teenager* et *Jugendliche*. Il dit que le terme allemand est ici non marqué alors que l’anglicisme est associé à une forme de modernité. Il remarque lui aussi, comme Sablayrolles (2017), que les formes empruntées ont souvent plusieurs sens dans la langue d’origine. Puis, dans la langue emprunteuse, le terme emprunté ne garde qu’un sens.

L’article de Zayed (2021) est très intéressant. On y remarque notamment un exemple qui se rapproche très fortement des expressions étudiées. Cependant, il se concentre sur les verbes anglais intégrés au français. Son article ne couvre donc pas l’ensemble des expressions étudiées puisqu’on retrouve dans ces dernières des éléments tels que *j’ai dead ça* (le mot *dead* étant un adjectif anglais et non un verbe).

Tout ceci nous pousse à nous poser plusieurs questions : quelles sont les méthodes de création et des expressions étudiées dans le présent mémoire ? En quoi le sens des termes anglais, une fois intégrés, diffère-t-il de celui des termes dans la langue d’origine ? Ces expressions sont-elles réellement utilisées ?

Chapitre 2 : Méthodologie

Pour répondre aux différentes questions proposées lors du chapitre précédent et pour étudier au mieux ces expressions particulières, une méthode multidisciplinaire et multimodale a été mise en place dans les chapitres qui suivent.

Ainsi, le troisième chapitre du présent travail est consacré à l'analyse qualitative des 20 expressions (*j'ai dead ça, je vais check ça, je suis hype, je vais chill, j'ai cop, j'ai stalk, j'ai upload, je vais stream, je vais live, je dois clean, j'ai spawn, j'ai drop, j'ai rock, j'ai ghost, je suis jetlag, je vais tryhard, je vais geek, je vais game, j'ai rec et j'ai scroll*). Ce chapitre est divisé en deux parties. La première partie vise à produire une observation générale de chaque expression. La deuxième partie vise à produire une observation portant sur l'ensemble des expressions.

Dans la première partie, chaque expression est étudiée de manière individuelle. Dans un premier temps, on observe les racines du mot anglais présent dans l'expression. On recherche ce mot dans trois dictionnaires unilingues anglais disponibles en ligne afin d'en connaître la signification initiale. Les trois dictionnaires utilisés sont : le *Cambridge Dictionary* (CAM), le *Collins* (COL) et l'*Oxford Learner's Dictionaries* (OXF). On explore ensuite les définitions données par les dictionnaires unilingues anglais avant d'en proposer une brève synthèse. Dans un deuxième temps, on observe des dictionnaires traditionnels du français tels que le *Larousse*, le *Robert*, le TLFi afin de voir si le terme anglais y a été intégré. Si tel n'est pas le cas, on observe des dictionnaires moins conventionnels (tels que le *Dictionnaire Orthodidacte* et le *Wiktionnaire*) ainsi que différents sites internet afin de recueillir des informations sur le terme anglais (une fois intégré au français) ou sur l'expression elle-même afin de nourrir la réflexion sur cette dernière. Dans un troisième temps, sur base de ce qui a été dit lors des deux étapes précédentes et sur base de ce que l'on peut retrouver sur le réseau social X, on tente de proposer une explication du sens ou des sens de l'expression. Cette explication est illustrée par plusieurs exemples⁹ d'utilisation provenant du réseau social X. Dans un quatrième temps, l'expression est observée dans son fonctionnement structurel. Dans le cas présent, on ne réalise pas réellement une étude détaillée des éléments qui suivent ou précèdent directement les

⁹ Les tweets copiés contiennent parfois des emojis qui s'affichent mal une fois collés. C'est le cas dans plusieurs exemples donnés. Pour cette raison, les tweets utilisés en guise d'exemple ont également fait l'objet de captures d'écran afin de garder une trace des emojis d'origine. Ces captures sont disponibles en Annexe 3 du présent travail. Une bibliographie de ces captures de tweets est donnée en Annexe 4 du présent mémoire.

expressions. Le but est de tenter de comprendre comment ces expressions fonctionnent et ce qu'on peut s'attendre à trouver dans leur entourage immédiat.

La deuxième partie du troisième chapitre propose une analyse portant sur l'ensemble des expressions. On essaie de comprendre ce qui leur est commun et ce qui ne leur est pas commun. Dans un premier temps, on essaie de savoir s'il est possible de les modifier plus en profondeur. Dans un deuxième temps, on observe si une forme concurrente plus proche du français existe. Dans un troisième temps, on se demande si seuls les termes anglais peuvent être intégrés tels quels dans des expressions en français.

La dernière partie du troisième chapitre consiste en une tentative de caractériser les expressions étudiées sur base de tout ce qui a été dit à travers les observations individuelles et d'ensemble.

Une fois l'exploration qualitative des particularités des expressions terminées, il est intéressant d'appliquer une approche quantitative afin de voir si elles sont réellement utilisées et de voir quand ont lieu leurs pics de popularité.

Le choix a été fait d'observer la présence des expressions étudiées dans un corpus. Ce corpus est un corpus de tweets belges francophones récolté par le CENTAL. L'intitulé donné à ce corpus par le CENTAL est *Corpus de Tweets Belges Francophones* (l'abréviation donnée par le CENTAL est le sigle CTBF).

Les éléments qui suivent sont le résultat de la synthèse des mails échangés avec le CENTAL dans le cadre du prêt du CTBF. Le CENTAL, donne plusieurs informations concernant ce corpus. Il explique que le corpus s'est appelé *Opinio* (Université catholique de Louvain, s. d.a) par le passé. Il explique aussi qu'à l'origine, ce corpus a été récolté dans le cadre d'un partenariat entre le CENTAL, le Media Innovation & Intelligibility Lab aussi appelé Miil (Université catholique de Louvain, s. d.b) et la RTBF (RTBF, s. d.). Il s'agissait de récolter les avis exprimés par la population belge sur le réseau social Twitter. Ce partenariat a été abandonné. Cependant, la récolte des tweets et retweets de la population belge a continué jusqu'à la fermeture des APIs qui a eu lieu début 2023 pour donner le CTBF utilisé dans le cadre du présent mémoire. Le CTBF actuel est décrit par le CENTAL comme un corpus regroupant des tweets et des retweets en français provenant de personnes qui disent se trouver en Belgique. Le CENTAL signale que ces données n'ont pas été faciles à récolter et que des erreurs sont possibles puisque la collecte est en elle-même est un acte complexe en termes de

choix de ce qu'on récolte ou non. Il signale aussi que ce corpus ne reprend qu'une infime partie des tweets et retweets produits par la population belge francophone.

Dans le cadre du présent mémoire et ce à partir de maintenant, nous utiliserons l'appellation *tweets* pour signifier *tweets et retweets*. Ainsi, quand on observera le nombre de tweets du CTBF contenant l'expression *j'ai dead ça* par année, on parlera en réalité du nombre de tweets et retweets contenant ladite expression par année. Ce choix d'appellation a été effectué afin de faciliter la lecture et la compréhension du présent travail.

Le CTBF a été transmis sous la forme d'un ensemble de fichiers en format GZ. Lorsqu'un fichier au format GZ est décompressé, on obtient un fichier texte dont chaque ligne est un tweet accompagné de ses métadonnées indiquant entre autres, son lieu de production, et sa date de production.

Afin de savoir combien de tweets ont été collectés chaque année, un programme en PERL a été créé pour passer en revue chaque ligne de chaque fichier texte. Le programme extrait la date de production du tweet donné dans la ligne et compte le nombre de tweets récoltés par année. Sur base des résultats obtenus, le tableau 1 a été réalisé :

Année	Nombre de tweets extraits
2006	74
2007	4 804
2008	18 657
2009	117 833
2010	305 497
2011	762 198
2012	2 291 407
2013	3 280 884
2014	3 484 566
2015	3 993 665
2016	4 702 276
2017	5 565 599
2018	9 137 689
2019	12 785 918
2020	9 633 577
2021	6 412 425
2022	735 002
Total	63 232 071

Tableau 1 : Nombre de tweets récoltés par année dans le cadre du CTBF.

Grâce au tableau 1, on constate que la récolte commence en 2006 et que le nombre de tweets extraits par année dans le cadre du CTBF augmente sans cesse jusqu'en 2019 (12 785 918 tweets ont été récoltés). À partir de 2020, le nombre de tweets récoltés commence à baisser. On remarque que le corpus ne court que jusqu'en 2022. On constate que le nombre de tweets récoltés pour chaque année depuis 2006 jusqu'en 2022 est loin d'être uniforme. Il est nécessaire de prendre en compte ce paramètre dans le cadre des analyses effectuées dans le quatrième et le cinquième chapitre du présent travail.

Le chapitre 4, qui est consacré à l'analyse quantitative, est divisé en trois parties. La première partie du chapitre permet d'observer, à travers le temps, la répartition des tweets présents dans le CTBF contenant les vingt expressions recherchées. Les expressions sont classées en trois catégories analysées séparément : les expressions présentes dans moins de 25 tweets du CTBF, les expressions apparaissant dans un intervalle de 25 à 50 tweets du CTBF et les expressions présentes dans plus de 50 tweets du CTBF.

Les expressions présentes dans moins de 25 tweets sont observées ensemble. Elles ne sont pas étudiées individuellement à cause de leur trop faible présence. Les expressions apparaissant dans un intervalle de 25 à 50 tweets sont étudiées individuellement dans un premier temps et ensuite étudiées collectivement. La même méthode est appliquée pour les expressions présentes dans plus de 50 tweets.

Les informations que l'on peut retirer des différents tableaux reprenant le nombre de tweets par année contenant l'expression ou le groupement d'expression concerné peuvent être augmentées d'informations supplémentaires provenant de l'analyse qualitative ou de lectures complémentaires issues de la littérature scientifique.

La deuxième partie du chapitre fonctionne de manière identique à la précédente. Elle a pour objectif d'observer, à travers le temps, la répartition des tweets contenant les formes concurrentes. Ces dernières seront listées ultérieurement, dans la partie 3.2.2 du présent travail.

La troisième partie du chapitre 4 permet d'observer plus en détail les éléments *dead ça* et *check ça*. Elle a pour objectif de pallier le manque de profondeur de l'étude de la variation des expressions dans l'approche qualitative du travail en proposant une étude plus approfondie au moins dans le cadre de deux expressions. Afin de réaliser cette partie du travail, les tweets du CTBF contenant *dead ça* et *check ça* ont été collectés et stockés dans un fichier TXT automatiquement grâce à un programme réalisé en PERL. Le but est d'observer de manière quantitative les éléments qui entourent *dead ça* et *check ça*.

Le cinquième chapitre permet de proposer quelques observations supplémentaires sur bases des deux chapitres qui précèdent tout en faisant le lien avec l'état de l'art. Il permet également de revenir sur la méthode employée dans le travail et de dire en quoi cette méthode influence les interprétations des résultats.

Il a aussi pour objectif d'observer la répartition des tweets contenant l'ensemble des expressions étudiées et l'ensemble des expressions concurrentes de manière plus globale tout en faisant la comparaison avec la répartition que l'on aurait attendue.

Le tableau ci-dessous rend compte du procédé utilisé pour calculer le nombre de tweets attendu par année. Il ne se rapporte à aucun ensemble d'expression et est juste présent dans un but explicatif (les chiffres utilisés sont fictifs).

Année de production	Nombre de tweets contenant un ensemble d'expressions	Nombre de tweets du CTBF	Pourcentage des tweets du CTBF	Nombre de tweets attendu
2010	1	305 497	2,16%	$50 \times 2,16/100 = 1,08$
2011	2	762 198	5,40%	$50 \times 5,40/100 = 2,7$
2012	7	2 291 407	16,23%	$50 \times 16,23/100 = 8,115$
2013	10	3 280 884	23,24%	$50 \times 23,24/100 = 11,62$
2014	20	3 484 566	24,68%	$50 \times 24,68/100 = 12,34$
2015	10	3 993 665	28,29%	$50 \times 28,29/100 = 14,145$
Total	50	14 118 217	100%	50

Tableau 2 : Tableau explicatif fictif montrant comment obtenir le nombre de tweets attendu.

La deuxième colonne du tableau 2 reprend le nombre de tweets par année contenant un ensemble d'expressions. La troisième colonne contient le nombre de tweets présent par année dans le CTBF. La quatrième colonne contient le résultat du calcul du pourcentage des tweets du CTBF. Ainsi, pour 2010, on obtient le résultat de 2,16% en faisant le calcul suivant : $305\,497/14\,118\,217 \times 100$. On applique ensuite ce pourcentage au total du nombre de tweets récolté pour obtenir le nombre de tweets attendu (qui est, dans le cas présent de 50). Si on cherche à obtenir le résultat attendu pour 2010, il suffit d'effectuer le calcul suivant : $50 \times 2,16 / 100 = 1,08$. Un test statistique est ensuite utilisé afin de déterminer si les différences entre le nombre de tweets obtenu et le nombre de tweets attendu sont significatives.

Ce travail sur le nombre de tweets attendu et sur les tests statistiques n'est présent que dans le chapitre 5. Il n'est effectué que sur les données des tableaux 11 et 12. Les autres tableaux (les tableaux 3 à 10 inclus) ne sont pas concernés par ces calculs, mais contiennent le nombre de tweets extrait par année dans le CTBF (qui sert de valeur de référence). Ce choix a été fait

car seuls les tableaux 11 et 12 du chapitre 5 rendent compte de chiffres suffisamment élevés pour qu'il soit intéressant de les observer plus en profondeur.

Chapitre 3 : Analyse qualitative

3.1. Analyse de chaque expression

3.1.1. *J'ai dead ça*

Le terme *dead* est à l'origine un adjectif anglais. Si on fait la synthèse de l'ensemble des définitions données par le CAM, le COL et l'OXF, on obtient la signification suivante : *qui n'est plus vivant*. Cet adjectif semble être utilisé pour qualifier un être vivant ou un objet. Il semble aussi pouvoir être utilisé au sens propre comme au sens figuré. Le CAM, le COL et l'OXF proposent les synonymes suivants pour *dead* : *boring* et *tired*.

On remarque que le TLFi (qui est accessible dans la partie lexicale du CNRTL) donne une définition similaire à celle qui a été dégagée pour *dead* pour l'adjectif français *mort*.

On ne trouve pas de définition dans les dictionnaires traditionnels (le *Larousse en ligne* et le *Robert en ligne*) pour le terme *dead*. Aucun des dictionnaires présents sur le site du CNRTL ne donne une définition pour ce mot.

Selon le *Dictionnaire Orthodidacte*, l'expression *j'ai dead ça* se serait, répandue dans le langage des jeunes francophones à partir de la chanson d'Aya Nakamura intitulée *Djadja* (datant de 2018). Dans la chanson, on constate la présence de la forme *tu dead ça*. Le *Dictionnaire Orthodidacte* affirme également que la présence de *j'ai dead ça* remonte à 2010.

L'observation des exemples fournis par le réseau social X (anciennement Twitter) nous permet de proposer une signification pour l'expression *j'ai dead ça* : par cette expression, un locuteur exprime qu'il a réussi à effectuer une action avec brio. Il est possible de trouver différents exemples d'utilisation de cette expression sur le réseau social X :

- (a) Comment j'ai dead ça ! JP (@Djigui, 2023)
- (b) bah en 2h j'ai enregistré au propre toutes mes pistes de basse et organisé le morceau j'ai dead ça (@jadedwind, 2023)
- (c) Purée j'ai dead le makeup ajd j'aime troooop (@Bambina922, 2022)

Dans les exemples (a), (b) et (c), on constate que le terme *dead* joue le rôle d'un participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir*. L'expression *j'ai dead ça* n'est pas figée. À la suite d'une recherche sur X, on constate la possibilité de faire varier le pronom. On constate ainsi l'utilisation de *tu as dead ça*, *il a dead ça*, *on a dead ça*, *nous avons dead ça*, *vous avez dead*

ça, ils ont dead ça. Le *ça* présent dans l'expression peut être remplacé ou supprimé. Il peut être remplacé par un nom inanimé accompagné d'un déterminant (ce nom peut être accompagné d'un ou de plusieurs adjectifs) comme le montre l'exemple (c). On constate enfin que *dead* ne varie jamais.

3.1.2. Je vais check ça

La deuxième expression étudiée est *je vais check ça*. Le terme *check* est à l'origine un verbe anglais¹⁰. Le CAM, le COL et l'OXF définissent tous les trois le *check* comme une forme de vérification ou comme l'apposition d'une marque (une case cochée par exemple).

On ne trouve pas de définition dans les dictionnaires traditionnels (le *Larousse en ligne* et le *Robert en ligne*) pour le terme *check*. Aucun des dictionnaires présents sur le site du CNRTL ne donne une définition pour ce mot. Cependant, au vu de ce qui est dit dans d'autres dictionnaires moins conventionnels (*L'internaute* et *Wiktionnaire*), *check*, en français, serait un nom commun masculin renvoyant à un acte de vérification.

L'expression *je vais check ça*, au vu des nombreux exemples présents sur le réseau social X, serait utilisée lorsqu'un individu exprime son intention d'effectuer un acte de vérification ou d'observation. Les exemples suivants ont été pris sur X :

- (a) Désolé si je réponds pas à tous les commentaires postant des OC mais j'essaye de produire un max et il y en a tellement, je suis submergé là mais je vais Check ça au fur et a mesure (@franck_sabatier, 2022)
- (b) Merci Soso <3 je vais check ça!!!! (@farahtweete, 2022)

Dans les exemples (a) et (b), le terme *check* prend le rôle d'un infinitif présent. Le pronom de l'expression *je vais check ça* peut être changé. Cependant seules les formes suivantes semblent être réellement utilisées : *tu vas check ça* et *on va check ça*. Le *ça* peut être retiré ou remplacé. On remarque aussi que lorsque le *ça* est remplacé par autre chose, presque tous les pronoms sont utilisés. On retrouvera ainsi les formes suivantes : *je vais check quelque chose, tu vas check quelque chose, il va check quelque chose, on va check quelque chose, vous allez check quelque chose, ils vont check quelque chose*. Ce qui semble généralement remplacer le *ça*, d'après ce qu'on peut observer sur X, est un nom inanimé accompagné d'un déterminant

¹⁰ Il est possible d'utiliser la forme *to check*. Cependant, le choix a été fait d'utiliser, dans le présent travail, la forme *check* sans *to* afin de respecter la dénomination appliquée par les dictionnaires unilingues anglais utilisés. En effet, ces derniers considèrent que la forme *check* est un verbe (il n'utilisent pas *to check*). Le choix effectué s'applique également aux autres verbes anglais observés dans le présent mémoire.

(ce nom peut être accompagné d'un ou de plusieurs adjectifs). On remarque aussi que l'usage de *je vais check ça* n'est pas limité à un domaine et que le terme *check* est toujours invariable.

3.1.3. Je suis hype

Le CAM et le COL définissent le nom *hype* comme un fort usage de la publicité et des médias servant à intéresser les gens à un sujet ou à un produit. Ces deux dictionnaires définissent le verbe *hype* de manière similaire : ils considèrent que le verbe *hype* désigne l'action de faire une publicité à un produit. L'OXF, quant à lui, ne fait pas mention d'un verbe *hype*. Cependant il définit le nom *hype* de cette manière : « advertisements and discussion in the media telling the public about a product and about how good or important it is. » (Oxford Learner's Dictionaries, s. d.)

En français, le terme *hype* est défini dans le *Larousse* et dans le *Robert*. Le *Larousse* donne la définition suivante à l'adjectif *hype* : « Qui est à la pointe de la mode » (Larousse, s. d.). Le nom *hype* est, quant à lui, défini comme « la dernière mode » (Larousse, s. d.). Le *Robert* donne approximativement les mêmes définitions.

La forme *je suis hype* semble, au vu des recherches sur X, avoir un autre sens que tous ceux présentés précédemment. Grâce à X, on peut traduire l'expression *je suis hype* par *je suis extrêmement enthousiaste vis-à-vis de quelque chose* (l'enthousiasme frisant ici l'hystérie). L'usage de *je suis hype* ne se limite pas à un domaine particulier. Sur X, il est possible de trouver plusieurs exemples d'utilisation de *je suis hype* dont :

- (a) OK je suis hype fois 1000 (@vlte_theo, 2022)
- (b) ok c'est bon je suis hype mais c'est une adaptation de netflix donc j'ai un peu peur (@Legoshit4881, 2022)
- (c) Je suis retomber je suis hype par ce jeu de merde (@theo23_, 2023)
- (d) Je suis hype par ces 2 là pour ce rassemblement. Je suis hype par Adli [...] (@Mocrocito, 2023)

Dans tous les exemples précédemment cités, le terme *hype* remplace le participe passé. Il n'est utilisé qu'avec l'auxiliaire être. On constate que l'expression *je suis hype* est déclinable. On retrouvera ainsi l'utilisation sur X de *tu es hype*, *il est hype*, *on est hype*, *nous sommes hype*, *vous êtes hype* (même s'il semble moins utilisé) ainsi que d'*ils sont hype*. L'expression *je suis hype* peut être accompagnée par un complément. Ainsi on trouvera, par exemple, des formes du type *je suis hype par quelque chose* ou *je suis hype par quelqu'un*.

3.1.4. Je vais chill

Le *chill* de l'expression *je vais chill* provient du verbe anglais *chill* tout en ayant un sens qui se rapproche du verbe à particule *chill out* qui en dérive. Le CAM, le COL et l'OXF proposent approximativement la même définition : *chill out* est défini comme l'action de se relaxer, de se détendre. Quant au verbe *chill*, il est défini comme l'action de refroidir (au sens propre du terme) dans les trois dictionnaires.

On ne trouve pas de définition dans les dictionnaires traditionnels de langue française (le *Larousse en ligne* et le *Robert en ligne*) pour le terme *chill*. Cependant, le terme *chill*, en français, selon le *Dictionnaire Orthodidacte* et le *Wiktionnaire* est un adjectif qui signifierait *calme, tranquille*. Ces deux dictionnaires parlent aussi de la forme *chiller* qui serait un verbe signifiant *se détendre*.

Au vu de ce que l'on rencontre sur X, on se rend rapidement compte que l'expression *je vais chill* signifie *je vais passer un moment tranquille*. Par cette expression, un locuteur signale son intention de profiter d'un moment où il peut faire ce dont il a envie afin de se détendre. Il est possible de trouver les exemples suivants sur X :

- (a) Merci pour tous vos messages les potes... je sais pas trop quoi penser de ma saison, je vais chill 1 semaine et réfléchir à mon futur, peut-être jouer avec des EUs.. on verra ! gl aux FR en finale ! (@Airwaks, 2021)
- (b) Je vais chill et demain long stream :) (@NeverSayYesPog, 2022)

Le terme *chill*, dans les exemples (a) et (b) assume le rôle d'un verbe à l'infinitif présent. L'expression *je vais chill* peut être accompagnée d'un complément circonstanciel. Cette expression est utilisée majoritairement dans le cadre des loisirs. On constate que la forme *je vais chill* est déclinable. Sur X on retrouve les formes suivantes : *tu vas chill*, *il va chill*, *on va chill*, *vous allez chill*, *ils vont chill*. On remarque enfin que le terme *chill* reste invariable malgré les modifications pouvant avoir lieu dans l'expression.

3.1.5. J'ai cop

Le terme anglais *cop* est défini de la même manière dans le CAM, le COL et l'OXF. Les trois dictionnaires sont d'accord pour dire que le nom commun *cop* est une manière familière de dire *officier de police*. Le CAM propose deux définitions pour un verbe *cop*. La première est : « to arrest someone for a crime » (Cambridge Dictionary, s. d.). La seconde est :

« to receive or obtain something » (Cambridge Dictionary, s. d.). La deuxième définition du verbe *cop* proposé par le CAM se rapproche de la signification de *j'ai cop* que l'on peut dégager au vu de ce qui est présent sur X.

On ne trouve pas de définition dans les dictionnaires traditionnels de langue française (il n'y a aucun résultat dans le *Larousse en ligne*, le *Robert en ligne* et les dictionnaires présents sur le site du CNRTL) pour le terme *cop*.

Il est intéressant de constater que certains sites (tels que *SneakHeart* et *Limited Resell*) non professionnels dans le domaine de la langue française proposent une étymologie selon laquelle l'expression viendrait du nom commun *cop*. Ceci est assez étonnant dans la mesure où la deuxième signification du verbe *cop* donnée par le CAM semble plus proche de la signification française de l'expression étudiée.

L'expression *j'ai cop*, au vu des recherches effectuées sur X, signifierait *j'ai acheté*. Elle semble surtout être utilisée dans le domaine de la mode et des vêtements streetwear. Sur X, il est possible de trouver plusieurs exemples d'utilisation de *j'ai cop* dont :

- (a) J'ai cop une veste carhartt 50€ alala (@notminedeed, 2022)
- (b) J'ai cop cet ensemble nike a 689€, j'ai fait une affaire non ? (@PoloPatateau, 2022)

On remarque que *j'ai cop* est déclinable. En effet, sur X on retrouve les formes suivantes : *tu as cop*, *il a cop*, *on a cop*, *vous avez cop*, *ils ont cop*. L'expression, *j'ai cop* est souvent accompagnée (si elle est accompagnée) par un nom (ce nom est accompagné de son déterminant et peut être accompagné d'un ou de plusieurs adjectifs) désignant un objet inanimé, généralement un vêtement. Le terme *cop*, dans l'expression, est toujours invariable. Dans le cas présent il est utilisé comme un participe passé employé avec l'auxiliaire avoir.

3.1.6. J'ai stalk

Le terme anglais *stalk* peut désigner plusieurs choses en anglais. Le CAM et le COL donnent des définitions pour le nom *stalk* et pour le verbe *stalk*. On remarque que le nom *stalk* se rapporte au domaine des plantes. On remarque aussi que les définitions données pour le verbe *stalk* sont plus intéressantes parce qu'elles se rapprochent plus de la traque et d'une forme d'espionnage.

D'après le CAM, le verbe *stalk* est défini comme ceci : « to follow an animal or person as closely as possible without being seen or heard [...] » (Cambridge Dictionary, s. d.). Le COL

définit quant à lui le verbe *stalk* de la manière suivante : « If someone stalks someone else, especially a famous person or a person they used to have a relationship with, they keep following them or contacting them in an annoying and frightening way » (Collins, s. d.). L'OXF, quant à lui, ne fait pas mention d'un verbe *stalk* et donne une définition du nom *stalk* proche de celles des deux autres dictionnaires.

On ne trouve pas de définition dans les dictionnaires traditionnels de langue française (il n'y a aucun résultat dans le *Larousse en ligne*, le *Robert en ligne* et les dictionnaires présents sur le site du CNRTL) pour le terme *stalk*.

L'expression *j'ai stalk* semble signifier *j'ai espionné quelqu'un sur internet*. Cette expression n'est utilisée que dans le domaine informatique. Cette signification semble s'éloigner des définitions données par le CAM et le COL (qui renvoyaient à une traque physique et au harcèlement). Sur X, il est possible de trouver les exemples suivants :

- (a) j'ai encore laissé un like chez quelqu'un que j'ai stalk enfermez moi de suite (@saotoru_, 2023)
- (b) j'ai stalk le twitter de ma soeur, tu retweets bien san fdp (@hehetsangg, 2023)

Dans les exemples (a) et (b), on constate que le mot *stalk* assume le rôle d'un participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir*. L'expression *j'ai stalk* est déclinable. Sur X on retrouve les formes suivantes : *tu as stalk*, *il a stalk*, *ils ont stalk*. Généralement, l'expression *j'ai stalk* est suivie d'un complément. Le complément qui suit cette expression renvoie toujours à un humain (comme le reflètent les deux exemples précédemment cités). On remarque également que *stalk* est toujours invariable.

3.1.7. J'ai upload

Le CAM, le COL et l'OXF proposent des définitions identiques pour le verbe anglais *upload*. Ce verbe renvoie, selon eux, à l'action de transmettre des données informatisées.

On ne trouve pas de définition dans les dictionnaires traditionnels de langue française (il n'y a aucun résultat dans le *Larousse en ligne*, le *Robert en ligne* et les dictionnaires présents sur le site du CNRTL) pour le terme *upload*. *L'internaute* dit que le mot *upload* est un verbe signifiant : « [...] télécharger un fichier depuis son ordinateur vers un périphérique externe ». (*L'internaute*, s. d.)

Si on se base sur les exemples trouvés sur X donnés ci-dessous, l'expression *j'ai upload* semble signifier *j'ai transmis des données sur internet*.

- (a) Parce que je trouvais la trend cool sur tiktok (Ils ont ban mon compte 1h après que j'ai upload cette vidéo ptdr) (@Pulsation_Dylan, 2021)
- (b) Bonjour, j'ai upload ma vidéo sur votre site. (@AlexisLinant63, 2022)

L'expression *j'ai upload* est déclinable. Sur X on retrouve les formes suivantes : *tu as upload, il a upload, nous avons upload, vous avez upload, ils ont upload*. L'expression *j'ai upload* peut être accompagné d'un nom inanimé (et de son déterminant) comme le montre l'exemple (b). Elle peut aussi être accompagnée d'un pronom démonstratif dont le référent est un nom inanimé. Cette expression est utilisée dans le domaine de l'informatique. *Upload* ne s'accorde en aucun cas. Dans les exemples ci-dessus, il assume le rôle d'un participe passé employé avec l'auxiliaire avoir.

3.1.8. Je vais stream

Plusieurs définitions sont données par les différents dictionnaires pour le terme *stream*. Cependant, si on synthétise les informations fournies par le CAM, le COL et l'OXF, on peut dire que le verbe *stream* renvoie à l'action de transmettre des informations (telles que des images et des sons) de manière continue.

On ne trouve pas de définition dans les dictionnaires traditionnels de langue française (il n'y a aucun résultat dans le *Larousse en ligne*, le *Robert en ligne* et les dictionnaires présents sur le site du CNRTL) pour le terme *stream*. *Wiktionnaire* propose, lui, cette définition du terme *stream* : « Diffusion en direct d'une émission ». (Wiktionnaire, s. d.)

Au vu des exemples présents sur X, on peut dire qu'un locuteur, quand il fait usage de *je vais stream*, dit qu'il va animer une émission sur un site internet ou sur une plateforme de streaming telle que Twitch. Cette émission étant retransmise en direct aux spectateurs. Sur X, il est possible de trouver les exemples suivants :

- (a) Les freros je vais stream demain je voulais sstream ce soir mais on m'a appelé pour une mission montage meuble 🤔 (@mohlekingFUT, 2023)
- (b) Bah du coup je vais stream et essayer d'aller dormir hein (@Lepi_lir, 2022)

Comme on peut le constater, dans les exemples (a) et (b), que le terme *stream* assume le rôle d'un verbe à l'infinitif présent. L'expression *je vais stream* est déclinable. Sur X on

retrouve les formes suivantes : *tu vas stream, il va stream, on va stream, nous allons stream, vous allez stream, ils vont stream*. Je constate aussi une concurrence avec l'expression *je vais streamer*. L'expression *je vais stream* peut être employée seule, mais peut aussi être accompagnée d'un ou de plusieurs compléments circonstanciels. On remarque aussi que *stream* est invariable.

3.1.9. Je vais live

Le CAM, le COL ainsi que l'OXF, semblent proposer des définitions semblables pour l'adjectif *live*. L'adjectif *live* est selon eux utilisé pour qualifier une performance qui est produite en direct. Ils donnent la même définition pour l'adverbe *live*.

Le *Larousse en ligne* et le *Robert en ligne* donnent plusieurs définitions du terme *live*. Ils sont cependant d'accord pour dire qu'il s'agit d'un adjectif qualifiant une émission effectuée en direct devant un public.

L'expression *je vais live*, au vu de ce que l'on rencontre sur le réseau social X, semble être un synonyme de l'expression *je vais stream*. Sur X, il est possible de trouver les exemples d'utilisation suivants :

- (a) Yooo je reprends les lives cette semaine à partir de demain ! Je vais live jeudi vendredi dimanche. JE LIVE AUSSI EXCEPTIONNELLEMENT SAMEDI CE SERA LES 2 ANS DE LA CHAINE !!! J'espère que vous serez là cette semaine. Grosse brillance sur vous! (@Suun_bear, 2022)
- (b) LES FRÈRES JE VAIS LIVE VERS 21H !!!! (@Nazox__, 2022)

Le terme *live* est, à l'origine, soit un adjectif soit un adverbe. Il est intégré sans adaptation dans l'expression. On remarque que l'expression est déclinable ; le pronom varie facilement. Le terme *live*, dans le cadre de l'expression étudiée, prend la place d'un verbe à l'infinitif. L'expression *je vais live* peut être accompagnée d'un complément. Elle peut aussi être utilisée seule (même si c'est beaucoup moins fréquent). Cette expression est utilisée dans le domaine du divertissement sur internet.

3.1.10. Je dois clean

Les trois dictionnaires unilingues (le CAM, le COL et l'OXF) semblent proposer approximativement les mêmes définitions pour le mot *clean*. D'après le CAM, *clean* est soit un adjectif soit un verbe. La définition de l'adjectif *clean* qui se rapproche le plus de l'expression

recherchée est : « not dirty » (Cambridge Dictionary, s. d.). Le verbe *clean* est défini comme ceci : « to remove dirt from something » (Cambridge Dictionary, s. d.). Le COL définit l'adjectif *clean* de la manière suivante : « Something that is clean is free from dirt or unwanted marks » (Collins, s. d.). Ce même dictionnaire définit le verbe *clean* de la manière suivante : « If you clean something or clean dirt off it, you make it free from dirt and unwanted marks, for example by washing or wiping it. If something cleans easily, it is easy to clean. » (Collins, s. d.). L'OXF, quant à lui, ne fait pas mention d'un verbe *clean* et donne une définition de l'adjectif *clean* semblable à celle du *Cambridge Dictionary*. Dans l'ensemble des définitions des trois dictionnaires, on retrouve une idée de nettoyage. Cependant on constate que ce nettoyage est assez concret.

Le *Larousse en ligne* et le *Robert en ligne* donnent plusieurs définitions du terme *clean*. Ils sont cependant d'accord pour dire qu'il s'agit d'un adjectif qui signifie *propre* et ce au sens propre comme au sens figuré.

Selon ce que l'on peut observer sur X, l'expression *je dois clean* signifie *je dois nettoyer*. Cependant, le terme *nettoyer* prend ici un sens large. On peut ainsi *clean* un historique internet, une maison, un dessin. Sur X, il est possible de trouver plusieurs exemples d'utilisation de cette expression :

- (a) 🤖🤖🤖🤖 ça me fume car à chaque fois que je dois faire un edit, je dois clean + redessiner le perso en chauve mais la tête de Marco sans cheveux me termine ptdrrrrr #onepiece981 (@HmichNabil, 2020)
- (b) Bonjouarrrr, je préviens ici mais je vais pas stream ni aujourd'hui et ni demain, je dois clean ma maison de A à Z mais je streamerai depuis chez mes parents normalement dès mercredi ! (@Minit1nmar, 2022)
- (c) Demain je dois clean tout l'appartement et faire ma valise pour dimanche je vais caner (@petrocchialison, 2021)
- (d) en vrai je l'ai trop dit a personne, mais je me suis un peu éloigné de ce réseau ces derniers temps, je vais revenir mais je dois clean mes follows pour m'éloigner des dramas de ses morts et en ce moment, j'ai 0 la foi (@CookingPopa, 2021)

Dans les exemples (a) et (b), le *clean* assume un rôle de verbe à l'infinitif. L'expression *je dois clean* est déclinaison. Sur X on retrouve (en petit nombre) les formes suivantes : *tu dois clean*, *il doit clean*, *on doit clean*. On peut aussi remarquer l'existence d'une forme concurrente *je dois cleaner* (qui semble cependant moins utilisée). Si on considère que le *clean* de

l'expression est à l'origine un adjectif, on est face à un cas de métonymie puisqu'on désigne une action par son résultat. Généralement on doit *clean* quelque chose. L'expression est donc souvent accompagnée d'un nom inanimé ou d'un pronom démonstratif dont le référent est un nom inanimé.

3.1.11. *J'ai spawn*

Le terme *spawn* en anglais est soit un nom soit un verbe. Seules les définitions proposées pour le verbe *spawn* se rapprochent de l'expression *je vais spawn* en français. Le CAM, définit le verbe *spawn* de la manière suivante : « to cause something new, or many new things, to grow or start suddenly » (Cambridge Dictionary, s. d.). Le COL définit le verbe *spawn* de la manière suivante : « If something spawns something else, it causes it to happen or to be created » (Collins, s. d.). L'OXF, quant à lui, définit le verbe *spawn* de cette manière : « to cause something to develop or be produced. » (Oxford Learner's Dictionaries, s. d.)

On ne trouve pas de définition dans les dictionnaires traditionnels de langue française (il n'y a aucun résultat dans le *Larousse en ligne*, le *Robert en ligne* et les dictionnaires présents sur le site du CNRTL) pour le terme *spawn*. On ne trouve pas davantage de définitions de ce mot dans *Wiktionnaire* et dans *Linternaute*.

Les définitions précédentes se rapprochent de la signification que l'on peut proposer pour *j'ai spawn*. Sur base des exemples trouvés sur X, on peut dire que *j'ai spawn* signifie *j'ai apparu*. Cette expression n'est utilisée que dans un seul domaine : celui du jeu vidéo. Sur X, il est possible de trouver plusieurs exemples d'utilisation de *j'ai spawn* dont :

- (a) j'ai spawn en mode passif sur GTA 5 Online (@unarobaze, 2021)
- (b) J'AI SPAWN DANS LE CAMP ENNEMI PTDRRRR (@Wanlaast, 2020)

Le terme *spawn* assume le rôle de participe passé. Il est toujours utilisé avec l'auxiliaire *avoir*. On notera qu'il est toujours invariable. L'expression *j'ai spawn* est déclinable. Sur X on retrouve les formes suivantes (en assez petit nombre) : *tu as spawn*, *il a spawn*, *vous avez spawn*, *ils ont spawn*. Je remarque cependant que la recherche de *nous avons spawn* sur X n'a pas donné de résultats. L'expression *j'ai spawn* est souvent accompagnée d'un complément circonstanciel de lieu. Cette expression n'est utilisée que dans le domaine du jeu vidéo.

3.1.12. J'ai drop

Les trois dictionnaires unilingues précédemment cités proposent des définitions assez proches pour le verbe anglais *drop*. Le CAM, le COL et l'OXF présentent tous le verbe *drop* comme l'action de laisser tomber quelque chose ou quelqu'un.

On ne trouve pas de définition se rapprochant de la signification de l'expression *j'ai drop* dans les dictionnaires traditionnels de langue française (il n'y a aucun résultat dans le *Larousse en ligne*, le *Robert en ligne* et les dictionnaires présents sur le site du CNRTL) pour le terme *drop*. On retrouve en revanche une définition de *drop* se rapprochant d'une des significations dégagées à la suite de l'observation des éléments trouvés sur X dans *Wiktionnaire* : « (Jeux vidéo) Objet récupéré sur le cadavre d'un ennemi » (*Wiktionnaire*, s. d.).

En français, au vu de ce que l'on rencontre sur le réseau social X, l'expression *j'ai drop* peut avoir plusieurs sens. Elle signifierait : *j'ai laissé tomber quelque chose*, *j'ai lâché quelque chose* et *j'ai reçu quelque chose* (cette signification semble être la moins présente). Sur X, il est possible de trouver plusieurs exemples d'utilisation de *j'ai drop* dont :

- (a) OMG TOKYO REVENGERS NOUVELLE SAISON MDRRRR, l'arc adapté sera incroyable mais après j'ai drop le manga, c'est comment actuellement les reufs ? (@doflaFR, 2022)
- (b) Yesssss Twitter !!! J'ai drop un nouveau titre « Metalzeuta » il est disponible sur toutes les plateformes de streaming et il est accompagné d'un clip sur YTB 🙄 (@TazManieLATH, 2022)
- (c) C'est marrant moi aussi j'ai drop broly regards (@Shapo____, 2022)

Dans l'exemple (a), le locuteur dit qu'il a abandonné la lecture d'un manga du nom de *Tokyo Revengers*. Dans l'exemple (b), le locuteur dit qu'il a lâché, ou, devrait-on dire, mis en ligne un titre de musique. Dans l'exemple (c), un locuteur dit qu'il a débloqué un personnage du nom de Broly dans un jeu vidéo.

Le terme *drop* assume, dans cette expression, le rôle d'un participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir*. On constate que la forme *j'ai drop* est déclinable. Sur X on retrouve les formes suivantes : *tu as drop*, *il a drop*, *vous avez drop*, *ils ont drop*. L'expression *j'ai drop* est généralement accompagnée d'un nom inanimé ou d'un pronom démonstratif dont le référent est un nom inanimé. Cette expression ne se limite pas à une discipline ou à un cadre particulier. Le terme *drop*, en lui-même, est invariable.

3.1.13. *J'ai rock*

Le CAM, le COL et l'OXF donnent approximativement les mêmes définitions pour le nom anglais *rock*. Ces définitions donnent les caractéristiques principales de la pierre. Le verbe *rock*, quant à lui est défini différemment dans le CAM et dans le COL (l'OXF, lui, ne donne aucune définition). Le CAM donne la seule définition du verbe *rock* qui se rapproche de la signification de l'expression : « to wear a particular style of clothing, etc. and look good or fashionable ». (Cambridge Dictionary, s. d.)

On ne trouve pas de définition se rapprochant de la signification de l'expression *j'ai rock* dans les dictionnaires traditionnels de langue française (il n'y a aucun résultat dans le *Larousse en ligne*, le *Robert en ligne* et les dictionnaires présents sur le site du CNRTL) pour le terme *rock*. Il en va de même pour *L'Internaute* et *Wiktionnaire*. L'ensemble de ces dictionnaires renvoient au genre musical *rock*.

Sur base des recherches effectuées sur X, l'expression *j'ai rock* signifierait *j'ai porté* (un vêtement). Cette expression semble être majoritairement utilisée dans le cadre vestimentaire *streetwear*. Sur X, il est possible de trouver plusieurs exemples d'utilisation de *j'ai rock* dont :

- (a) Hier j'ai rock cette petite chose 🚀 (@lemath_, 2023)
- (b) Hier soir j'ai rock une doudoune, quelle plaisir. (@Zee_is_real, 2022)

Dans le cadre de l'exemple (a), le message est accompagné d'une photo montrant une personne portant une paire de chaussures particulière. Le terme *rock* assume le rôle d'un participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir* dans l'expression *j'ai rock*. Ce terme est toujours invariable. L'expression peut varier au niveau du pronom. On retrouve par exemple *tu as rock*, *il a rock*. *J'ai rock* est souvent accompagné d'un nom inanimé ou d'un pronom démonstratif dont le référent est un nom inanimé. Le nom inanimé doit désigner quelque chose que l'on porte au quotidien (un vêtement, une paire de chaussures).

3.1.14. *J'ai ghost*

Le CAM, le COL et l'OXF définissent tous le nom commun anglais *ghost* comme l'esprit d'une personne décédée qui apparaît devant des personnes vivantes. On remarque que l'OXF est le seul dictionnaire qui ne donne pas de définition pour le verbe *ghost*. Le CAM donne la définition suivante pour le verbe *ghost* : « to end a relationship with someone suddenly

by stopping all communication with them » (Cambridge Dictionary, s. d.). Cette définition est celle qui se rapproche le plus de la définition que l'on pourrait donner de *j'ai ghost*.

On ne trouve pas de définition se rapprochant de la signification de l'expression *j'ai ghost* dans les dictionnaires traditionnels de langue française (il n'y a aucun résultat dans le *Larousse en ligne*, le *Robert en ligne* et les dictionnaires présents sur le site du CNRTL) pour le terme *ghost*. Il en va de même pour *Linternaute* et *Wiktionnaire* qui proposent des définitions liées à des programmes informatiques.

Au vu des éléments présents sur X, on peut dire que l'expression *j'ai ghost*, dans le français des jeunes, signifie *j'ai ignoré quelqu'un*. Sur X, il est possible de trouver plusieurs exemples d'utilisation de *j'ai ghost* dont :

- (a) bref on rigole on rigole mais j'ai ghost presque tout mes amis écoliers jvais faire comment ? (@tehila_gk, 2022)
- (b) Les gens que j'ai ghost en 2019 ça reste valable pour 2020 hein , restez digne svp (@JuniorEazybreez, 2019)

Le terme *ghost* prend le rôle d'un participe passé. Il est toujours est utilisé avec l'auxiliaire avoir. On notera qu'il est toujours invariable. Les deux seules déclinaisons de *j'ai ghost* qui sont utilisées sont : *il a ghost* et *ils ont ghost*. L'expression *j'ai ghost* est souvent accompagnée d'un complément. Elle est accompagnée d'un nom animé (désignant un humain). Cette expression est souvent utilisée dans le domaine informatique (et surtout dans le domaine des réseaux sociaux).

3.1.15. Je suis jetlag

Le CAM, le COL et l'OXF donnent approximativement les mêmes définitions pour le nom *jet lag*. Ils définissent ce terme comme le sentiment de fatigue dû à un long voyage en avion vers un endroit se situant dans un fuseau horaire différent de celui du point de départ. On remarque aussi l'existence de la forme *jetlag* en anglais. Cependant cette forme ne figure pas dans le CAM, le COL et l'OXF.

On ne trouve pas de définition pour le terme *jetlag* (en tout cas, pas s'il est orthographié de cette manière) dans les dictionnaires traditionnels de langue française (il n'y a aucun résultat dans le *Larousse en ligne*, le *Robert en ligne* et les dictionnaires présents sur le site du CNRTL). Il en va de même pour *Linternaute*. *Wiktionnaire* propose en revanche la définition suivante : « Syndrome physiologique dû au décalage horaire. » (Wiktionnaire, s. d.)

En français, on remarque qu'on utilise le terme anglais *jetlag* en un seul mot. L'expression *je suis jetlag* semble signifier *mon horloge interne est dérégulée* (pas nécessairement par un long voyage). Sur X, il est possible de trouver plusieurs exemples d'utilisation de *je suis jetlag* dont :

- (a) Je me déteste j'ai dormi à 18:30 et je me suis réveillée à 22:00. Je suis Jetlag avec le télétravail genre (@aiida_stark, 2021)
- (b) pfiou je suis jetlag du changement d'heure 🙄 🙌 (@morganegdss, 2019)

L'expression est surtout utilisée avec *je*, mais il est possible de faire varier le pronom personnel. On retrouvera ainsi : *tu es jetlag*, *il est jetlag*, *on est jetlag*, *vous êtes jetlag*, *ils sont jetlag*. Cependant, les tweets contenant ces variations sont peu nombreux. Le terme *jetlag* est à l'origine un nom commun. Ce terme est utilisé à la place du participe passé et est employé avec l'auxiliaire *être*. On remarque qu'il est invariable. L'expression *je suis jetlag* peut être utilisée seule ou être accompagnée par un complément circonstanciel de cause ou de temps. Cette expression n'est plus seulement utilisée dans le domaine des transports.

3.1.16. Je vais tryhard

Cette forme vient de deux mots anglais *try* et *hard*. Le CAM, le COL et l'OXF donnent approximativement les mêmes définitions pour le verbe *try*. Pour eux, ce verbe signifie tenter de faire quelque chose. L'OXF est le seul des trois dictionnaires qui ne donne pas de définition pour le nom commun *try*. Les deux autres proposent la signification suivante : une tentative d'accomplir une certaine action. Le CAM, le COL et l'OXF donnent également approximativement les mêmes définitions pour l'adjectif *hard* qu'ils définissent comme quelque chose qui est difficile à réaliser. On remarque aussi l'existence de la forme *tryhard* en anglais qui n'est pas présente dans les dictionnaires unilingues.

On ne trouve pas de définition pour le terme *tryhard* dans le *Larousse en ligne*, le *Robert en ligne* et les dictionnaires présents sur le site du CNRTL. Il en va de même pour *L'internaute*. *Wiktionnaire* propose en revanche deux définitions en lien avec les jeux vidéo. On y retrouve l'idée de jouer de manière très (voir trop) sérieuse à un jeu afin de progresser dans ce jeu.

L'expression *je vais tryhard*, si on se base sur ce qu'on peut trouver sur X, signifie *s'acharner sur une activité en vue d'obtenir la réussite de cette dernière*. Sur X, il est possible de trouver ces exemples :

- (a) Je vous jure que je vais tryhard la muscu jusqu'à ce que je sache faire une traction (@Graouh, 2022)
- (b) Je vais tryhard Fortnite mdr #LENOVOxFNAC (@Qotex_ytb, 2022)

Tryhard est utilisé à la place d'un verbe à l'infinitif présent dans l'exemple (a) et l'exemple (b). L'expression *je vais tryhard* est généralement accompagnée d'un complément. L'expression est souvent accompagnée d'un nom commun inanimé ou d'un pronom démonstratif dont le référent est un nom commun inanimé. Souvent, ce nom renvoie à une activité. Cette expression peut être utilisée dans différents domaines nécessitant un effort. On remarque que le pronom de l'expression peut facilement varier. Le terme *tryhard* est toujours invariable dans le cadre de l'expression.

3.1.17. Je vais geek

Dans le CAM, le COL et l'OXF, on constate que le nom *geek* renvoie à une personne qui est détentrice d'un savoir particulier dans le domaine technologique et dans le domaine informatique.

Le *Larousse en ligne* et le *Robert en ligne* donnent des définitions presque identiques pour le terme *geek*. Tous deux définissent le terme *geek* soit comme un nom renvoyant à une personne passionnée de technologie et de jeux vidéo soit comme un adjectif qualifiant une chose liée à la technologie et au jeu vidéo.

On peut dire, à la suite d'une observation des exemples d'utilisation présents sur le réseau social X, que l'expression *je vais geek* signifie *je vais jouer aux jeux vidéo*. Le terme *geek* a donc été réduit ici à une technologie particulière. Il est possible de donner les deux exemples suivants :

- (a) Aujourd'hui je vais geek fort! @NopeV1. (2021)
- (b) Je vais geek toute la night 🤓🤓 (@MTCMrx, 2022)

On remarque que *geek* est intégré sans adaptation et prend la place d'un verbe à l'infinitif. Il reste toujours invariable. On remarque que l'expression en elle-même peut être déclinée (le pronom peut varier.) Cette expression peut être accompagnée d'un complément. Sur X, on retrouve souvent la structure suivante : *je vais geek sur quelque chose*. Le *quelque chose* en question étant un jeu vidéo.

3.1.18. Je vais game

Les définitions données par le CAM, le COL et l'OXF pour le nom *game* semblent être assez proches les unes des autres. Les trois dictionnaires renvoient à la notion de jeu (au sens d'activité divertissante).

On ne trouve pas de définition se rapprochant de la signification de l'expression *j'ai game* dans les dictionnaires traditionnels de langue française (il n'y a aucun résultat dans le *Larousse en ligne*, le *Robert en ligne* et les dictionnaires présents sur le site du CNRTL) pour le terme *game*. *Wiktionnaire*, en revanche donne une définition intéressante : *game* est un nom féminin renvoyant à une partie, un jeu ou un match dans le domaine sportif ou dans le domaine des jeux vidéo.

Je vais game, d'après les éléments trouvés sur X, semble signifier *je vais jouer*. Sur X, il est possible de trouver les exemples suivants :

- (a) Bon week-end ! Moi je vais game là (@Chaussette_TV, 2022)
- (b) le saint algorithme est avec moi je ne lache pas le jeu je vais game toute la nuit (@bstngnrn, 2022)

Le terme *game* est à la base, en anglais, un nom commun. Il a été placé sans adaptation dans l'expression. Il y prend la place d'un verbe à l'infinitif. Elle peut être accompagnée d'un complément. Cette expression n'est pas uniquement utilisée dans le domaine du jeu vidéo comme l'était *je vais geek* : il est possible de dire *je vais game* quand on décide de faire un match de football avec des amis. Le terme *game* reste invariable. L'expression peut être déclinée dans la mesure où le pronom peut varier.

3.1.19. J'ai rec

Le CAM, le COL proposent plusieurs définitions pour le terme *rec* utilisé tout seul. Le terme *rec*, en tant que nom, est décrit comme l'abréviation de *recreation*, *recreation ground* et *recommendation*. Le terme *rec*, en tant qu'adjectif, est décrit comme l'abréviation de *recreational*. Le terme *rec*, en tant que verbe, est décrit comme l'abréviation de *recommend*. Le COL le définit, entre autres, comme une abréviation de *record* en anglais américain.

On ne trouve pas de définition pour le terme *rec* dans le *Larousse en ligne*, le *Robert en ligne* et les dictionnaires présents sur le site du CNRTL. C'est également le cas pour *L'internaute* et *Wiktionnaire*.

Selon ce que l'on peut observer sur X, l'expression *j'ai rec* signifierait *j'ai enregistré quelque chose* (de manière audio ou audiovisuelle). Il est possible de trouver les exemples suivants :

(a) Hier j'ai rec une dinguerie au stud 🍷👤 (@NolanJesley, 2022)

(b) j'ai rec mon premier son (@teddynemes1s, 2020)

On remarquera, dans les exemples (a) et (b), que *rec* assume le rôle d'un participe passé employé avec *avoir*. Le terme *rec* ne varie en aucun cas (même lors des modifications possibles de l'expression entière). L'expression en elle-même n'est pas figée dans la mesure où le pronom peut varier.

3.1.20. *J'ai scroll*

Le CAM, le COL et l'OXF proposent des définitions différentes pour le nom et pour le verbe *scroll*. Le CAM propose plusieurs définitions dont « to move text or pictures up or down on a computer screen to view different parts of them [...] » (Cambridge Dictionary, s. d.). Le COL propose la définition suivante : « If you scroll through text on a computer or phone screen, you move the text up or down to find the information that you need. » (Collins, s. d.) et « to display (lines of text, television credits, etc.) by moving them vertically or horizontally on a video screen » (Collins, s. d.). Ce sont les deux définitions les plus proches du sens de *scroll* en français et dans ces deux cas, *scroll* est un verbe. L'OXF ne propose aucune définition se rapprochant de l'expression française étudiée.

On ne trouve pas de définitions pour le terme *scroll* dans le *Larousse en ligne*, le *Robert en ligne* et les dictionnaires présents sur le site du CNRTL. *L'internaute* et *Wiktionnaire* ont des définitions similaires du terme *scroll*. Selon eux, ce terme désigne le défilement dans un contexte informatique.

Sur base de ce qui est présent sur le réseau social X, on peut dire que *j'ai scroll* signifie *j'ai fait défiler des informations sur une application ou un réseau social*. Sur X, il est possible de trouver les exemples suivants :

(a) j'ai scroll 30 secondes (@CharlonSb_, 2023)

(b) « Nn j'ai scroll les bail sur Twitter et j'ai vu ça donc je me suis posé des questions » (@FlyzacOff, 2023)

L'expression n'est pas figée. Le pronom peut varier. Cependant, le seul élément qui ne varie pas est le terme *scroll* qui assume ici, le rôle d'un participe passé. On remarque que l'expression est utilisée principalement dans le domaine de la technologie.

3.2. Analyse qualitative de l'ensemble des expressions

3.2.1. Est-il possible de décliner les expressions ?

Il est intéressant de remarquer, dans les expressions précédemment présentées, que la personne de l'expression peut varier facilement : on retrouve des variations en *tu, il, elle, on, nous, vous, ils* et *elles*. Le procédé de variation est, en lui-même, relativement simple. Cependant la personne n'est pas la seule chose qu'il est possible de faire varier dans le cadre des expressions présentées. Il est, en effet, possible de faire varier le verbe qui précède le terme anglais.

Par exemple, dans le cadre des expressions *j'ai dead ça, j'ai cop, j'ai stalk, j'ai upload, j'ai spawn, j'ai drop, j'ai rock, j'ai ghost, j'ai rec, j'ai scroll*, il est possible de changer le *j'ai* en *je vais*. On obtient ainsi : *je vais dead ça, je vais cop, je vais stalk, je vais upload, je vais spawn, je vais drop, je vais rock, je vais ghost, je vais rec, je vais scroll*. Les exemples suivants témoignent de cette variation :

- (a) Aujourd'hui je passe ma soutenance de mémoire, c'est mon tout dernier exam pour obtenir mon diplôme, j'ai une pression de dingue mais je vais dead ça (@cv_edlisoc, 2022)
- (b) « Je vais cop la TN Supreme aujourd'hui, je le sens bien ! » (@whentocop, 2020)
- (c) J'ai juré que quand j'aurai des enfants je vais stalk leurs profs. (@bentlhram, 2023)
- (d) Je vais upload a fond des vidéos sur SF6, je commence avec le goat du jeu (que en flow malheureusement ..) (@Kayne_Seys, 2023)
- (e) Je vais spawn market. J'ai pas encore fait mes courses de la semaine 🍷 (@El_Flikos57, 2023)
- (f) mid/20, je vais drop un avis google [...] (@0xOzoo, 2023)
- (g) Je vais rock ma black tout les jours 🤖 (@allmightwest, 2021)
- (h) Ce confinement je crois je vais donner aucun signe de vie je vais ghost tout le monde (@biilvl, 2020)
- (i) C'est un plaisir de rec les cash cup. Je vais rec plus souvent ça me donne pleins de clips comme ça (@Faylenito, 2020)

- (j) tout les matins je vais Scroll leur compte pour vérifier s'il poste (@hoonwoosanggi, 2023)

Dans le cadre des expressions *je vais check ça*, *je vais chill*, *je vais stream*, *je vais live*, *je vais tryhard*, *je vais geek*, *je vais game*, il est possible de changer le *je vais* en *j'ai*. On obtient ainsi : *j'ai check ça*, *j'ai chill*, *j'ai stream*, *j'ai live*, *j'ai tryhard*, *j'ai geek*, *j'ai game*. Les exemples suivants témoignent de cette variation :

- (k) Il est aussi bon de rappeler (j'ai check ça récemment) que on peut entraîner leur modeles (ceux de gpt3) [...] (@NaikhoMusic, 2023)
- (l) Stream demain les gars, ajd j'ai chill et j'ai nuit blanche pour reprendre un rythme ! Donc film puis dodoooo (@Juliette_arz, 2020)
- (m) J'ai stream avec bugha sur league of légends je suis donc le streameur de l'année? (@tchoupinoir, 2023)
- (n) J'ai live avec ma grosse tête pour vous faire écouter la giga surprise (@Teloru_, 2022)
- (o) dsl si j'ai pas été trop actif ces 2 derniers jours, j'ai tryhard la fac 👍 (je vise le major de promo) (@arminkujo, 2023)
- (p) J'ai geek 1 mois MW2, j'ai voulu reprendre après n'y avoir plus touché pendant un long moment j'ai fait du 2-20 (@Kiraa_kage, 2023)
- (q) Euuuuuuh quelqu'un peut m'aider ? J'ai étais shadow ban wz2 mw2 du coup j'ai game sur wz1 j'ai étais shadowban wz1 genre 2 Game après ensuite finito le shadowban sur w2 et mw2 et là je refais genre 5-6 game Bim re shadowban ! Y'a un problème là ? (@SbastienVil64, 2023)

Il est également possible de changer l'expression *je dois clean* en *j'ai clean* et *je vais clean*. Les exemples suivants témoignent de ces variations :

- (r) J'ai clean le croquis de ma iopette à un match de boufbowl. (@naha_woe, 2022)
- (s) ok je vais clean ma room la mtn (@kimbernuggets, 2022).

Si on s'intéresse à présent aux expressions fonctionnant avec l'auxiliaire *être*, on remarque qu'il est aussi possible de faire changer l'élément qui précède directement le terme anglais. C'est le cas de *je suis hype*. Cependant, quand on recherche les expressions *je vais hype* et *je dois hype*, le terme *hype* semble prendre un autre sens que celui transmis précédemment. Ce sens est difficilement identifiable. Quant à l'expression *je suis jetlag*, on remarque qu'il est seulement possible de faire varier le temps. On obtiendra par exemple *je serai jetlag*.

3.2.2. Présence d'une forme concurrente

On remarque aussi la présence d'une forme concurrente assez particulière pour chacune des expressions suivantes : *je vais check ça, je suis hype, je vais chill, j'ai stalk, j'ai upload, je vais stream, je vais live, je dois clean, j'ai spawn, j'ai drop, j'ai ghost, je suis jetlag, je vais tryhard, je vais geek, je vais game, j'ai scroll*.

Les formes concurrentes de ces expressions sont respectivement : *je vais checker ça, je suis hypé, je vais chiller, j'ai stalké, j'ai uploadé, je vais streamer, je vais liver, je dois cleaner, j'ai spawné, j'ai dropé, j'ai ghosté, je suis jetlagé, je vais tryharder, je vais geeker, je vais gamer, j'ai scrollé*.

Ces formes concurrentes ont la particularité de se rapprocher de la forme que l'on attendrait en français à la suite d'une adaptation des termes anglais. Par exemple, quand le terme est utilisé comme infinitif, il se termine par *-er*. Pour les termes qui assument le rôle d'un participe passé, on constate qu'ils se terminent par *-é* et qu'ils répondent aux règles de la grammaire française.

Il n'y a que quatre expressions sur les vingt étudiées qui n'ont, semble-t-il, pas de forme concurrente : *j'ai dead ça, j'ai cop, j'ai rock, j'ai rec*.

3.2.3. L'anglais est-il le seul concerné ?

On constate que le phénomène d'insertion sans modification morphologique d'un terme n'est pas totalement propre aux termes anglais. On retrouve aussi des formes équivalentes, mais avec des mots qui proviennent de l'arabe. On peut notamment parler des deux expressions suivantes : *j'ai khalass* et *il a hasba*. Les termes *khalass* et *hasba* sont tous les deux absents des dictionnaires traditionnels tels que le *Larousse en ligne* et le *Robert en ligne*. On peut en revanche retrouver des définitions intéressantes dans des ressources moins traditionnelles. Le *Dictionnaire Orthodidacte* dit que le terme *khalass* vient de l'arabe. Ce terme signifierait *payer*. Le *Wiktionnaire* affirme que le terme *hasba* vient aussi de l'arabe. Ce terme signifierait *arnaque*. Voici deux exemples d'utilisation de ces expressions :

(a) J'ai khalass la boutique 60€ 💎 (@malekCSGO, 2020)

(b) @MikaaWGA y'a un boug il a hasba une carte mère normall dans mon lycée fr 🇳🇵 🇳🇵
(@SickboyR6, 2023)

Les deux exemples précédemment cités se rapprochent fortement de ce qui a été étudié plus tôt dans le travail (un terme étranger intégré sans adaptation dans une expression française). On constate que les deux termes assument le rôle de participe passé employé avec avoir. On constate aussi qu'ils ne varient en aucun cas.

Il est aussi intéressant d'observer que cela ne concerne pas que les mots étrangers. Il est en effet possible d'intégrer des termes français (sans adaptation et de manière invariable). On peut notamment donner les exemples suivants : *je vais graille* et *je vais dodo*. Cette fois-ci, il est possible de trouver les termes intégrés dans les dictionnaires plus traditionnels. Le *Larousse en ligne* et le *Robert en ligne* donnent les mêmes définitions pour le terme *graille* : il s'agit d'un nom commun féminin utilisé dans un registre familier, voir argotique, désignant la nourriture. Ces deux dictionnaires donnent les mêmes définitions pour le terme *dodo* : il s'agit d'un nom commun masculin appartenant au langage enfantin (donc un langage assez familier) désignant l'acte de dormir. Sur X cela donne les exemples suivants :

(c) Quand je sais que je vais graille je sors avec une robe mdrrrrr [...] (@alex_evtt, 2023)

(d) Je vais dodo, bonne nuit. Prenez soin de vous (@ypseonwha, 2023)

Les deux exemples précédemment cités se rapprochent à nouveau fortement de ce qui a été étudié plus tôt dans le travail. On constate que les termes *graille* et *dodo* assument le rôle d'un verbe à l'infinitif alors que chacun d'entre eux est, à l'origine, un nom commun. On constate aussi qu'ils ne varient en aucun cas.

3.3. Définition des expressions étudiées

Donc, en somme, on se retrouve avec des expressions qui respectent une certaine forme. L'expression commence par un pronom personnel (qui peut varier). Le pronom est suivi par un verbe (qui peut varier plus ou moins fortement). Ce verbe est suivi par un mot anglais. Ce terme ne varie jamais, peu importe les modifications que l'on apporte à l'expression.

On remarque que le terme est intégré sans prendre en compte la grammaire française. On se retrouve ainsi avec des formes telles que *je vais geek* où un nom (*geek*) prend la place d'un verbe à l'infinitif. On retrouve également des formes telles que *j'ai dead ça* où le participe passé est remplacé par un adjectif (*dead*). On remarque que certaines des expressions observées pourraient être considérées comme grammaticalement correctes. C'est le cas de *je vais stream*. En effet, après un *je vais*, en français, on attend un infinitif (par exemple : *je vais manger*). Or, *stream* est un verbe anglais qui peut être considéré comme étant à l'infinitif. Cependant, les

formes qui sont correctes peuvent varier : on peut changer *je vais stream* en *j'ai stream* (ces deux formes existent bel et bien). À ce moment, ces expressions ne sont plus grammaticalement correctes. Ceci nous conforte dans l'idée d'un anglicisme intégré tel quel dans une expression, à la manière d'un copié-collé. Le terme anglais est intégré sans souci de ce qui l'entoure et ne varie jamais.

On remarque aussi que les expressions ne sont pas figées : le verbe qui précède le mot anglais peut varier. Il variera de manière plus ou moins forte en fonction des cas. On notera par exemple que, pour l'expression *je suis jetlag*, il est impossible de changer le verbe *être* en un autre verbe. On peut cependant le faire varier en termes de temps. L'expression *je dois clean* est, elle, plus flexible : on peut voir des formes telles que *je vais clean* et *j'ai clean*.

Enfin, on remarque un élément essentiel à la caractérisation des expressions étudiées : on se rend compte que le sens de ces expressions se concentre principalement sur le terme anglais intégré sans modification morphologique. Le verbe qui précède ce mot, lui, n'apporte que peu d'information sur le sens de l'expression. Grâce à cette observation, les expressions étudiées peuvent être mises en lien avec un phénomène décrit par Le Pesant (2012) et Radimský (2012).

Radimský (2012), dans son article, dit qu'un nom peut assumer le rôle d'un prédicat. Le Pesant (2012) affirme que c'est aussi le cas pour l'adjectif. Il affirmait que, quand un nom ou un adjectif assume le rôle de prédicat, il est nécessairement accompagné d'un verbe support qui porte « [...] les flexions de temps, aspect, modalité [...] » (Le Pesant, 2012, p. 86). Radimský (2012) ajoutait que le verbe support subit une désémantisation qui peut être complète ou partielle.

Ces observations sont très proches de ce que l'on remarque dans les expressions étudiées. Le terme anglais semble y assumer le rôle de prédicat. Ainsi, par exemple, dans *j'ai ghost* et dans *je vais stream*, le sens de l'expression se situe principalement (voire totalement) dans le *ghost* et le *stream*. Les verbes support semblent, quant à eux, dans ces deux cas, subir une désémantisation complète conformément à ce que disait Radimský (2012). Pour l'expression, *je dois clean*, le *clean* assume la plus grande partie du sens. Cependant, le verbe support contribue aussi à ce sens puisqu'il distingue *je dois clean* de *je suis clean* qui ont des significations très différentes. La désémantisation est donc, dans ce cas, partielle. On rejoint donc, une fois de plus le point de vue de Radimský (2012).

Cependant, dans les articles de Le Pesant (2012) et Radimský (2012), il est question de noms et d'adjectifs assumant un rôle prédicatif. Or, les termes anglais intégrés dans les expressions étudiées, eux, sont plus diversifiés. Dans le cadre des expressions étudiées, il ne s'agit pas seulement de noms et d'adjectifs : les termes anglais utilisés comptent d'autres classes grammaticales dans leurs rangs (notamment des verbes et des adverbes). Cependant, on pourrait difficilement parler d'anglicismes prédicatifs.

Nous décidons donc de proposer une dénomination pour les expressions étudiées sur base des éléments d'observations dégagés : il s'agirait de constructions prédicatives à verbe support dans lesquelles la partie prédicative est un emprunt à l'anglais intégré à la construction sans adaptation morphologique.

Chapitre 4 : Analyse quantitative

4.1. Les expressions étudiées

Comme exposé dans la partie méthodologie du présent travail, plusieurs programmes ont été créés dans le cadre de cette recherche afin de retrouver d'une part les tweets du CTBF contenant les différentes expressions et d'autre part les métadonnées de ces tweets (comprenant, entre autres, la date de production du tweet et l'identifiant de la personne qui a produit le tweet). En observant le résultat de ces recherches, on se rend compte que le nombre de tweets récoltés dans le corpus varie énormément en fonction de l'expression.

Dans le cadre de l'analyse de ces résultats, les 20 expressions étudiées lors de l'analyse qualitative ont été divisées en 3 catégories : les expressions qui sont présentes dans moins de 25 tweets (elles sont au nombre de 12), les expressions qui sont présentes dans une marge allant de 25 à 50 tweets (elles sont au nombre de 3) et les expressions qui sont présentes dans plus de 50 tweets (elles sont au nombre de 5).

Dans les expressions qui sont présentes dans moins de 25 tweets du CTBF, on retrouve par ordre décroissant : *je vais chill* (elle est présente dans 12 tweets) ; *j'ai rec* (elle est présente dans 8 tweets) ; *je vais geek* et *j'ai scroll* (chacune de ces expressions est présente dans 6 tweets) ; *j'ai upload* (elle est présente dans 5 tweets) ; *j'ai spawn*, *j'ai ghost* et *je vais game* (chacune de ces expressions est présente dans 4 tweets) ; *je suis jetlag* (elle est présente dans 3 tweets) ; *j'ai stalk*, *je dois clean*, *j'ai rock* (chacune de ces expressions est présente dans 1 tweet).

Dans les expressions qui apparaissent dans un intervalle de 25 à 50 tweets du CTBF, on retrouve par ordre décroissant : *j'ai dead ça* (elle est présente dans 50 tweets) ; *je vais tryhard* (elle est présente dans 42 tweets) ; *j'ai cop* (elle est présente dans 35 tweets).

Dans les expressions qui sont présentes dans plus de 50 tweets du CTBF, on retrouve par ordre décroissant : *je suis hype* (elle est présente dans 268 tweets) ; *je vais stream* (elle est présente dans 226 tweets) ; *je vais check ça* (elle est présente dans 89 tweets) ; *je vais live* (elle est présente dans 86 tweets) ; *j'ai drop* (elle est présente dans 80 tweets).

4.1.1. Les expressions étudiées présentes dans moins de 25 tweets du CTBF

Le problème que l'on rencontre dans le cas des expressions qui sont présentes dans très peu de tweets est qu'il est difficile de réaliser des statistiques descriptives qui permettraient de dégager une tendance générale si on exploite séparément les données de chaque expression.

Cependant, il est possible de dégager quelques observations si on rassemble les tweets contenant les différentes expressions. En effet, si on rassemble les tweets contenant *je vais chill*, *j'ai rec*, *je vais geek*, *j'ai scroll*, *j'ai upload*, *j'ai spawn*, *j'ai ghost*, *je vais game*, *je suis jetlag*, *j'ai stalk*, *je dois clean*, *j'ai rock* et qu'on les place dans un tableau croisé dynamique, on obtient le résultat suivant :

Année de production	Nombre de tweets contenant les expressions	Nombre de tweets du CTBF
2011	1	762 198
2013	2	3 280 884
2016	3	4 702 276
2017	1	5 565 599
2018	5	9 137 689
2019	17	12 785 918
2020	16	9 633 577
2021	9	6 412 425
2022	1	735 002
Total	55	53 015 568

Tableau 3 : Nombre de tweets contenant *je vais chill*, *j'ai rec*, *je vais geek*, *j'ai scroll*, *j'ai upload*, *j'ai spawn*, *j'ai ghost*, *je vais game*, *je suis jetlag*, *j'ai stalk*, *je dois clean*, *j'ai rock* par année dans le CTBF comparé au nombre de tweets dans le corpus CTBF.

On obtient un total de 55 tweets contenant ces expressions. On remarque qu'il y a une véritable hausse du nombre de tweets en 2019 et que les deux années qui comptent le plus de tweets sont les années 2019 (avec 17 tweets) et 2020 (avec 16 tweets). On remarque également une baisse du nombre de tweets à partir de 2021. Cependant, il reste difficile de dégager une tendance générale sur base d'aussi peu d'éléments.

Ce manque d'occurrences est assez interpellant puisque, parmi les 11 expressions étudiées dans cette partie, 8 font partie du secteur technologique (c'est le cas de *j'ai rec*, *je vais geek*, *j'ai scroll*, *j'ai upload*, *j'ai spawn*, *j'ai ghost*, *je vais game* et *j'ai stalk*). Le secteur technologique comprend entre autres les jeux vidéo et les réseaux sociaux.

Or les jeux vidéo, selon Genvo et Philipette (2023), « [...] constituent aujourd'hui des objets incontournables de la sphère numérique et des industries créatives, tant sur le plan des

enjeux économiques, sociaux, esthétiques et culturels » (Genvo et Philippette, 2023, p. 5). Déjà en 2015, Barnabé (2015) parlait d'un « [...] essor du jeu vidéo en tant qu'industrie culturelle et objet de recherche » (Barnabé, 2015, p. 72). Dès lors, on s'étonne que les expressions qui sont présentes dans moins de 25 tweets et qui font partie de l'univers du jeu vidéo ne soient pas plus présentes.

Les réseaux sociaux ont connu, eux aussi, un essor très important depuis leur apparition, comme en témoigne l'article de Domenech (2023). On peut donc aussi s'étonner que les expressions qui sont présentes dans moins de 25 tweets et qui font partie de l'univers des réseaux sociaux ne soient pas plus présentes.

En ce qui concerne les autres expressions étudiées se trouvant dans moins de 25 tweets du corpus, on peut formuler l'hypothèse qu'elles sont soit trop diversifiées dans leurs significations (ce serait, par exemple, le cas pour *j'ai clean*), soit trop spécifiques à un milieu (ce serait, par exemple, le cas pour *j'ai rock* qui se limite au domaine de la mode vestimentaire *streetwear*).

4.1.2. Les expressions étudiées présentes dans un intervalle de 25 à 50 tweets du CTBF

Les expressions qui apparaissent dans un intervalle de 25 à 50 tweets du CTBF sont plus faciles à observer. Même s'il faut rester prudent et considérer que ce nombre d'occurrences est encore assez bas, il permet néanmoins de dégager quelques tendances si on observe les tableaux réalisés pour les différentes expressions.

Si on regarde les occurrences de *j'ai dead ça*, on remarque que les deux années comptant le plus grand nombre de tweets contenant cette expression sont les années 2019 (avec 15 tweets) et 2020 (avec 19 tweets) comme en témoigne le tableau 13 (voir Annexe 1).

Lors de l'analyse qualitative du présent travail, il a été dit que le *Dictionnaire Orthodidacte* affirme que l'expression *t'as dead ça* se serait répandue à partir de 2018 à cause de la chanson d'Aya Nakamura intitulée *Djadja* (dans laquelle on retrouve la forme *tu dead ça*). Le *Dictionnaire Orthodidacte* affirme également que la présence de *t'as dead ça* remonte à 2010. On remarque que les résultats donnés dans le tableau 13 (voir Annexe 1) ne sont pas illogiques. On constate la présence d'un *j'ai dead ça* avant 2018. On constate une hausse de son utilisation après l'arrivée de la chanson d'Aya Nakamura. Une partie de la suite du présent

chapitre sera consacrée à l'étude de l'ensemble *dead ça* afin d'en observer les variations plus en profondeur.

Si on regarde la répartition des tweets contenant *je vais tryhard*, on remarque que les deux années comptant le plus grand nombre de tweets sont les années 2018 (avec 9 tweets) et 2020 (avec 10 tweets) comme en témoigne le tableau 14 (voir Annexe 1).

Si on considère les informations proposées par *Wiktionnaire*, on remarque que le terme *tryhard* serait un terme associé au jeu vidéo. Dès lors, si on suit ce qui a été précédemment dit à propos du secteur du jeu vidéo, l'expression *je vais tryhard* devrait être plus présente (vu la hausse de l'importance du jeu vidéo ces dernières années). Cependant, comme dit dans la partie d'analyse qualitative du présent travail, l'utilisation de *je vais tryhard* ne se limite pas au domaine du jeu vidéo.

Si on observe l'expression *j'ai cop*, on remarque que cette dernière apparaît pour la première fois dans le corpus en 2018. On remarque une hausse du nombre de tweets contenant cette expression en 2019. La hausse se poursuivra en 2020 (avec 18 tweets). En 2021, le nombre de tweets chute et il continue de baisser jusqu'en 2022. Le tableau 15 (voir Annexe 1) témoigne de cette évolution.

Cette évolution est intrigante. Comme dit plus tôt, l'expression *j'ai cop* appartient au domaine de la mode vestimentaire streetwear. Or, on remarque qu'il s'agit d'un courant vestimentaire jouissant d'une grande popularité actuellement. Sa popularité est tellement grande que Marie-Hélène Wild (2020) dit ceci dans son article :

Dans la décennie 2010, le streetwear devient le nouveau luxe, baptisé « streetwear couture ». Des créateurs et marques streetwear comme Suprême (fondée à New-York, en 1994) multiplie les collaborations, les séries limitées avec des marques sportswear (Champion, Lacoste), outdoor (The North Face) et avec Louis Vuitton, marque de luxe, lors de la saison automne-hiver 2017. Virgil Abloh crée en 2013 sa marque « Off-White » jouant avec les codes du luxe et ceux du sportswear ; en 2018, il est nommé directeur artistique des créations homme de Louis Vuitton.¹¹

Il est intéressant de constater que la première occurrence de *j'ai cop* dans le corpus prêté par le CENTAL apparaît en 2018. C'est lors de cette année que Virgil Abloh devient directeur artistique chez Louis Vuitton (Wild, 2020). On peut douter du lien entre ces deux événements. Cependant, le fait que Virgil Abloh, qui est un grand nom du streetwear, devienne directeur

¹¹ Wild, M. (2020). « Chapitre 5. La création stylistique dans l'industrie de la mode ». Dans Salesses, L. (éd.), *Management et marketing de la mode* (pp. 81-104). Paris : Dunod. p. 88. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/dunod.sales.2020.01.0081>.

artistique chez Louis Vuitton, qui est une marque de luxe très connue, ne semble pas être anodin. On pourrait potentiellement parler d'une forme de valorisation du streetwear. Dès lors, l'apparition du *j'ai cop* à cette période paraît assez logique. Si un domaine particulier gagne en importance, il est normal que le lexique qui lui est relatif gagne aussi en importance.

À présent, si on rassemble les tweets contenant les expressions *j'ai dead ça, je vais tryhard* et *j'ai cop*, on obtient le tableau suivant :

Année de production	Nombre de tweets contenant les expressions	Nombre de tweets du CTBF
2014	2	3 484 566
2015	4	3 993 665
2016	1	4 702 276
2017	4	5 565 599
2018	14	9 137 689
2019	32	12 785 918
2020	47	9 633 577
2021	21	6 412 425
2022	2	735 002
Total	127	56 450 717

Tableau 4 : Nombre de tweets contenant *j'ai dead ça, je vais tryhard, j'ai cop* par année dans le CTBF comparé au nombre de tweets dans le corpus CTBF.

Dans ce tableau, on constate qu'une hausse du nombre de tweets contenant les expressions *j'ai dead ça, je vais tryhard* et *j'ai cop* a lieu en 2018. On constate que le nombre de tweets est à son maximum en 2020. Une baisse (ou, devrait-on plutôt dire, une chute) de ce nombre de tweets s'amorce en 2021.

4.1.3. Les expressions étudiées présentes dans plus de 50 tweets du CTBF

Pour les expressions étudiées présentes dans plus de 50 tweets du CTBF, il est possible de dégager plusieurs interprétations intéressantes. Ainsi, si on s'intéresse à la répartition des tweets contenant l'expression *je suis hype*, on remarque une hausse fulgurante de ces derniers en 2018. On remarque que le nombre de tweets continue d'augmenter jusqu'en 2021. Les deux années où le nombre de tweets est au plus haut sont les années 2020 (avec 71 tweets) et 2021 (avec 81 tweets). À partir de 2022, on remarque que le nombre de tweets contenant l'expression *je suis hype* est en chute libre (on n'en retrouve plus que 6 pour l'année 2022). Le tableau 16 (voir Annexe 1) illustre cette évolution.

Au vu de ce qui a été rencontré lors de l'analyse qualitative, on peut traduire l'expression *je suis hype* par *je suis extrêmement enthousiaste vis-à-vis de quelque chose*. L'usage de *je suis*

hype ne se limite pas à un domaine particulier. En même temps, ce terme ajoute une dimension supplémentaire par rapport à ses potentiels concurrents dans la langue française (qui n'ont jamais totalement la même signification). On rejoint donc dès lors le point de vue de Farge (2022) exploré dans l'état de l'art du présent travail. On peut donc considérer qu'il est logique que, au vu de sa polyvalence et de son originalité, l'expression *je suis hype* soit la plus présente dans le corpus.

Si on observe la répartition des tweets contenant l'expression *je vais stream*, on remarque que les deux années comptant le plus grand nombre de tweets sont les années 2018 (avec 38 tweets) et 2020 (avec 39 tweets). On remarque aussi une hausse plus progressive de ce nombre (comprenant quelques fluctuations) que pour l'expression *je suis hype*. Une fois de plus, un fort déclin s'amorce en 2021. Le tableau 17 (voir Annexe 1) témoigne de cette évolution.

Comme dit dans la partie qualitative du présent travail, l'expression *je vais stream* signifie *je vais diffuser une émission en direct sur internet*. L'expression fait partie des plus nombreuses de la sélection d'expressions choisies. L'évolution que nous montre le tableau 17 (voir Annexe 1) semble logique si on suit le point de vue défendu par Coavoux et Roques (2020). Dans leur article, ils parlent de la naissance de la plateforme de streaming Twitch et de sa hausse de popularité au fil des années qui ont suivi.

Si on s'intéresse à la répartition des tweets contenant l'expression *je vais check ça*, on remarque que les deux années comptant le plus grand nombre de tweets sont les années 2019 (avec 25 tweets) et 2020 (avec 24 tweets). On remarque une hausse plus progressive du nombre de tweets contenant cette expression jusqu'en 2019 et une baisse marquée du nombre de tweets en 2021. Le tableau 18 (voir Annexe 1) témoigne de cette évolution.

L'analyse qualitative précédemment réalisée définissait l'expression *je vais check ça* comme l'expression de la volonté qu'a un individu d'effectuer un acte de vérification ou d'observation. L'expression peut être utilisée dans de multiples contextes et semble cependant être moins présente que les formes plus contextuelles *je suis hype* et *je vais stream*. Une partie de la suite du présent chapitre sera consacrée à l'étude de l'ensemble *check ça* afin d'en observer les variations.

Si on observe la répartition des tweets contenant l'expression *je vais live* on remarque que les deux années comptant le plus grand nombre de tweets sont les années 2019 (avec 22 tweets) et 2020 (avec 16 tweets). On remarque que l'expression a commencé à être plus utilisée

en 2017. En 2020, commence la baisse du nombre de tweets contenant *je vais live*. Le tableau 19 (voir Annexe 1) témoigne de cette évolution.

L'expression *je vais live*, comme dit précédemment, semble être un synonyme de l'expression *je vais stream*. Cependant, elle ne semble pas avoir rencontré le même succès.

Si on s'intéresse à la répartition des tweets contenant l'expression *j'ai drop*, on remarque que les deux années comptant le plus grand nombre de tweets sont les années 2020 (avec 29 tweets) et 2021 (avec 22 tweets). On remarque que la hausse du nombre de tweets a lieu en 2018 et que la baisse du nombre de tweets commence en 2021. Le tableau 20 (voir Annexe 1) témoigne de cette évolution.

À présent, si on rassemble les tweets obtenus pour les différentes expressions qui sont présentes dans plus de 50 tweets (*je suis hype*, *je vais stream*, *je vais check ça*, *je vais live*, *j'ai drop*), on obtient le tableau suivant :

Année de production	Nombre de tweets contenant les expressions	Nombre de tweets du CTBF
2010	1	305 497
2011	3	762 198
2012	5	2 291 407
2013	7	3 280 884
2014	20	3 484 566
2015	30	3 993 665
2016	45	4 702 276
2017	52	5 565 599
2018	112	9 137 689
2019	148	12 785 918
2020	179	9 633 577
2021	137	6 412 425
2022	10	735 002
Total	749	63 090 703

Tableau 5 : Nombre de tweets contenant *je suis hype*, *je vais stream*, *je vais check ça*, *je vais live*, *j'ai drop* par année dans le CTBF comparé au nombre de tweets dans le corpus CTBF.

Dans ce tableau on constate une hausse progressive du nombre de tweets contenant une des cinq expressions dès le début des années 2010. On remarque une hausse beaucoup plus brutale en 2018 qui se poursuit jusqu'en 2020. À partir de 2021, le nombre de tweets commence à baisser. Les deux années comptant les plus de tweets sont les années 2019 et 2020.

4.2. Les expressions concurrentes

Plusieurs programmes ont été ensuite utilisés afin d'extraire les tweets du CTBF contenant les 16 expressions concurrentes déjà présentées lors de l'analyse qualitative du présent mémoire ainsi que les métadonnées de ces tweets.

Dans le cadre de l'analyse de ces résultats, les expressions concurrentes ont été divisées en 3 catégories : les expressions qui sont présentes dans moins de 25 tweets, les expressions qui sont présentes dans un intervalle de 25 à 50 tweets et les expressions qui sont présentes dans plus de 50 tweets.

Dans les expressions qui sont présentes dans moins de 25 tweets, on retrouve par ordre décroissant : *je vais liver* (elle est présente dans 13 tweets) ; *j'ai scrollé* et *j'ai stalké* (chacune de ces expressions est présente dans 5 tweets) ; *je vais chiller* (elle est présente dans 4 tweets) ; *j'ai ghosté*, *j'ai uploadé* et *je vais gamer* (chacune de ces expressions est présente dans 1 tweet).

On remarquera que les expressions *je dois cleaner*, *j'ai dropé*, *j'ai spawné*, *je suis jetlagé* et *je vais tryharder* ne sont pas présentes dans le corpus et que la seule expression concurrente qui compte entre 25 et 50 tweets est *je vais geeker* (elle est présente dans 27 tweets).

Dans les expressions qui comptent plus de 50 tweets, on retrouve par ordre décroissant : *je suis hypé* (elle est présente dans 227 tweets) ; *je vais checker ça* (elle est présente dans 162 tweets) ; *je vais streamer* (elle est présente dans 87 tweets).

4.2.1. Les expressions concurrentes présentes dans moins de 25 tweets du CTBF

Dans les expressions qui sont présentes dans moins de 25 tweets, nous rencontrons le même problème que précédemment : il est, une fois de plus, difficile de réaliser des statistiques descriptives qui permettraient de dégager une tendance générale si l'on exploite séparément les données de chaque expression présente dans moins de 25 tweets.

Si on décide de rassembler les tweets contenant les expressions, *je vais liver*, *j'ai scrollé*, *j'ai stalké*, *je vais chiller*, *j'ai ghosté*, *j'ai uploadé*, *je vais gamer*, on obtient un total de 30 occurrences (comme le montre le tableau 6).

Année de production	Nombre de tweets contenant les expressions	Nombre de tweets du CTBF
2013	1	3 280 884
2014	8	3 484 566
2015	1	3 993 665
2016	4	4 702 276
2017	1	5 565 599
2018	6	9 137 689
2019	2	12 785 918
2020	4	9 633 577
2021	3	6 412 425
Total	30	58 996 599

Tableau 6 : Nombre de tweets contenant *je vais liver*, *j'ai scrollé*, *j'ai stalké*, *je vais chiller*, *j'ai ghosté*, *j'ai uploadé*, *je vais gamer* par année dans le CTBF comparé au nombre de tweets dans le corpus CTBF.

On remarque que le nombre de tweets contenant une de ces 7 expressions évolue peu au fil du temps (contrairement à ce qu'on a pu rencontrer précédemment). On remarque aussi que les deux années qui contiennent le plus de tweets sont les années 2014 (avec 8 tweets) et 2018 (avec 6 tweets).

4.2.2. Les expressions concurrentes présentes dans un intervalle de 25 à 50 tweets du CTBF

Comme dit plus tôt, la seule expression concurrente apparaissant dans un intervalle de 25 à 50 tweets est *je vais geeker* (avec 27 tweets). Le tableau 7 permet de voir comment les tweets contenant cette expression sont répartis à travers le temps. On y remarque que les deux années contenant le plus de tweets sont 2013 (avec 6 tweets) et 2014 (avec 10 tweets).

Année de production	Nombre de tweets contenant l'expression	Nombre de tweets du CTBF
2012	1	2 291 407
2013	6	3 280 884
2014	10	3 484 566
2015	3	3 993 665
2016	1	4 702 276
2017	2	5 565 599
2018	2	9 137 689
2019	2	12 785 918
Total	27	45 242 004

Tableau 7 : Nombre de tweets contenant *je vais geeker* par année dans le CTBF comparé au nombre de tweets dans le corpus CTBF.

4.2.3. Les expressions concurrentes présentes dans plus de 50 tweets du CTBF

On s'intéresse à présent aux expressions concurrentes présentes dans plus de 50 tweets. Celle qui apparaît dans le plus de tweets est *je suis hypé*. On remarque que, pour cette expression, les deux années comptant le plus grand nombre d'occurrences sont les années 2019 (avec 57 tweets) et 2020 (avec 48 tweets). Le tableau 21 (voir Annexe 1) rend compte de la répartition des tweets contenant *je suis hypé* à travers le temps.

On remarque notamment dans ce tableau une légère hausse du nombre de tweets en 2016. On constate aussi une hausse plus marquée à partir de 2017 et une baisse à partir de 2020.

Si on regarde la répartition des tweets contenant *je vais checker ça*, on remarque que les deux années comptant le plus grand nombre de tweets sont les années 2019 (avec 20 tweets) et 2020 (avec 27 tweets) comme en témoigne le tableau 22 (voir Annexe 1).

Il est ici moins facile de déterminer une tendance. Le nombre de tweets fluctue au fil des années. On peut constater une légère hausse entre 2017 et 2020, mais on constate aussi que cette hausse n'est pas aussi marquée que dans certains cas précédents.

Si on regarde la répartition des tweets contenant *je vais streamer*, on remarque que les deux années comptant le plus grand nombre de tweets sont les années 2018 et 2019 (avec 19 tweets chacun). Le tableau 23 (voir Annexe 1) témoigne de ce fait.

On remarque, dans ce tableau, une réelle hausse du nombre de tweets contenant *je vais streamer* à partir de 2018. On remarque ensuite une baisse de ce nombre en 2020.

À présent, si on rassemble les tweets obtenus pour les différentes expressions qui sont présentes dans plus de 50 tweets (à savoir : *je suis hypé*, *je vais checker ça* et *je vais streamer*), on obtient le tableau 8.

Dans ce tableau on constate une première hausse progressive du nombre de tweets de 2010 à 2014. On remarque également une seconde hausse plus brutale à partir de 2017. Cette hausse se poursuit jusqu'en 2019. Une baisse s'amorce en 2020. On remarque que les deux années qui contiennent le plus de tweets sont les années 2019 (avec 96 tweets) et 2020 (avec 90 tweets).

Année de production	Nombre de tweets contenant les expressions	Nombre de tweets du CTBF
2009	1	117 833
2010	1	305 497
2011	7	762 198
2012	15	2 291 407
2013	20	3 280 884
2014	23	3 484 566
2015	19	3 993 665
2016	17	4 702 276
2017	33	5 565 599
2018	77	9 137 689
2019	96	12 785 918
2020	90	9 633 577
2021	69	6 412 425
2022	8	735 002
Total	476	63 208 536

Tableau 8 : Nombre de tweets contenant *je suis hypé*, *je vais checker ça*, *je vais streamer* par année dans le CTBF comparé au nombre de tweets dans le corpus CTBF.

4.3. Qu'en est-il de *dead ça* et *check ça* ?

Les analyses quantitatives qui ont précédé ont permis d'observer diachroniquement les expressions étudiées. Cependant, les expressions n'ont pas été explorées en profondeur dans ce travail au niveau de leur variation. Afin de donner un aperçu de cette variation, il est utile de proposer deux études plus approfondies. Parmi les expressions étudiées, le choix a été fait d'en approfondir deux : il s'agit de *j'ai dead ça* et *je vais check ça*. L'objectif est ici d'observer ce qui entoure les formes *dead ça* et *check ça* dans le CTBF. Pour ce faire, les tweets contenant ces formes ont été isolés. Ceci a permis d'établir une liste des tweets contenant *dead ça* ainsi qu'une liste des tweets contenant *check ça*. Ces deux listes ont ensuite été analysées dans Sketch Engine.

4.3.1. Observation de *dead ça*

On remarque, dans un premier temps, que 3 667 tweets contiennent *dead ça* (là où on obtenait 50 tweets pour *j'ai dead ça*). Le tableau 9 rend compte de la répartition de ces 3 667 tweets.

Année de production	Nombre de tweets contenant l'expression	Nombre de tweets du CTBF
2009	2	117 833
2010	2	305 497
2011	5	762 198
2012	13	2 291 407
2013	14	3 280 884
2014	13	3 484 566
2015	17	3 993 665
2016	13	4 702 276
2017	21	5 565 599
2018	495	9 137 689
2019	1814	12 785 918
2020	981	9 633 577
2021	265	6 412 425
2022	12	735 002
Total général	3667	63 208 536

Tableau 9 : Nombre de tweets contenant *dead ça* par année dans le CTBF comparé au nombre de tweets dans le corpus CTBF.

On remarque, sur base de ce que l'on observe dans le tableau 9, que le nombre de tweets contenant *dead ça* présent dans le corpus connaît une hausse progressive à partir de 2010. Cependant, on remarque une hausse considérable à partir de 2018 (année de la chanson *Djadja* d'Aya Nakamura, comme dit dans la partie qualitative du présent travail). On remarque que cette hausse se poursuit jusqu'en 2019 (période à laquelle le nombre d'occurrences est maximal). À partir de 2020, le nombre d'occurrences de *dead ça* chute drastiquement.

Si l'évolution présentée ci-dessus semble respecter ce qui est dit dans la partie qualitative du présent travail, il peut aussi être intéressant d'observer ce qui entoure *dead ça*. Les tweets du corpus contenant l'expression *dead ça* ont été rassemblés avant d'être observés au moyen de l'outil *Concordance* de Sketch Engine. L'option *frequency* de cet outil permet de savoir quelle *part of speech*, quel *lemma*, quelle *word form* précède ou suit directement l'élément recherché. Ces trois appellations (*part of speech*, *lemma* et *word form*) peuvent être traduites respectivement de la manière suivante en français : *nature grammaticale*, *lemme* et *mot*. Cependant, on remarque que quelques éléments diffèrent. En effet, on remarque que les *lemmas*, dans Sketch Engine, reprennent non seulement ce que l'on classerait dans la catégorie *lemme* en français, mais aussi des éléments tels que les signes de ponctuation, les onomatopées et les URL. On remarque aussi que les *word forms*, dans Sketch Engine, regroupent non seulement ce que l'on classerait dans la catégorie *mot* en français, mais aussi des éléments tels que les signes de ponctuation, les onomatopées et les URL. Nous faisons donc le choix de

conserver les appellations anglaises utilisées dans Sketch Engine afin d'éviter toute forme de confusion.

On commence par chercher les *parts of speech* qui précèdent directement *dead ça* (voir Annexe 2, Figure 1). En première position (avec 2 448 concordances), on retrouve la classe *verbe*. Dans ce cas, on retrouvera des formes du type *j'ai dead ça* et *je vais dead ça*. En deuxième position (avec 498 concordances), on retrouve la classe *pronom*. Dans ce cas de figure, on retrouvera des formes telles que *je dead ça* et *tu dead ça* (l'expression que l'on retrouve dans la chanson *Djadja*).

On cherche ensuite les *parts of speech* qui suivent directement *dead ça* (voir Annexe 2, Figure 2). En première position (avec 1 579 concordances), on retrouve la classe *other*. Il s'agit de la classe qui regroupe, entre autres, les signes de ponctuation, les onomatopées et les déterminants. En deuxième position (avec 475 concordances), on retrouve la classe *noun*.

On cherche les *lemmas* qui précèdent directement *dead ça* (voir Annexe 2, Figure 3). En première position (avec 2 161 concordances), on retrouve *avoir*. En deuxième position (avec 147 concordances), on retrouve *aller*. En troisième position (avec 135 concordances), on retrouve le pronom personnel *tu*. Ces trois premiers cas semblent confirmer ce qui est dit plus haut dans la recherche des classes grammaticales précédant *dead ça*. Cependant, on remarque un élément qui paraît assez étrange à première vue : en quatrième position (avec 132 concordances), on retrouve *ton*. Cependant, il s'agit d'une erreur de la part de Sketch Engine. Quand on observe les concordances pour ce lemme, on se rend compte qu'il s'agit en réalité d'une série de *ta* qui précèdent *dead ça*. On retrouve ainsi la forme suivante pour l'ensemble des concordances : *ta dead ça*. En réalité il s'agit d'une forme abrégée pour écrire *tu as dead ça*. On constate aussi l'importance du *il dead ça* et *elle dead ça* (avec une centaine de concordances chacun).

On cherche ensuite les *lemmas* qui suivent directement *dead ça* (voir Annexe 2, Figure 4). En première position (avec 546 concordances), on retrouve le point d'interrogation. On retrouvera ainsi des formes telles que *t'as dead ça ?* En deuxième position (avec 289 concordances), on retrouve le signe arobase. L'arobase permet, sur le réseau social X, d'adresser un message ou un post directement à quelqu'un. En troisième position (avec 195 concordances), on retrouve *chacal*. On trouvera des formes telles que *t'as dead ça chacal* qui insèrent véritablement le *dead ça* dans un langage familier urbain. En quatrième position (avec 142 concordances), on retrouve la virgule. En cinquième position (avec 130 concordances), on

retrouve le déterminant défini *le*. Ceci signifie que le *dead ça* est, dans ce cas, accompagné d'autre chose (ce qui a été réussi). En sixième position (avec 118 concordances), on retrouve le point. En septième position (avec 103 concordances), on retrouve *chakal* (une autre manière, plus phonétique, d'orthographier *chacal*).

En ce qui concerne les *word forms* qui précèdent directement le *dead ça* (voir Annexe 2, Figure 5). En première position (avec 967 concordances), on retrouve *a* (l'auxiliaire avoir à la troisième personne du singulier). En deuxième position (avec 541 concordances), on retrouve *as* (l'auxiliaire avoir à la deuxième personne du singulier). En troisième position (avec 165 concordances), on retrouve *ai* (l'auxiliaire avoir à la première personne du singulier). En quatrième position (avec 148 concordances), on retrouve *ont* (l'auxiliaire avoir à la troisième personne du pluriel). Tout ceci semble nous conforter dans l'idée que *dead ça*, à l'instar de ce qui est montré dans la partie d'analyse qualitative du présent mémoire pour l'expression *j'ai dead ça*, peut être utilisé comme une forme de participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir*. En cinquième position (avec 129 concordances), on retrouve *avoir* (le verbe avoir à l'infinitif présent). En sixième position (avec 120 concordances), on retrouve le pronom personnel *tu*.

En ce qui concerne les *word forms* qui suivent directement le *dead ça* (voir Annexe 2, Figure 6). En première position (avec 546 concordances), on retrouve le point d'interrogation. En deuxième position (avec 289 concordances), on retrouve le signe arobase. En troisième position (avec 194 concordances), on retrouve *chacal*. En quatrième position (avec 142 concordances), on retrouve *la* virgule. En cinquième position (avec 118 concordances), on retrouve le point. En sixième position (avec 103 concordances), on retrouve à nouveau *chakal*.

4.3.2. Observation de *check ça*

On remarque, dans un premier temps, que 812 tweets contiennent *check ça* (là où on obtenait 268 tweets pour *je vais check ça*). Le tableau 10 rend compte de la répartition de ces 812 tweets.

Année de production	Nombre de tweets contenant l'expression	Nombre de tweets du CTBF
2010	3	305 497
2011	21	762 198
2012	60	2 291 407
2013	67	3 280 884
2014	62	3 484 566
2015	38	3 993 665
2016	42	4 702 276
2017	63	5 565 599
2018	99	9 137 689
2019	150	12 785 918
2020	130	9 633 577
2021	72	6 412 425
2022	5	735 002
Total général	812	63 090 703

Tableau 10 : Nombre de tweets contenant *check ça* par année dans le CTBF comparé au nombre de tweets dans le corpus CTBF.

On remarque, dans le cadre de ce tableau, que le nombre de tweets connaît une hausse progressive (avec quelques moments de stagnation et de décroissance) à partir de 2010. On remarque également un pic en 2019 juste avant le déclin en 2020.

Le choix a été fait d'observer ce qui entoure *check ça*. Une fois de plus, les tweets contenant *check ça* ont été récupérés dans le corpus. Les résultats ont ensuite été passés dans l'option *frequency* présente dans l'outil *Concordance* de Sketch Engine. Ceci a permis à nouveau de rechercher la *part of speech* (la classe grammaticale), le *lemma*, la *word form* qui précède et qui suit directement l'élément recherché.

On commence par chercher, dans l'option *frequency*, les *parts of speech* qui précèdent directement *check ça* (voir Annexe 2, Figure 7). On remarque que la classe qui précède le plus souvent l'expression *check ça* est la classe *verbe* (avec 289 concordances). On se doute, sur base de cela, qu'on retrouvera des formes conjuguées des verbes *avoir* ou *aller* avant *check ça*. La deuxième classe qui précède le plus souvent l'expression *check ça* est la classe *pronom* (avec 289 concordances). On obtient dès lors des éléments tels que *je check ça*.

On cherche ensuite les *parts of speech* qui suivent directement *check ça* (voir Annexe 2, Figure 8). En première position (avec 476 concordances), on retrouve la classe *autre* (regroupant, entre autres, les signes de ponctuation, les onomatopées et les déterminants). En deuxième position (avec 67 concordances), on retrouve la classe *adverbe*.

On cherche ensuite les *lemmas* qui précèdent directement *check ça* (voir Annexe 2, Figure 9). En première position, on retrouve *aller* (avec 227 concordances). En deuxième position, on retrouve *je* (avec 143 concordances). En troisième position, on retrouve la virgule (avec 26 concordances). En quatrième position, on retrouve le point d'exclamation (avec 25 concordances). En cinquième position, on retrouve le point d'interrogation (avec 19 concordances). En sixième position, on retrouve le pronom *on* (avec 18 concordances). On constate qu'à partir de la troisième position, le nombre de concordances est assez limité.

On cherche ensuite les *lemmas* qui suivent directement *check ça* (voir Annexe 2, Figure 10). En première position, on retrouve le point d'exclamation (avec 119 concordances). En deuxième position, on retrouve le sigle arobase (avec 110 concordances). Le signe arobase signale qu'on s'adresse spécifiquement à une personne sur le réseau social X. En troisième position, on retrouve le point d'interrogation (avec 53 concordances). En quatrième position, on retrouve la virgule (avec 52 concordances). En cinquième position, on retrouve les deux points (avec 46 concordances). En sixième position, on retrouve *ce* (avec 32 concordances). Sur base de ce qui est dit dans les cinq premières positions, on se rend compte que le *check ça* est suivi assez souvent d'un signe de ponctuation. Il clôture donc souvent une phrase ou une partie de phrase.

On cherche les *word forms* qui précèdent directement *check ça* (voir Annexe 2, Figure 11). En première position, on retrouve *vais* (avec 104 concordances). On a donc le verbe aller à la première personne de l'indicatif. On obtient dès lors le résultat *je vais check ça* (la forme qui a été étudiée dans la partie qualitative comme dans la partie quantitative du travail). En deuxième position, on retrouve *je* (avec 90 concordances). On obtient dès lors le résultat *je check ça*. En troisième position, on retrouve *Je* (avec 53 concordances). En quatrième position, on retrouve *aller* (avec 36 concordances). En cinquième position, on retrouve *allez* (avec 32 concordances). En sixième position, on retrouve la virgule (avec 26 concordances).

En ce qui concerne les *word forms* qui suivent directement *check ça* (voir Annexe 2, Figure 12). En première position, on retrouve le point d'exclamation (avec 119 concordances). En deuxième position, on retrouve l'arobase (avec 110 concordances). En troisième position, on retrouve le point d'interrogation (avec 53 concordances). En quatrième position, on retrouve la virgule (avec 52 concordances). En cinquième position, on retrouve les deux points (avec 46 concordances). En sixième position, on retrouve le point (avec 22 concordances). Tout ceci semble confirmer ce qui est dit plus haut : le fait que *check ça* se situe souvent à la fin d'une

phrase ou d'une partie de phrase et le fait que *check ça* soit aussi souvent suivi d'une adresse à quelqu'un.

Cependant, sur base de ce qui est dit plus haut, on est en droit de se poser une question. Sketch Engine nous montre les adresses qui suivent directement *check ça*. Il ne nous montre en revanche pas les adresses qui le précèdent. Afin de pallier ce problème, il a été fait usage de l'option *concordance annotation mode* dans l'outil *Concordance* de Sketch Engine. Cette option permet d'annoter manuellement un ensemble de concordances. Ceci a permis d'annoter les concordances où le *check ça* est précédé d'une adresse commençant par une arobase. Finalement, on se rend compte qu'il y a 135 concordances où le *check ça* est précédé d'une adresse commençant par le signe arobase (voir Annexe 2, Figure 13).

Chapitre 5 : Analyse globale et retour critique sur les résultats

Les deux chapitres qui précèdent ont permis d'observer qualitativement et quantitativement les différentes expressions étudiées. À présent, il est possible de dégager plusieurs observations sur base de ces analyses. On notera également que cette démarche ne peut être effectuée sans être mise en lien avec une approche critique portant sur le *modus operandi* appliqué au fil de la recherche et des analyses.

L'analyse qualitative a permis de dégager plusieurs observations, et ce aussi bien dans la partie où les 20 expressions sont étudiées individuellement que dans la partie où les 20 expressions sont étudiées ensemble. Elle a permis de mieux comprendre ces expressions sur le plan de la provenance, du sens et du fonctionnement. Elle a aussi permis de dégager la structure commune à ces 20 expressions. On remarque que ces expressions semblent permettre de contredire l'affirmation commune à Bogaards (2008), Sablayrolles (2017) et Saugera (2017) qui est que les termes empruntés sont adaptés à leur entrée dans la langue française. D'autre part, on remarque que les expressions étudiées se rapprochent de ce qui est dit dans les articles de Le Pesant (2012) et Radimský (2012). L'analyse qualitative a permis de proposer une définition pour les expressions étudiées : le choix a été fait de les définir comme des constructions prédicatives à verbe support dans lesquelles la partie prédicative est un emprunt à l'anglais intégré à la construction sans adaptation morphologique.

L'analyse quantitative, elle, permet de dégager plusieurs observations si on prend en considération les trois parties principales qui la composent à savoir : l'analyse quantitative des 20 expressions étudiées, l'analyse quantitative des 16 expressions concurrentes et la partie portant sur l'observation de *dead ça* et *check ça*.

Dans un premier temps, on observe l'analyse quantitative des expressions étudiées, à savoir : *j'ai dead ça*, *je vais check ça*, *je suis hype*, *je vais chill*, *j'ai cop*, *j'ai stalk*, *j'ai upload*, *je vais stream*, *je vais live*, *je dois clean*, *j'ai spawn*, *j'ai drop*, *j'ai rock*, *j'ai ghost*, *je suis jetlag*, *je vais tryhard*, *je vais geek*, *je vais game*, *j'ai rec*, *j'ai scroll*.

Parmi les 20 expressions étudiées, 12 sont présentes dans moins de 25 tweets du CTBF. Dès lors, on peut se dire que la majorité des expressions étudiées apparaît peu dans le corpus. Individuellement, il est impossible de fournir une observation sérieuse de ces expressions. Cependant, en les rassemblant (voir Tableau 3), on obtient quelques informations intéressantes. On apprend que la hausse du nombre de tweets pour cet ensemble a lieu en 2019, on apprend

que la baisse du nombre de tweets pour cet ensemble a lieu en 2021 et on apprend que les deux années qui comptent le plus de tweets sont les années 2019 et 2020.

Parmi les 20 expressions étudiées, 3 sont présentes dans 25 à 50 tweets du CTBF. Dans cet intervalle, il devient plus facile de fournir des observations pour chaque expression. Pour *j'ai dead ça* et *j'ai cop*, on apprend que la hausse du nombre de tweets a lieu en 2019, on apprend que la baisse du nombre de tweets a lieu en 2021 et on apprend que les deux années qui comptent le plus de tweets sont les années 2019 et 2020. Pour *je vais tryhard*, on apprend que la hausse du nombre de tweets a lieu en 2018 (soit un peu plus tôt que pour *j'ai dead ça* et *j'ai cop*), on apprend que la baisse du nombre de tweets a lieu en 2021 (comme c'est le cas pour *j'ai dead ça* et *j'ai cop*) et on apprend que les deux années qui comptent le plus de tweets sont les années 2019 et 2020 (comme c'est le cas pour *j'ai dead ça* et *j'ai cop*). En rassemblant les tweets qui contiennent *j'ai dead ça*, *je vais tryhard* et *j'ai cop* (voir Tableau 4), on apprend que la hausse du nombre de tweets pour cet ensemble a lieu en 2018, on apprend que la baisse du nombre de tweets pour cet ensemble a lieu en 2021 et on apprend que les deux années qui comptent le plus de tweets sont les années 2019 et 2020. Peu importe si on scinde ou si on rassemble les expressions, on retombe toujours sur des dates très proches les unes des autres au niveau des hausses, baisses et maximas.

Parmi les 20 expressions étudiées, 5 sont présentes dans plus de 50 tweets du CTBF. Ce sont donc des expressions que l'on peut explorer plus en profondeur et sur base desquelles on peut dégager des interprétations et tendances plus précises. Pour *je suis hype*, on apprend que la hausse du nombre de tweets a lieu en 2018, on apprend que la baisse du nombre de tweets a lieu en 2022 et on apprend que les deux années qui comptent le plus de tweets sont les années 2020 et 2021. Pour *je vais check ça*, on apprend qu'une forte hausse du nombre de tweets a lieu en 2019, on apprend que la baisse du nombre de tweets a lieu en 2021 et on apprend que les deux années qui comptent le plus de tweets sont les années 2019 et 2020. Pour *je vais live*, on apprend que la hausse du nombre de tweets a lieu en 2017, on apprend que la baisse du nombre de tweets a lieu en 2020 et on apprend que les deux années qui comptent le plus de tweets sont les années 2019 et 2020. Pour *j'ai drop*, on apprend que la hausse du nombre de tweets pour cet ensemble a lieu en 2019, on apprend que la baisse du nombre de tweets a lieu en 2021 et on apprend que les deux années qui comptent le plus de tweets sont les années 2020 et 2021. Globalement, on remarque que les années de hausses et de baisses et les périodes où on retrouve des maximas sont très proches. Pour *je vais stream*, on constate que la hausse du nombre de tweets est beaucoup plus progressive que pour les autres expressions, on apprend que la baisse

du nombre de tweets pour cet ensemble a lieu en 2020 et on apprend que les deux années qui comptent le plus de tweets sont les années 2019 et 2020. En rassemblant les tweets contenant *je suis hype, je vais stream, je vais check ça, je vais live et j'ai drop* (voir Tableau 5), on apprend qu'une forte hausse du nombre de tweets pour cet ensemble a lieu en 2018, on apprend que la baisse du nombre de tweets pour cet ensemble a lieu en 2021 et on apprend que les deux années qui comptent le plus de tweets sont les années 2019 et 2020.

Si on décide à présent de créer un tableau croisé dynamique reprenant le nombre de tweets présents dans le corpus contenant une des 20 expressions recherchées par année, on obtient ce résultat :

Année de production	Nombre de tweets contenant les expressions	Nombre de tweets attendu
2010	1	4,4688
2011	4	11,2651
2012	5	33,7953
2013	9	48,412
2014	22	51,3912
2015	34	58,9323
2016	49	69,3595
2017	57	82,1142
2018	131	134,8088
2019	197	188,7137
2020	242	142,1637
2021	167	94,5896
2022	13	10,7996
Total général	931	931

Tableau 11 : Nombre de tweets dans le CTBF contenant une des 20 expressions étudiées par année comparé au nombre de tweets attendu.

On remarque, si on observe seulement le nombre de tweets contenant les expressions étudiées, la même chose que précédemment : on a une forte hausse du nombre de tweets contenant les 20 expressions étudiées en 2018, on remarque une forte baisse de ce nombre de tweets à partir de 2021 et on remarque que les deux années comptant le plus de tweets sont les années 2019 et 2020. On rejoint donc ce qui a été dit précédemment aussi bien lors des études individuelles des expressions que lors des études des groupes d'expressions. On constate que les hausses, les baisses et les pics d'utilisation coïncident. Quant aux baisses, elles coïncident avec la baisse des récoltes effectuées par le CENTAL dans le cadre du CTBF.

À présent, on fait la comparaison entre le nombre de tweets obtenu avec le nombre de tweets attendu. On remarque que le nombre de tweets obtenu reste inférieur au nombre de

tweets attendu jusqu'en 2019. Après cette date, le nombre de tweets obtenu reste supérieur au nombre de tweets attendu. On remarque que même lorsque le CTBF commence à décliner en termes de récoltes, le nombre de tweets obtenu reste supérieur au nombre de tweets attendu.

On est en droit de se demander si les écarts entre le nombre de tweets obtenu et le nombre de tweets attendu sont significatifs. Pour ce faire, on réalise, sur SPSS, un test t de Student (avec un intervalle de confiance de 95%) basé sur les deux ensembles présents dans le tableau. On obtient une valeur p inférieure à 0,001. Sachant cela, on peut rejeter l'hypothèse nulle qui considérerait les différences entre les deux ensembles comme non significatives. Dès lors, l'écart entre le nombre de tweets obtenu et le nombre de tweets attendu, pour l'ensemble des expressions étudiées, est bel et bien significatif.

La partie portant sur l'analyse quantitative des 20 expressions étudiées permet globalement de montrer les hausses, les pics et les baisses dans le nombre de tweets contenant lesdites expressions. Cependant, il est nécessaire d'apporter quelques nuances. Le nombre de tweets du CTBF contenant ces 20 expressions est assez faible (931 tweets sur plus de 60 millions). Le corpus du CTBF n'est, en lui-même, pas uniforme (comme en témoigne le Tableau 1) : le nombre de tweets récolté par année varie au fil du temps (on constate une forte baisse des récoltes à partir de 2020). Tout ceci n'invalide nullement les résultats obtenus dans les analyses, mais pousse à les considérer avec prudence.

Dans un deuxième temps, on observe l'analyse quantitative des expressions concurrentes *je vais checker ça*, *je suis hypé*, *je vais chiller*, *j'ai stalké*, *j'ai uploadé*, *je vais streamer*, *je vais liver*, *je dois cleaner*, *j'ai spawné*, *j'ai dropé*, *j'ai ghosté*, *je suis jetlagé*, *je vais tryharder*, *je vais geeker*, *je vais gamer*, *j'ai scrollé*. Si on écarte les cinq expressions concurrentes qui n'apparaissent pas dans le corpus, il reste 11 expressions concurrentes à observer.

Parmi les expressions concurrentes, 7 sont présentes dans moins de 25 tweets du CTBF. Une fois de plus, le choix a été fait d'étudier la répartition de l'ensemble des tweets contenant ces 7 expressions à travers le temps. L'observation de cette répartition est assez intéressante. Elle permet de montrer qu'il n'y a pas une réelle hausse bien marquée, juste quelques fluctuations au niveau du nombre de tweets (qui reste cependant assez faible) contenant ces expressions au fil du temps (comme en témoigne le Tableau 6). On remarque juste que le nombre de tweets est à son maximum en 2014 (avec 8 tweets).

Parmi les expressions concurrentes, une seule est présente dans un intervalle de 25 à 50 tweets du CTBF : *je vais geeker*. On peut étudier cette expression individuellement (voir Tableau 7) et on apprend alors qu'une hausse du nombre de tweets contenant cette expression a lieu en 2013. On remarque que la baisse du nombre de tweets a lieu en 2015. Dans les années qui suivent, le nombre de tweets contenant *je vais geeker* est assez bas (on ne dépasse pas les trois tweets par an). Les deux années qui comptent le plus de tweets sont les années 2013 et 2014.

Parmi les expressions concurrentes, 3 sont présentes dans plus de 50 tweets du CTBF. Ce sont les expressions concurrentes que l'on peut explorer plus en profondeur et sur base desquelles on peut dégager des interprétations et tendances plus précises. Pour *je suis hypé*, on remarque que la hausse du nombre de tweets a lieu en 2017, on remarque que la baisse du nombre de tweets commence en 2020 et on remarque que les deux années qui comptent le plus de tweets sont les années 2019 et 2020. Pour *je vais checker ça*, on remarque à nouveau une évolution assez progressive au fil du temps et des périodes de fluctuation. On remarque que les deux années qui comptent le plus de tweets sont les années 2019 et 2020. On remarque également que le nombre de tweets contenant *je vais checker ça* reste assez bas (il ne dépasse jamais 30 tweets). Pour *je vais streamer*, on constate que la hausse du nombre de tweets a lieu en 2018, on constate que la baisse du nombre de tweets a lieu en 2020 et on constate que les deux années qui comptent le plus de tweets sont les années 2018 et 2019. On remarque également que le nombre de tweets contenant *je vais streamer* reste assez bas (il ne dépasse jamais 19 tweets). Sur base de tout ceci, on peut dire que les expressions concurrentes qui sont présentes dans plus de 50 tweets du corpus se rapprochent de l'évolution des 20 expressions étudiées dans le cadre du présent mémoire. Cependant, leur popularité reste moins forte que celle des expressions étudiées et leur évolution est moins marquée temporellement (elles ont une évolution plus progressive). En rassemblant les tweets contenant *je suis hypé*, *je vais checker ça* et *je vais streamer* (voir Tableau 8), on obtient les résultats suivants : on apprend qu'une forte hausse du nombre de tweets pour cet ensemble d'expressions a lieu en 2018, on apprend que la baisse du nombre de tweets pour cet ensemble a lieu en 2021 et on apprend que les deux années qui comptent le plus de tweets sont les années 2019 et 2020. On remarque en cela un résultat semblable à ce qui a été vu précédemment pour les expressions étudiées présentes dans plus de 50 tweets (du moins au niveau des dates de la hausse, de la baisse et des maximas). Mais une fois de plus, on remarque que la hausse est moins abrupte (plus

progressive) et que le nombre de tweets est moins important au niveau du pic (le maximum ici est de 96 tweets).

Si on décide à présent de créer un tableau croisé dynamique reprenant le nombre de tweets présents dans le corpus contenant les 11 expressions concurrentes par année, on obtient ce résultat :

Année de production	Nombre de tweets contenant les expressions	Nombre de tweets attendu
2009	1	1,0127
2010	1	2,5584
2011	7	6,4493
2012	16	19,3479
2013	27	27,6627
2014	41	29,3683
2015	23	33,6856
2016	22	39,6552
2017	36	46,9573
2018	85	77,0718
2019	100	107,7726
2020	94	81,2292
2021	72	54,0462
2022	8	6,1828
Total général	533	533

Tableau 12 : Nombre de tweets dans le CTBF contenant une des 16 expressions concurrentes par année comparé au nombre de tweets attendu.

En observant ce tableau, en tenant seulement compte du nombre de tweets contenant les expressions concurrentes, on se rend compte qu'il y a une première hausse progressive du nombre de tweets entre 2009 et 2017. On remarque également une seconde hausse plus brutale à partir de 2018. Cette hausse se poursuit jusqu'en 2019 et une baisse s'amorce en 2020. On remarque à nouveau que les deux années qui contiennent le plus de tweets sont les années 2019 (avec 100 tweets) et 2020 (avec 94 tweets). Ceci semble confirmer ce qui a été dit auparavant.

À présent, on fait la comparaison entre le nombre de tweets obtenu avec le nombre de tweets attendu. Les années où le nombre de tweets obtenu est supérieur au nombre de tweets attendu sont les années 2014, 2018, 2020, 2021 et 2022. On remarque une fois de plus que même lorsque le CTBF commence à décliner en termes de récoltes, le nombre de tweets obtenu reste supérieur au nombre de tweets attendu.

On est en droit de se demander si les écarts entre le nombre de tweets obtenu et le nombre de tweets attendu sont significatifs. Pour ce faire, on réalise, sur SPSS, un test t de

Student (avec un intervalle de confiance de 95%) basé sur les deux ensembles présents dans le tableau. On obtient une valeur p inférieure à 0,001. Sachant cela, on peut rejeter l'hypothèse nulle qui considérerait les différences entre les deux ensembles comme non significatives. Dès lors, l'écart entre le nombre de tweets obtenu et le nombre de tweets attendu est bel et bien significatif.

Les expressions concurrentes ont connu un moins grand succès (au niveau du nombre de tweets les contenant) que les 20 expressions étudiées. De plus, elles ont connu une évolution plus progressive (sur la durée) que les expressions étudiées. On remarque en revanche, dans le tableau 12, une évolution similaire au niveau des dates lors desquelles ont lieu les plus fortes hausses et des dates lors desquelles ont lieu les plus fortes baisses. Une fois de plus, il est nécessaire de faire preuve de prudence à cause du peu de tweets contenant ces expressions et de la non-uniformité du corpus.

Dans un troisième temps, on s'intéresse à la partie du travail portant sur *dead ça* et sur *check ça*. Même si cette observation ne couvre que deux des 20 expressions étudiées, cette partie a permis de renforcer la partie de l'analyse qualitative consacrée à la variation des expressions étudiées. Elle a également permis de montrer la richesse des possibilités de variation dans l'utilisation de *dead ça* et de *check ça*.

Conclusion

Le présent travail avait pour objectif d'observer des expressions en français récentes ayant intégré des mots anglais sans qu'aucune modification de ces derniers ait eu lieu (des expressions telles que *j'ai dead ça* et *je vais check ça*).

Les 20 expressions qui ont été étudiées dans le cadre du présent travail sont les suivantes : *j'ai dead ça*, *je vais check ça*, *je suis hype*, *je vais chill*, *j'ai cop*, *j'ai stalk*, *j'ai upload*, *je vais stream*, *je vais live*, *je dois clean*, *j'ai spawn*, *j'ai drop*, *j'ai rock*, *j'ai ghost*, *je suis jetlag*, *je vais tryhard*, *je vais geek*, *je vais game*, *j'ai rec*, *j'ai scroll*.

La question de recherche qui a guidé ce travail est la suivante : comment les expressions intégrant un terme anglais qui n'a subi aucune adaptation morphologique sont-elles construites et quel est leur degré d'utilisation dans le réseau social X anciennement appelé Twitter ? Pour répondre à cette question, le travail est passé par différents stades et différentes recherches.

En premier lieu, sachant que le présent travail fait l'étude de formes néologiques, il était important de commencer par une brève observation de ce que sont la néologie et les néologismes. La néologie est définie par Sablayrolles comme une « [...] innovation, quelle qu'elle soit au niveau d'une unité lexicale [...] » (Sablayrolles, 2017, p. 3). Le néologisme est quant à lui, présenté comme le résultat de ce processus de création qu'est la néologie, soit le terme nouveau engendré (Sablayrolles, 2017). La néologie est décrite comme un « [...] phénomène linguistique massif, permanent et universel [...] » (Sablayrolles, 2019, p. 7). Elle est considérée comme essentielle au développement d'une langue. On apprend également que l'étude de la néologie et des néologismes n'a connu un regain d'intérêt que récemment grâce, notamment, au « [...] développement du TAL et de la linguistique de corpus [...] » (Sablayrolles, 2019, p. 20). En somme, tout ceci contribue à montrer à la fois l'importance et l'actualité de l'étude de la néologie.

De plus, les expressions étudiées contiennent des éléments appartenant au domaine de la néologie (Sablayrolles, 2019) puisqu'elles intègrent des emprunts et plus particulièrement des anglicismes. Il était donc nécessaire de définir ces deux notions. Si l'on synthétise ce qui a été dit à propos de l'emprunt, on peut dire qu'il s'agit d'un élément (par exemple, un mot ou une structure syntaxique) provenant d'une langue source qui a été intégré dans une langue cible. Si on synthétise ce qui a été dit en ce qui concerne l'anglicisme, on peut le définir comme un élément emprunté à l'anglais qui est intégré à la langue française. Ces deux définitions sont des

définitions de travail. Elles sont imparfaites puisqu'il s'agit en réalité de deux notions qui sont beaucoup plus complexes (puisque'il n'y a pas qu'un seul type d'emprunt et un seul type d'anglicisme) et difficiles à définir (comme en témoigne la multitude de définitions données dans les parties concernées du travail).

En ce qui concerne les anglicismes, on constate que leur hausse dans la langue française a, au départ, suscité des réactions défavorables. La France et le Québec ont adopté plusieurs lois afin de limiter leur essor. La Belgique, elle, a moins réagi à cette hausse. Finalement, l'utilisation d'anglicismes a continué sa progression et continue d'augmenter aujourd'hui, comme en témoigne l'article de Julia (2021). Parmi les raisons du succès de ces anglicismes, on retrouve notamment : le développement de nouvelles technologies et d'internet, l'implantation des anglicismes dans la langue française et l'originalité desdits anglicismes.

Après ce passage théorique, on propose une première observation des expressions étudiées. On remarque qu'il s'agit de formes qui remettent en question ce que disent Bogaards (2008), Sablayrolles (2017) et Saugera (2017). Pour eux, un terme emprunté, lors de son intégration dans la langue française, subit une adaptation. Dans le cadre des expressions étudiées, cela semble ne pas être le cas. On remarque que ces formes peuvent se rapprocher de formes plus conventionnelles telles que le calque. On peut également rapprocher ces expressions de la proposition fournie par l'article de Zayed (2021). On constate aussi que les expressions observées se placent dans une forme de rupture vis-à-vis de la norme. Elles semblent se rapprocher d'une utilisation familière, voire argotique, de la langue. On peut dès lors se demander ce qui peut justifier cette rupture vis-à-vis de la norme langagière. Dans le présent travail, on insiste sur trois raisons. Premièrement, on retrouve le souhait de marquer une appartenance à un certain groupe (Liogier, 2002). Deuxièmement, on retrouve la notion de mode, le fait qu'un certain public souhaite suivre une certaine tendance en matière de langage (Fagyal, 2004). La tendance peut être influencée par un essor d'un domaine particulier. On peut notamment citer l'exemple du rap qui est présenté comme un « [...] vecteur de diffusion important d'emprunts culturels » (Goudaillier, 2015, p. 208). Troisièmement, on retrouve le concept de concision se retrouvant dans l'ouvrage de Cerquiglini (2019). Après tout, on dira plus rapidement *je vais check ça* que *je vais vérifier ça*.

Le chapitre d'analyse qualitative du travail a permis d'explorer en profondeur les expressions étudiées. Il est divisé en trois parties. La première partie de l'analyse qualitative a permis d'observer chacune des 20 expressions étudiées individuellement pour en montrer les spécificités, les origines, le sens et le fonctionnement (de manière brève).

La deuxième partie de l'analyse qualitative a permis de montrer ce qui est commun à plusieurs de ces expressions. Le fait est que les expressions étudiées sont facilement déclinables, on peut changer sans trop de difficulté les composantes. Le terme anglais est la seule partie de l'expression qui ne varie jamais. On remarque également que les mots anglais ne sont pas les seuls à pouvoir être intégrés de cette façon (sans adaptation) : il en va de même pour des termes arabes et même parfois français. On remarque aussi que l'intégration ne prend pas en compte la nature du terme emprunté. Ceci peut causer une forme d'agrammaticalité dans l'expression créée. On remarque également que 16 expressions parmi les 20 ont une expression concurrente plus proche de ce que l'on attendrait en français.

La dernière partie de l'analyse qualitative avait pour objectif de proposer une définition du phénomène étudié sur base de ce qui a été dit dans les deux parties qui précèdent. On y note que les expressions respectent une certaine forme : l'expression commence par un pronom personnel (qui peut varier), le pronom est suivi par un verbe (qui peut varier plus ou moins fortement), ce verbe est suivi par un mot anglais qui ne varie jamais (peu importe les modifications que l'on apporte à l'expression). La grammaticalité n'est pas au centre des préoccupations dans le cadre de la création et de la variation des expressions. Le terme anglais peut être de n'importe quelle nature et est intégré à la manière d'un copier-coller, sans modification morphologique. On note aussi que le sens de l'expression se concentre dans le mot anglais.

Il est possible de faire le lien avec les réflexions proposées par Le Pesant (2012) et Radimský (2012). Ces deux auteurs parlaient d'une forme composée d'un verbe support et d'un prédicat, le rôle de prédicat pouvant être assumé par un nom (Radimský, 2012 ; Le Pesant, 2012) ou par un adjectif (Le Pesant, 2012). Selon Radimský (2012), le verbe support subit une désémantisation complète ou partielle. Les expressions étudiées se rapprochent fortement de ce que proposent les deux auteurs. Cependant, ces derniers ne parlent que de noms et d'adjectifs prédicatifs. Les anglicismes intégrés regroupent plus de classes grammaticales. Tous les éléments de réflexions rencontrés nous conduisent donc à qualifier les expressions étudiées de constructions prédicatives à verbe support dans lesquelles la partie prédicative est un emprunt à l'anglais intégré à la construction sans adaptation morphologique.

Le chapitre d'analyse quantitative du travail était, lui aussi, divisé en trois parties. La première partie avait pour objectif d'observer l'évolution du nombre de tweets contenant les 20 expressions étudiées dans le CTBF au fil des années. Les observations données lors de cette partie ont été reliées à ce qui a été dit dans l'analyse qualitative ainsi qu'à quelques éléments

de réflexions supplémentaires. La deuxième partie avait pour but d'observer l'évolution du nombre de tweets contenant les 16 expressions concurrentes (*je vais checker ça, je suis hypé, je vais chiller, j'ai stalké, j'ai uploadé, je vais streamer, je vais liver, je dois cleaner, j'ai spawné, j'ai dropé, j'ai ghosté, je suis jetlagé, je vais tryharder, je vais geeker, je vais gamer, j'ai scrollé*) dans le CTBF au fil des années. La troisième partie a permis d'observer le comportement de *dead ça* et *check ça* ainsi que les éléments qui les entourent le plus fréquemment dans le CTBF. On notera que les analyses effectuées se basent sur les fréquences absolues et non des fréquences relatives (qui sont extrêmement basses). Dès lors, il est nécessaire de faire preuve de prudence quant aux éléments de réflexion dégagés.

Le chapitre d'analyse globale permet de revenir sur les éléments importants de l'analyse qualitative, mais aussi de proposer quelques observations supplémentaires sur base des éléments fournis dans le cadre de l'analyse quantitative tout en posant un regard critique (basé sur la méthodologie employée dans le travail et sur le matériel exploité). On note ainsi que les constructions prédicatives à verbe support dans lesquelles la partie prédicative est un emprunt à l'anglais intégré à la construction sans adaptation morphologique constituent une forme relativement nouvelle qui a connu un succès assez récent. En effet, au vu des différentes observations (aussi bien au niveau des expressions seules que des groupes d'expressions) basées sur les fréquences absolues (le nombre de tweets obtenu par année) on constate une croissance forte à partir de la fin des années 2010 (vers 2018 ou 2019). De plus, quand on décide de rassembler les tweets contenant l'ensemble des expressions étudiées (voir Tableau 11), on remarque que le nombre de tweets obtenu est toujours supérieur au nombre de tweets attendu à parti de 2019, et ce, même après la baisse des récoltes de tweets par le CENTAL. On remarque également que les écarts entre le nombre de tweets attendu et le nombre de tweets obtenu sont significatifs.

Cependant, il est nécessaire de rappeler que le corpus utilisé n'est pas uniforme et les données récoltées sont relativement petites. Cela n'invalide nullement les observations et analyses effectuées. Cependant, cela nous pousse à faire preuve de prudence vis-à-vis des chiffres et interprétations mis en avant au fil du travail.

Finalement, le présent travail a tenté une approche sur un phénomène linguistique récent. Ce phénomène linguistique a été exploré à travers une analyse qui se voulait à la fois qualitative et quantitative. L'analyse qualitative a permis d'explorer certaines expressions appartenant à ce phénomène. L'analyse quantitative a permis d'observer l'utilisation de ces mêmes expressions sur le réseau social X à travers le temps. Cependant, la démarche effectuée

pousse à considérer ce travail comme un premier pas vers une tâche plus grande. Il serait intéressant d'observer qualitativement plus d'expressions relatives au phénomène étudié. Ces analyses qualitatives peuvent être encore plus poussées que celles réalisées dans le présent travail. Quant à l'approche quantitative, elle pourrait s'enrichir d'une enquête de terrain auprès de populations jeunes faisant potentiellement usage des expressions étudiées dans un cadre oral.

Enfin, en guise d'ultime ouverture, on peut dire que le phénomène étudié semble ne pas avoir fini de se développer. En effet, en observant certaines vidéos sur la plateforme YouTube et en se promenant sur les réseaux sociaux, on peut encore remarquer, au fil des mois, l'apparition de nouvelles expressions intégrant sans adaptation des anglicismes. Ceci semble permettre de confirmer l'actualité du mémoire effectué et de la forme étudiée, mais aussi la grande quantité de travail qu'il reste à accomplir sur les constructions prédicatives à verbe support dans lesquelles la partie prédicative est un emprunt à l'anglais intégré à la construction sans adaptation morphologique.

Bibliographie

- Albert, S. (2014). « Vrais et faux mots d’ailleurs : quand l’emprunt brouille les pistes », *Éla. Études de linguistique appliquée*, 176, pp. 453-467. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/ela.176.0453>.
- Alén Garabato, C. (2013). « *Bling-bling*. Du hip-hop aux dictionnaires, en passant par les médias », *Mots. Les langages du politique*, 101, pp. 81-96. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/mots.21172>.
- Andersen, G. (2000). « Pragmatic Markers and sociolinguistic Variation. A relevance-Theoric approach to the language of adolescents ». Cité dans Trimaille, C. (2004). « Études de parlers de jeunes urbains en France : Éléments pour un état des lieux », *Cahiers de sociolinguistique*, 9, pp. 99-132 Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/csl.0401.0099>.
- Arrivé, M. (2010). « Verbes sages et verbes fous ». Cité dans Sablayrolles, J.-F. (2017). *Les néologismes : créer des mots français aujourd'hui*. Paris : Editions Garnier.
- Bagola, B. (2004). « L’américanisation de la langue française sur Internet ? Quelques aspects de la terminologie officielle et de l’usage des internautes », *Globe*, 7(2), pp. 101–124. Disponible sur : <https://doi.org/10.7202/1000863ar>.
- Barnabé, F. (2015). « Signes et jouabilité : l’interface comme outil de ludicisation », *Interfaces numériques*, 4(1), pp. 71-98. Disponible sur : <https://doi.org/10.25965/interfaces-numeriques.805>.
- Béal, C. (2023). « Tout comprendre au monde des sneakers ». *Limited Resell*. Disponible sur : <https://limitedresell.com/blog/post/tout-comprendre-au-monde-des-sneakers/> (Consulté le : 27 octobre 2023)
- Bidaud, S. (2020). « Sur *être en mode* et *se faire* + infinitif tronqué », *La linguistique*, 56, pp. 211-220. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/ling.561.0211>.
- Bogaards, P. (2008). *On ne parle pas franglais : La langue française face à l’anglais*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Bouchard, C. (1989). « Une obsession nationale : l’anglicisme », *Recherches sociographiques*, 30 (1), pp. 67–90. Disponible sur : <https://doi.org/10.7202/056408ar>.

- Boyer, H. (1997). « Présentation », *Langue Française*. Cité dans Trimaille, C. (2004). « Études de parlers de jeunes urbains en France : Éléments pour un état des lieux », *Cahiers de sociolinguistique*, 9, pp. 99-132 Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/csl.0401.0099>.
- Calvet, L.-J. (1991). « L'argot comme variation diastratique, diatopique, diachronique », *La linguistique*. Cité dans Liogier, E. (2002). « Quelles approches théoriques pour la description du français parlé par les jeunes des cités ? » *La linguistique*, 38, pp. 41-52. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/ling.381.0041>.
- Cambridge Dictionary. (s. d.). Disponible sur <https://dictionary.cambridge.org/dictionary/english/> (Consulté le : 11 avril 2024).
- Castagne, É. (2008). « Les langues anglaise et française : amies ou ennemies ? », *Éla. Études de linguistique appliquée*, 149, pp. 31-42. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/ela.149.0031>.
- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (s. d.). *Lexicographie*. Disponible sur <https://www.cnrtl.fr/definition/> (Consulté le : 11 novembre 2022)
- Cerquiglioni, B. (2003). « Une politique en faveur du français ». *Le français aujourd'hui*, 141, pp. 7-11. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/lfa.141.0007>.
- Cerquiglioni, B. (2019). *Parlez-vous tronqué? : Portrait du français d'aujourd'hui*. Paris : Larousse.
- Chansou, M. (2003). « L'aménagement lexical en France pendant la période contemporaine (1950-1994). Étude de sociolinguistique ». Cité dans Bogaards, P. (2008). *On ne parle pas français : La langue française face à l'anglais*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Coavoux, S. et Roques, N. (2020). « Une profession de l'authenticité : Le régime de proximité des intermédiaires du jeu vidéo sur Twitch et YouTube », *Réseaux*, 224, pp. 169-196. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/res.224.0169>.
- Collins. (s. d.). Disponible sur <https://www.collinsdictionary.com/dictionary/english> (Consulté le : 11 avril 2024).
- Conseil supérieur de la langue française. (1996). *Avis du Conseil supérieur de la langue française relatif à la politique terminologique*. Disponible sur http://www.languefrancaise.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=abaf0

[e2ed5bflcf18e91f638b7e34d2205784010&file=fileadmin/sites/sgll/upload/lf_super_editor/publicat/Avis_terminologie_1996.pdf](http://www.languefrancaise.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=6c8a6c2a02fb58a8109bcda4c25f680af93b07d8&file=fileadmin/sites/sgll/upload/lf_super_editor/publicat/Avis_terminologie_1996.pdf) (Consulté le 20 mai 2023)

Conseil de la Langue française et de la politique linguistique. (2008). *Avis sur la politique terminologique*. Disponible sur http://www.languefrancaise.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=6c8a6c2a02fb58a8109bcda4c25f680af93b07d8&file=fileadmin/sites/sgll/upload/lf_super_editor/publicat/Avis_definitif_termin_adopte_le_27_mai_2008l.doc (Consulté le 20 mai 2023)

Conseil de la Langue française et de la politique linguistique. (2013). *Avis sur la politique terminologique adopté à la séance plénière du 9 octobre 2013*. Disponible sur http://www.languefrancaise.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=2f915d947d753af856d16bf70f86ff90187cec5c&file=fileadmin/sites/sgll/upload/lf_super_editor/Docs/Avis_terminologie_2013_versionf_-_adoptee.pdf (Consulté le 20 mai 2023)

Dictionnaire Orthodidacte. (s. d.) Disponible sur : <https://dictionnaire.orthodidacte.com/article/definition-chill> (Consulté le 11 novembre 2022).

Domenech, T. (2023). « Sensibilité en réseaux : entre dévoilement, censure et repli sur soi », *Marges*, 36, pp. 76-86. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-marges-2023-1-page-76.htm> (Consulté le : 11 avril 2024).

Dumais, C et Nolin, R. (2010). « Travailler les registres de langue et les anglicismes à l’oral », *Québec français*, (158), pp. 75–77. Disponible sur : <https://id.erudit.org/iderudit/61563ac> (Consulté le : 11 avril 2024).

Elchacar, M. (2017). « Le traitement lexicographique des anglicismes au vu de la variation géographique : l’exemple de deux outils en ligne », *Repères DoRiF*. (14). Disponible sur <https://r-libre.telug.ca/1357/> (Consulté le : 11 avril 2024).

Étiemble, R. (1964). « Parlez-vous franglais ? ». Cité dans Bogaards, P. (2008). *On ne parle pas franglais : La langue française face à l’anglais*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.

Fagyal, Z. (2004). « Action des médias et interactions entre jeunes dans une banlieue ouvrière de Paris : Remarques sur l’innovation lexicale », *Cahiers de sociolinguistique*, 9, pp. 41-60. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/csl.0401.0041>.

Farge, S. (2022). « Contrainte et originalité : deux facteurs déterminants du devenir des anglicismes en français », *Traduire*, 224, pp. 109-120. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/traduire.212>.

Fédération Wallonie-Bruxelles. (s. d.a). *Le Conseil de la langue française, des langues régionales endogènes et des politiques linguistiques*. Disponible sur : <http://www.languefrancaise.cfwb.be/index.php?id=1268> (Consulté le : 20 mai 2023).

Fédération Wallonie-Bruxelles. (s. d.b). *Notre politique terminologique*. Disponible sur : <http://www.languefrancaise.cfwb.be/index.php?id=12266> (Consulté le : 20 mai 2023).

Forlot, G. et Robert, J.-M. (2008). « Présentation », *Éla. Études de linguistique appliquée*, 149, pp. 5-8. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/ela.149.0005>.

Gadet, F. (2020). « Les parlers jeunes et les représentations langagières, aujourd'hui en France », *La Pensée*, 403, pp. 45-55. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/lp.403.0045>.

Genvo, S. et Philippette, T. (2023). *Introduction aux Théories des Jeux Vidéo*. Liège : Presses Universitaires de Liège.

Giraud, J. (1973). « Le néologisme et nous », *Meta*, 18 (1-2), pp. 225–236. Disponible sur : <https://doi.org/10.7202/002921ar>.

Goudaillier, J.-P. (2015). « Culture "banlieues", langue des "cités" et Internet ». *Hermès, La Revue*, 71, pp. 208-213. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/herm.071.0208>.

Hagège, C. (1989). « Le Français et les siècles ». Cité dans Julia, L. (2021) « Sommes-nous [réellement] envahis par les anglicismes ? Deux décennies d'anglicismes », *Lengas*, 89, Art. 89. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/lengas.5200>.

Hambye, P. (2008). « Des banlieues au ghetto : La métaphore territoriale comme principe de division du monde social », *Cahiers de sociolinguistique*, 13, pp. 31-48. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/csl.0801.0031>.

Haugen, E. (1950). « The analysis of linguistic borrowing », *Language*. Cité dans Zayed, A. (2021). « Les emprunts verbaux du français à l'anglais : une analyse sémantique », *Travaux de linguistique*, 83, pp. 115-145. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/tl.083.0115>.

Höfler, M. (1982). « Dictionnaire des anglicismes ». Cité dans Bogaards, P. (2008). *On ne parle pas franglais : La langue française face à l'anglais*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.

- Janin, P. (2006). « L'intercompréhension entre langues apparentées : qu'est-ce que c'est ? Où en est la recherche ? Comment la diffuser ? », dans Conseil sup. de la langue française (éd.), *Langue française et diversité linguistique : Actes du séminaire de Bruxelles (2005)*, Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, pp. 187-192. Disponible sur : <https://www.cairn.info/langue-francaise-et-diversite-linguistique--9782801113929-page-187.htm> (Consulté le 25 mai 2023)
- Julia, L. (2021) « Sommes-nous [réellement] envahis par les anglicismes ? Deux décennies d'anglicismes », *Lengas*, 89, Art. 89. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/lengas.5200>.
- Klinkenberg, J.-M. (1993). « Le français : une langue en crise ? », *Études françaises*, 29(1), pp. 171-190. Disponible sur : <https://doi.org/10.7202/035902ar>.
- Lamizet, B. (2004). « Y a-t-il un "parler jeune" ? », *Cahiers de sociolinguistique*, 9, pp. 75-98. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/csl.0401.0075>.
- Larousse. (s. d.). Disponible sur : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais> (Consulté le : 25 octobre 2023)
- Le Pesant, D. (2012). « Sur les termes grammaticaux figurant dans les dictionnaires de la langue générale. Réformer la terminologie en s'efforçant de conserver les dénominations », *Langue française*, 174, pp. 77-93. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/lf.174.0077>
- Limited Resell. (s. d.). Disponible sur : <https://limitedresell.com/> (Consulté le : 11 avril 2024)
- Le Gall, E. (2009). « La lexiculture dans le Dictionnaire québécois d'aujourd'hui (1992) de Jean-Claude Boulanger : étude des lettres A et B », *Éla. Études de linguistique appliquée*, 154, pp. 177-189. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/ela.154.0177>.
- Lepoutre, D. (1997). « Coeur de banlieue, codes, rites, langages », Paris : Odile Jacob. Cité dans Liogier, E. (2002). « Quelles approches théoriques pour la description du français parlé par les jeunes des cités ? » *La linguistique*, 38, pp. 41-52. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/ling.381.0041>.
- Le Robert. (s. d.). Disponible sur : <https://www.lerobert.com/> (Consulté le 11 avril 2024)
- Linternaute. (s. d.). Disponible sur : sur <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/upload/> (Consulté le : 26 octobre 2023)

Liogier, E. (2002). « Quelles approches théoriques pour la description du français parlé par les jeunes des cités ? » *La linguistique*, 38, pp. 41-52. Disponible sur :

<https://doi.org/10.3917/ling.381.0041>.

Loubier, C. (2011). « De l'usage de l'emprunt linguistique ». Cité dans Melnikiené, D.

(2014). « L'emprunt dans le dictionnaire : invité de marque ou ennemi juré ? », *Éla. Études de linguistique appliquée*, 176, pp. 441-451. Disponible sur :

<https://doi.org/10.3917/ela.176.0441>.

Melnikiené, D. (2014). « L'emprunt dans le dictionnaire : invité de marque ou ennemi juré ? », *Éla. Études de linguistique appliquée*, 176, pp. 441-451. Disponible sur :

<https://doi.org/10.3917/ela.176.0441>.

Moravcsik, E. (1975). « Verb borrowing », *Wiener Linguistische Gazette*. Cité dans Zayed, A.

(2021). « Les emprunts verbaux du français à l'anglais : une analyse sémantique », *Travaux de linguistique*, 83, pp. 115-145. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/tl.083.0115>.

Muysken, P. (2000). « Bilingual Speech. A Typology of Code-mixing ». Cité dans Zayed, A.

(2021). « Les emprunts verbaux du français à l'anglais : une analyse sémantique », *Travaux de linguistique*, 83, pp. 115-145. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/tl.083.0115>.

Office québécois de la langue française. (s. d.). *L'emprunt linguistique : définition, contexte et traitement*. Disponible sur <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/25442/les-emprunts-a-langlais/lemprunt-linguistique-definition-contexte-et-traitement> (Consulté le : 14 avril 2023).

Onysko, A., et Winter-Froemel, E. (2011). « Necessary loans – luxury loans? Exploring the pragmatic dimension of borrowing », *Journal of Pragmatics*, 43, 1550-1567. Disponible sur :

<https://doi.org/10.1016/j.pragma.2010.12.004>.

Oundjian-Crosby, J. et Joy, C. (1980). « Peux-tu me donner un "lift" ? », *Meta*, 25(3), pp. 362-364. Disponible sur : <https://doi.org/10.7202/002439ar>.

Oxford Learner's Dictionaries. (s. d.) Disponible sur :

<https://www.oxfordlearnersdictionaries.com/> (Consulté le 11 avril 2024).

Pergnier, M. (1989). « Les anglicismes : Danger ou enrichissement pour la langue française ? ». Cité dans Julia, L. (2021) « Sommes-nous [réellement] envahis par les anglicismes ? Deux décennies d'anglicismes », *Lengas*, 89, Art. 89. Disponible sur :

<https://doi.org/10.4000/lengas.5200>.

Picone, M. D. (1996). « Anglicisms, neologismes and dynamic French ». Cité dans Bogaards, P. (2008). *On ne parle pas français : La langue française face à l'anglais*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.

Pruvost, J. et Sablayrolles, J. (2019). *Les néologismes*. Paris : Presses Universitaires de France.

Quillot, É. (2021). « La recommandation officielle de termes en France : une entreprise qui doit beaucoup aux enseignants », *Éla. Études de linguistique appliquée*, 203, pp. 285-294. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/ela.203.0031>.

Radimský, J. (2012). « Vers une description des prédicats analytiques », *La linguistique*, 48, pp. 51-81. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/ling.481.0051>

Reguigui, A. (2016). « Phonétique et prosodie de l'emprunt intégral en franco-ontarien », *Cahiers Charlevoix*, 11, pp. 193-211. Disponible sur : <https://doi.org/10.7202/1039286ar>.

Rey-Debove, J. et Gagnon, G. (1980). « Dictionnaire des anglicismes : Les mots anglais et américains en français ». Cité dans Julia, L. (2021) « Sommes-nous [réellement] envahis par les anglicismes ? Deux décennies d'anglicismes », *Lengas*, 89, Art. 89. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/lengas.5200>.

Rey-Debove, J. (1998). « *La linguistique du signe : une approche sémiotique du langage* ». Cité dans Melnikienè, D. (2014). « L'emprunt dans le dictionnaire : invité de marque ou ennemi juré ? », *Éla. Études de linguistique appliquée*, 176, pp. 441-451. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/ela.176.0441>.

Robert, J.-M. (2008). « L'anglais comme langue proche du français ? », *Éla. Études de linguistique appliquée*, 149, pp. 9-20. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/ela.149.0009>.

RTBF. (s. d.). *À Propos de la RTBF*. Disponible sur : https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://www.rtbf.be/entreprise/a-propos&ved=2ahUKEwiYgcbHhbqFAxVZxQIHHaj2CmlQFnoECBsQAw&usg=AOvVaw3nY_E9IEvRv5z8xH7J5LGT (Consulté le 7 avril 2024)

Sablayrolles, J.-F. (2017). *Les néologismes : créer des mots français aujourd'hui*. Paris : Editions Garnier.

Sablayrolles, J.-F. (2019). *Comprendre la néologie : conceptions analyses emplois*. Limoges : Lambert-Lucas.

Sägesser, C. (2008). « La diversité culturelle », *Dossiers du CRISP*, 71, pp. 9-97. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/dscrisp.071.0009>.

Saugera, V. (2017). « La fabrique des anglicismes », *Travaux de linguistique*, 75, pp. 59-79. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/tl.075.0059>.

Schmid, B. (2022). « Légiférer sur la langue ? », *Raison présente*, 221, pp. 4-13. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/rpre.221.0004>.

Sketch Engine. (s. d.). Disponible sur : <http://www.sketchengine.eu/> (Consulté le 15 mars 2024)

SneakHeart. (s. d.). Lexique sneakers : Glossaire et définitions. Disponible sur <https://sneakheart.fr/lexique-sneaker/> (Consulté le : 11 novembre 2022)

Trésor de la Langue Française informatisé. (s. d.). Disponible sur : <http://atilf.atilf.fr/> (Consulté le : 11 avril 2024)

Trimaille, C. (2004). « Études de parlers de jeunes urbains en France : Éléments pour un état des lieux », *Cahiers de sociolinguistique*, 9, pp. 99-132 Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/csl.0401.0099>.

Université catholique de Louvain. (s. d.a). *Corpus développés au CENTAL*. Disponible sur <https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/ilc/cental/corpus-developpes-au-cental.html> (Consulté le : 7 avril 2024)

Université catholique de Louvain. (s. d.b). *Media Innovation & Intelligibility Lab*. Disponible sur <https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/ilc/miil> (Consulté le : 7 avril 2024)

Université catholique de Louvain. (s. d.c). *Présentation du CENTAL*. Disponible sur <https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/ilc/cental/presentation-du-cental.html> (Consulté le : 7 avril 2024)

Vincent, N. (2015). « Perception dans les journaux français de la lutte québécoise aux anglicismes », *Circula: revue d'idéologies linguistiques*, 2, pp. 76-96. Disponible sur : <http://dx.doi.org/10.17118/11143/7987>.

Whitney, W. D. (1881). « On mixture in language », *Transactions of the American Philological Association (1869-1896)*. Cité dans Zayed, A. (2021). « Les emprunts verbaux du français à l'anglais : une analyse sémantique », *Travaux de linguistique*, 83, pp. 115-145. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/tl.083.0115>.

Wiktionnaire. (s. d.). Disponible sur : https://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:Page_d%E2%80%99accueil (Consulté le 11 avril 2024)

Wild, M. (2020). « Chapitre 5. La création stylistique dans l'industrie de la mode ». Dans Salesse, L. (éd.), *Management et marketing de la mode* (pp. 81-104). Paris : Dunod. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/dunod.sales.2020.01.0081>.

Wohlgemuth, J. (2009). « A Typology of Verbal Borrowings ». Cité dans Zayed, A. (2021). « Les emprunts verbaux du français à l'anglais : une analyse sémantique », *Travaux de linguistique*, 83, pp. 115-145. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/tl.083.0115>.

Zayed, A. (2021). « Les emprunts verbaux du français à l'anglais : une analyse sémantique », *Travaux de linguistique*, 83, pp. 115-145. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/tl.083.0115>.

Annexes

Annexe 1 : Les tableaux réalisés dans le cadre de l'analyse

Année de production	Nombre de tweets contenant l'expression	Nombre de tweets du CTBF
2015	1	3 993 665
2018	4	9 137 689
2019	15	12 785 918
2020	19	9 633 577
2021	11	6 412 425
Total général	50	41 963 274

Tableau 13 : Nombre de tweets contenant *j'ai dead ça* par année dans le CTBF comparé au nombre de tweets dans le corpus CTBF.

Année de production	Nombre de tweets contenant l'expression	Nombre de tweets du CTBF
2014	2	3 484 566
2015	3	3 993 665
2016	1	4 702 276
2017	4	5 565 599
2018	9	9 137 689
2019	7	12 785 918
2020	10	9 633 577
2021	5	6 412 425
2022	1	735 002
Total général	42	56 450 717

Tableau 14 : Nombre de tweets contenant *je vais tryhard* par année dans le CTBF comparé au nombre de tweets dans le corpus CTBF.

Année de production	Nombre de tweets contenant l'expression	Nombre de tweets du CTBF
2018	1	9 137 689
2019	10	12 785 918
2020	18	9 633 577
2021	5	6 412 425
2022	1	735 002
Total général	35	38 704 611

Tableau 15 : Nombre de tweets contenant *j'ai cop* par année dans le CTBF comparé au nombre de tweets dans le corpus CTBF.

Année de production	Nombre de tweets contenant l'expression	Nombre de tweets du CTBF
2012	2	2 291 407
2013	2	3 280 884
2015	2	3 993 665
2016	6	4 702 276
2017	9	5 565 599
2018	42	9 137 689
2019	47	12 785 918
2020	71	9 633 577
2021	81	6 412 425
2022	6	735 002
Total général	268	58 538 442

Tableau 16 : Nombre de tweets contenant *je suis hype* par année dans le CTBF comparé au nombre de tweets dans le corpus CTBF.

Année de production	Nombre de tweets contenant l'expression	Nombre de tweets du CTBF
2012	1	2 291 407
2013	4	3 280 884
2014	12	3 484 566
2015	21	3 993 665
2016	31	4 702 276
2017	25	5 565 599
2018	38	9 137 689
2019	34	12 785 918
2020	39	9 633 577
2021	19	6 412 425
2022	2	735 002
Total général	226	62 023 008

Tableau 17 : Nombre de tweets contenant *je vais stream* par année dans le CTBF comparé au nombre de tweets dans le corpus CTBF.

Année de production	Nombre de tweet contenant l'expression	Nombre de tweets du CTBF
2011	2	762 198
2012	2	2 291 407
2013	1	3 280 884
2014	2	3 484 566
2016	6	4 702 276
2017	4	5 565 599
2018	10	9 137 689
2019	25	12 785 918
2020	24	9 633 577
2021	12	6 412 425
2022	1	735 002
Total général	89	58 791 541

Tableau 18 : Nombre de tweets contenant *je vais check ça* par année dans le CTBF comparé au nombre de tweets dans le corpus CTBF.

Année de production	Nombre de tweets contenant l'expression	Nombre de tweets du CTBF
2010	1	305 497
2011	1	762 198
2014	6	3 484 566
2015	7	3 993 665
2016	2	4 702 276
2017	13	5 565 599
2018	15	9 137 689
2019	22	12 785 918
2020	16	9 633 577
2021	3	6 412 425
Total général	86	56 783 410

Tableau 19 : Nombre de tweets contenant *je vais live* par année dans le CTBF comparé au nombre de tweets dans le corpus CTBF.

Année de production	Nombre de tweets contenant l'expression	Nombre de tweets du CTBF
2017	1	5 565 599
2018	7	9 137 689
2019	20	12 785 918
2020	29	9 633 577
2021	22	6 412 425
2022	1	735 002
Total général	80	44 270 210

Tableau 20 : Nombre de tweets contenant *j'ai drop* par année dans le CTBF comparé au nombre de tweets dans le corpus CTBF.

Année de production	Nombre de tweets contenant l'expression	Nombre de tweets du CTBF
2014	3	3 484 566
2015	3	3 993 665
2016	7	4 702 276
2017	18	5 565 599
2018	44	9 137 689
2019	57	12 785 918
2020	48	9 633 577
2021	43	6 412 425
2022	4	735 002
Total général	227	56 450 717

Tableau 21 : Nombre de tweets contenant *je suis hypé* par année dans le CTBF comparé au nombre de tweets dans le corpus CTBF.

Année de production	Nombre de tweet contenant l'expression	Nombre de tweets du CTBF
2009	1	117 833
2010	1	305 497
2011	7	762 198
2012	15	2 291 407
2013	19	3 280 884
2014	14	3 484 566
2015	9	3 993 665
2016	7	4 702 276
2017	11	5 565 599
2018	14	9 137 689
2019	20	12 785 918
2020	27	9 633 577
2021	15	6 412 425
2022	2	735 002
Total général	162	63 208 536

Tableau 22 : Nombre de tweets contenant *je vais checker ça* par année dans le CTBF comparé au nombre de tweets dans le corpus CTBF.

Année de production	Nombre de tweets contenant l'expression	Nombre de tweets du CTBF
2013	1	3 280 884
2014	6	3 484 566
2015	7	3 993 665
2016	3	4 702 276
2017	4	5 565 599
2018	19	9 137 689
2019	19	12 785 918
2020	15	9 633 577
2021	11	6 412 425
2022	2	735 002
Total général	87	59 731 601

Tableau 23 : Nombre de tweets contenant *je vais streamer* par année dans le CTBF comparé au nombre de tweets dans le corpus CTBF.

Annexe 2 : Les captures d'écran de Sketch Engine

	Pos	Frequency	Relative ?
1	☐ verb (v)	2,448	35,926.03 ***
2	☐ pronoun (p)	498	7,308.48 ***
3	☐ adverb (r)	244	3,580.86 ***
4	☐ other (x)	153	2,245.38 ***
5	☐ numeral (m)	114	1,673.03 ***
6	☐ noun (n)	97	1,423.54 ***
7	☐ preposition (i)	88	1,291.46 ***
8	☐ adjective (j)	32	469.62 ***
9	☐ conjunction (c)	2	29.35 ***

Figure 1 : Capture d'écran réalisée lors de l'utilisation de l'option *frequency* de l'outil *Concordance* de Sketch Engine pour la recherche des *parts of speech* précédant directement la forme *dead ça* dans le CTBF.

	Pos	Frequency	Relative ?
1	☐ other (x)	1,579	23,172.88 ***
2	☐ noun (n)	475	6,970.94 ***
3	☐ adverb (r)	385	5,650.13 ***
4	☐ numeral (m)	374	5,488.70 ***
5	☐ preposition (i)	288	4,226.59 ***
6	☐ pronoun (p)	190	2,788.38 ***
7	☐ verb (v)	183	2,685.65 ***
8	☐ conjunction (c)	151	2,216.03 ***
9	☐ adjective (j)	51	748.46 ***

Figure 2 : Capture d'écran réalisée lors de l'utilisation de l'option *frequency* de l'outil *Concordance* de Sketch Engine pour la recherche des *parts of speech* suivant directement la forme *dead ça* dans le CTBF.

	Lemma	Frequency	Relative ?
1	☐ avoir	2,161	31,714.12 ***
2	☐ aller	147	2,157.32 ***
3	☐ tu	135	1,981.22 ***
4	☐ ton	132	1,937.19 ***
5	☐ il	114	1,673.03 ***
6	☐ https://t.co/mcublat14h\nviens	112	1,643.67 ***
7	☐ elle	102	1,496.92 ***

Figure 3 : Capture d'écran réalisée lors de l'utilisation de l'option *frequency* de l'outil *Concordance* de Sketch Engine pour la recherche des *lemmas* précédant directement la forme *dead ça* dans le CTBF.

	Lemma	Frequency	Relative ?
1	☐ ?	546	8,012.91 ***
2	☐ @	289	4,241.27 ***
3	☐ chacal	195	2,861.76 ***
4	☐ ,	142	2,083.94 ***
5	☐ le	130	1,907.84 ***
6	☐ .	118	1,731.73 ***
7	☐ chakal	103	1,511.59 ***

Figure 4 : Capture d'écran réalisée lors de l'utilisation de l'option *frequency* de l'outil *Concordance* de Sketch Engine pour la recherche des *lemmas* suivant directement la forme *dead ça* dans le CTBF.

	Word	Frequency	Relative ?
1	☐ a	967	14,191.37 ***
2	☐ as	541	7,939.54 ***
3	☐ ai	165	2,421.49 ***
4	☐ ont	148	2,172.00 ***
5	☐ avoir	129	1,893.16 ***
6	☐ tu	120	1,761.08 ***

Figure 5 : Capture d'écran réalisée lors de l'utilisation de l'option *frequency* de l'outil *Concordance* de Sketch Engine pour la recherche des *word forms* précédant directement la forme *dead ça* dans le CTBF.

	Word	Frequency	Relative ?
1	☐ ?	546	8,012.91 ***
2	☐ @	289	4,241.27 ***
3	☐ chacal	194	2,847.08 ***
4	☐ ,	142	2,083.94 ***
5	☐ .	118	1,731.73 ***
6	☐ chakal	103	1,511.59 ***
7	☐ en	92	1,350.16 ***
8	☐ !	90	1,320.81 ***
9	☐ la	77	1,130.03 ***

Figure 6 : Capture d'écran réalisée lors de l'utilisation de l'option *frequency* de l'outil *Concordance* de Sketch Engine pour la recherche des *word forms* suivant directement la forme *dead ça* dans le CTBF.

	Pos	Frequency	Relative ?
1	☐ verb (v)	289	20,990.70 ...
2	☐ pronoun (p)	170	12,347.47 ...
3	☐ noun (n)	150	10,894.83 ...
4	☐ other (x)	105	7,626.38 ...
5	☐ numeral (m)	39	2,832.66 ...
6	☐ adjective (j)	28	2,033.70 ...
7	☐ adverb (r)	14	1,016.85 ...
8	☐ preposition (i)	13	944.22 ...
9	☐ conjunction (c)	2	145.26 ...

Figure 7 : Capture d'écran réalisée lors de l'utilisation de l'option *frequency* de l'outil *Concordance* de Sketch Engine pour la recherche des *parts of speech* précédant directement la forme *check ça* dans le CTBF.

	Pos	Frequency	Relative ?
1	☐ other (x)	476	34,572.92 ...
2	☐ adverb (r)	67	4,866.36 ...
3	☐ preposition (i)	62	4,503.20 ...
4	☐ noun (n)	58	4,212.67 ...
5	☐ pronoun (p)	35	2,542.13 ...
6	☐ verb (v)	34	2,469.49 ...
7	☐ numeral (m)	33	2,396.86 ...
8	☐ conjunction (c)	30	2,178.97 ...
9	☐ adjective (j)	15	1,089.48 ...

Figure 8 : Capture d'écran réalisée lors de l'utilisation de l'option *frequency* de l'outil *Concordance* de Sketch Engine pour la recherche des *parts of speech* suivant directement la forme *check ça* dans le CTBF.

	Lemma	Frequency	Relative ?
1	☐ aller	227	16,487.51 ...
2	☐ je	143	10,386.40 ...
3	☐ ,	26	1,888.44 ...
4	☐ !	25	1,815.80 ...
5	☐ ?	19	1,380.01 ...
6	☐ on	18	1,307.38 ...
7	☐ jvais	12	871.59 ...

Figure 9 : Capture d'écran réalisée lors de l'utilisation de l'option *frequency* de l'outil *Concordance* de Sketch Engine pour la recherche des *lemmas* précédant directement la forme *check ça* dans le CTBF.

	Lemma	Frequency	Relative ?
1	☐ !	119	8,643.23 ---
2	☐ @	110	7,989.54 ---
3	☐ ?	53	3,849.51 ---
4	☐ ,	52	3,776.87 ---
5	☐ :	46	3,341.08 ---
6	☐ ce	32	2,324.23 ---
7	☐ .	22	1,597.91 ---
8	☐ demain	15	1,089.48 ---

Figure 10 : Capture d'écran réalisée lors de l'utilisation de l'option *frequency* de l'outil *Concordance* de Sketch Engine pour la recherche des *lemmas* suivant directement la forme *check ça* dans le CTBF.

	Word	Frequency	Relative ?
1	☐ vais	104	7,553.75 ---
2	☐ je	90	6,536.90 ---
3	☐ Je	53	3,849.51 ---
4	☐ aller	36	2,614.76 ---
5	☐ allez	32	2,324.23 ---
6	☐ ,	26	1,888.44 ---
7	☐ !	25	1,815.80 ---
8	☐ ?	19	1,380.01 ---
9	☐ va	17	1,234.75 ---
10	☐ Allez	16	1,162.12 ---

Figure 11 : Capture d'écran réalisée lors de l'utilisation de l'option *frequency* de l'outil *Concordance* de Sketch Engine pour la recherche des *word forms* précédant directement la forme *check ça* dans le CTBF.

	Word	Frequency	Relative ?
1	☐ !	119	8,643.23 ---
2	☐ @	110	7,989.54 ---
3	☐ ?	53	3,849.51 ---
4	☐ ,	52	3,776.87 ---
5	☐ :	46	3,341.08 ---
6	☐ .	22	1,597.91 ---
7	☐ ce	21	1,525.28 ---
8	☐ demain	15	1,089.48 ---
9	☐ merci	14	1,016.85 ---
10	☐ alors	14	1,016.85 ---

Figure 12 : Capture d'écran réalisée lors de l'utilisation de l'option *frequency* de l'outil *Concordance* de Sketch Engine pour la recherche des *word forms* suivant directement la forme *check ça* dans le CTBF.

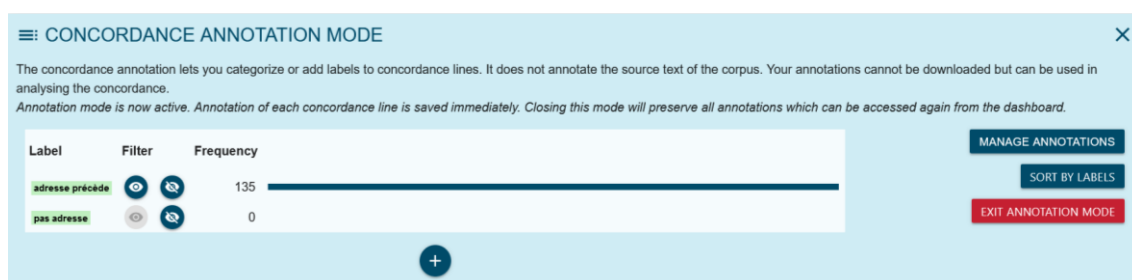


Figure 13 : Capture d'écran réalisée lors de l'utilisation de l'option *concordance annotation mode* dans l'outil *Concordance* de Sketch Engine permettant de montrer le nombre de fois où *check ça* est précédé d'une adresse à une personne dans le CTBF.

Annexe 3 : Captures d'écran des Tweets utilisés en exemples

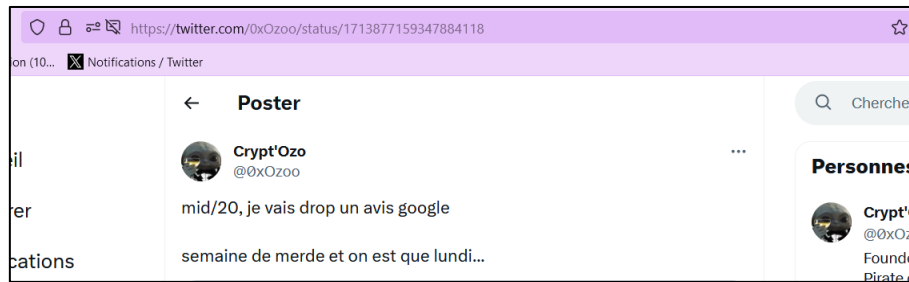


Figure 14 : Capture d'écran du tweet de @0xOzoo (2023) utilisé en guise d'exemple.



Figure 15 : Capture d'écran du tweet de @aiida_stark (2021) utilisé en guise d'exemple.



Figure 16 : Capture d'écran du tweet de @Airwaks (2021) utilisé en guise d'exemple.

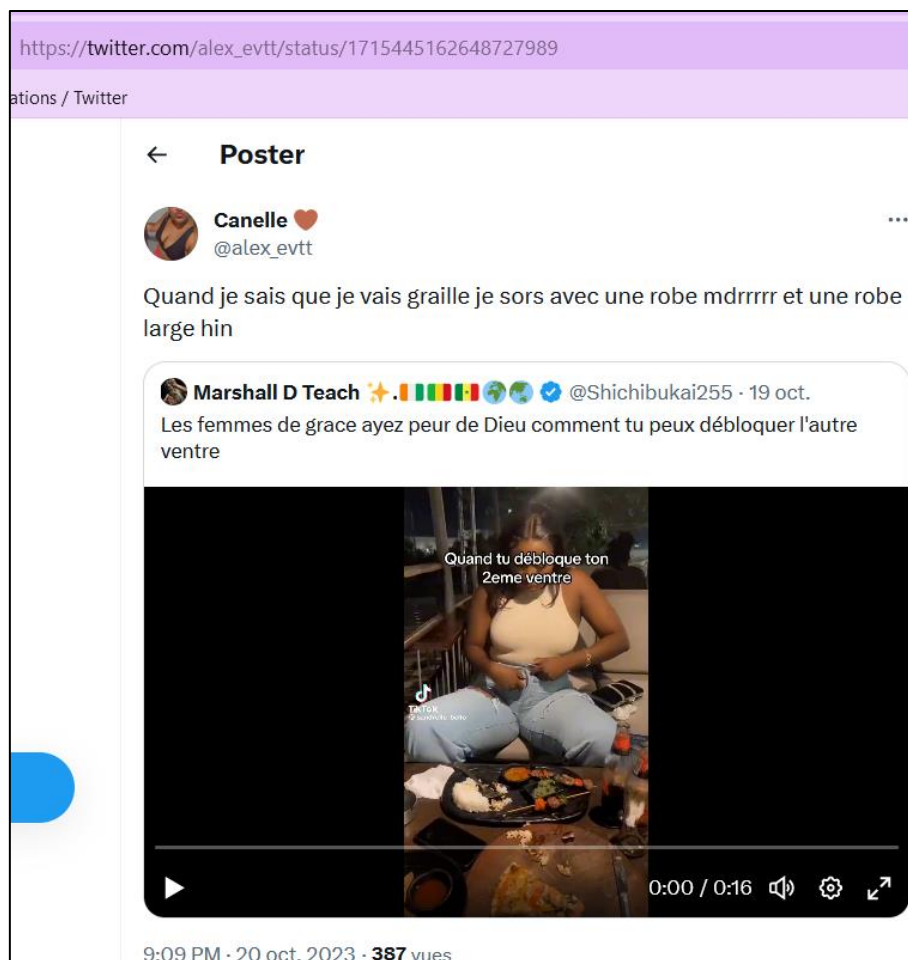


Figure 17 : Capture d'écran du tweet de @alex_evtt (2023) utilisé en guise d'exemple.

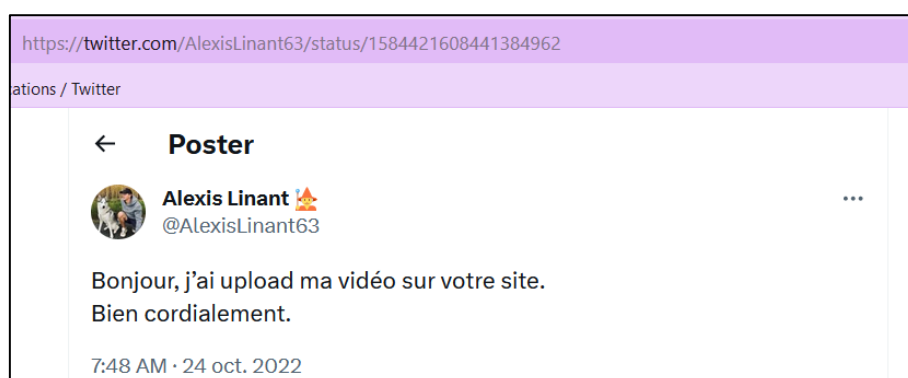


Figure 18 : Capture d'écran du tweet de @AlexisLinant63 (2022) utilisé en guise d'exemple.

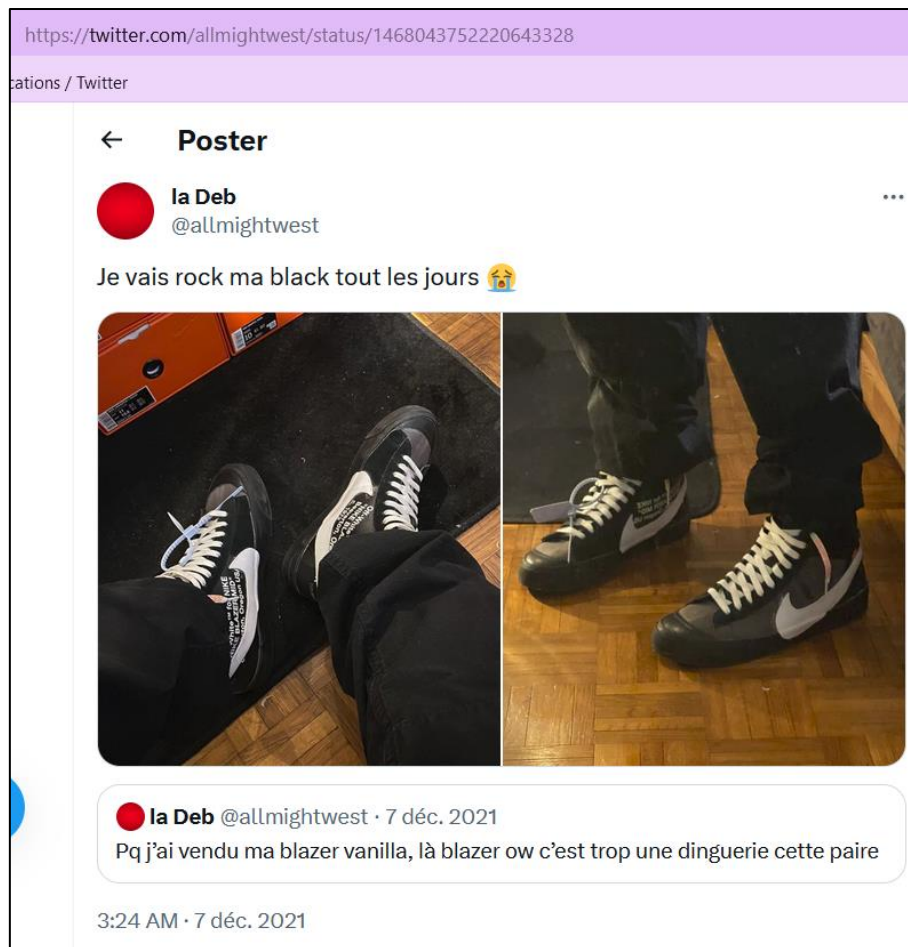


Figure 19 : Capture d'écran du tweet de @allmightwest (2021) utilisé en guise d'exemple.



Figure 20 : Capture d'écran du tweet de @arminkujo (2023) utilisé en guise d'exemple.

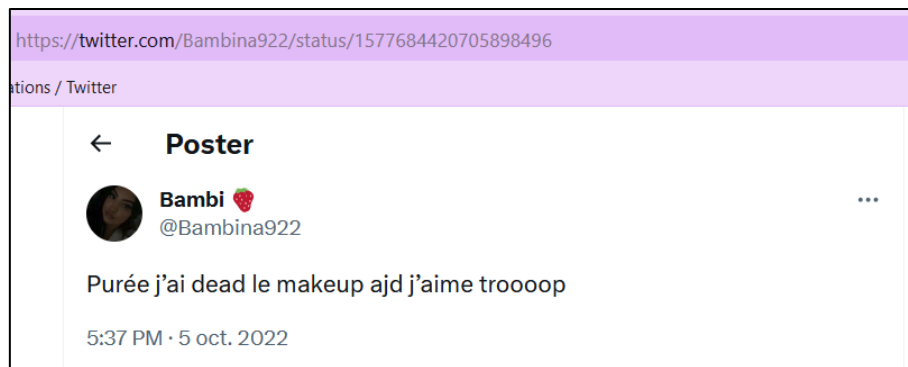


Figure 21 : Capture d'écran du tweet de @Bambina922 (2022) utilisé en guise d'exemple.

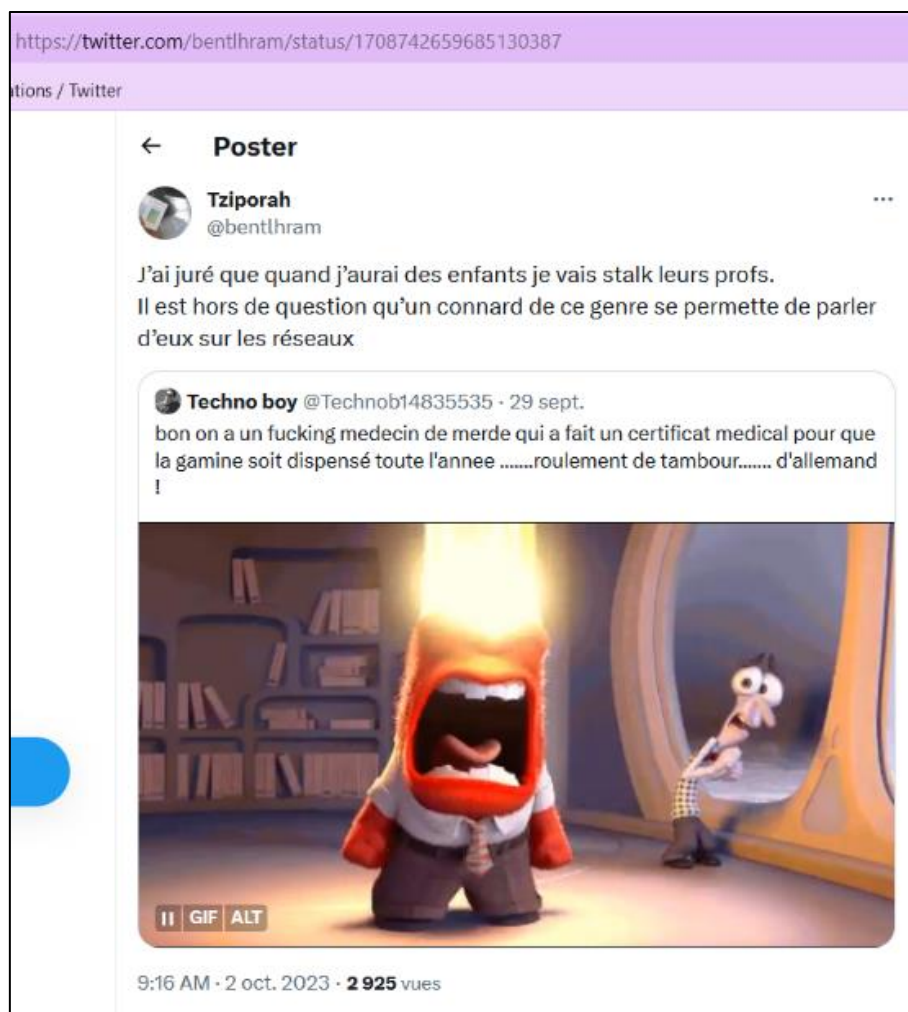


Figure 22 : Capture d'écran du tweet de @bentlhram (2023) utilisé en guise d'exemple.

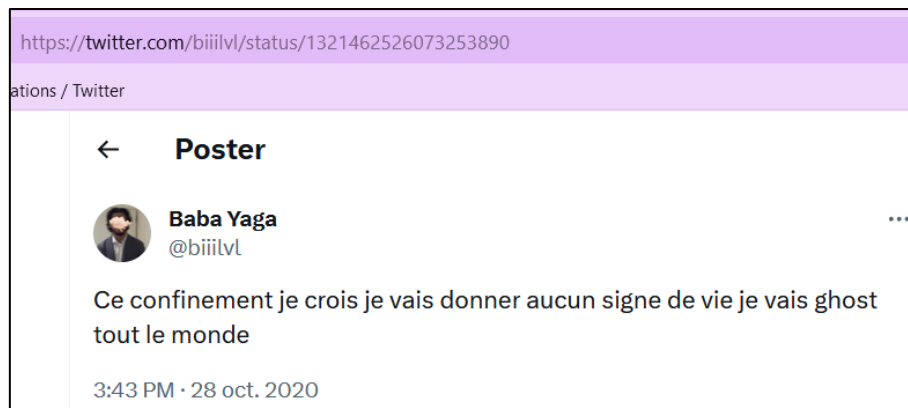


Figure 23 : Capture d'écran du tweet de @biiilvl (2020) utilisé en guise d'exemple.

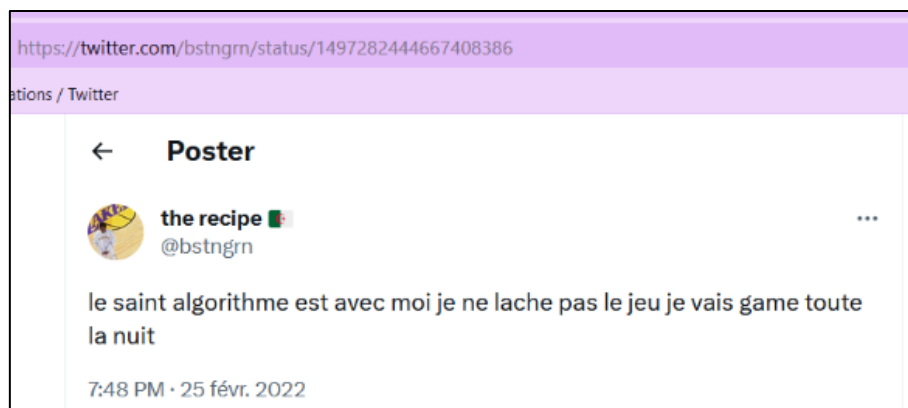


Figure 24 : Capture d'écran du tweet de @bstngn. (2022) utilisé en guise d'exemple.

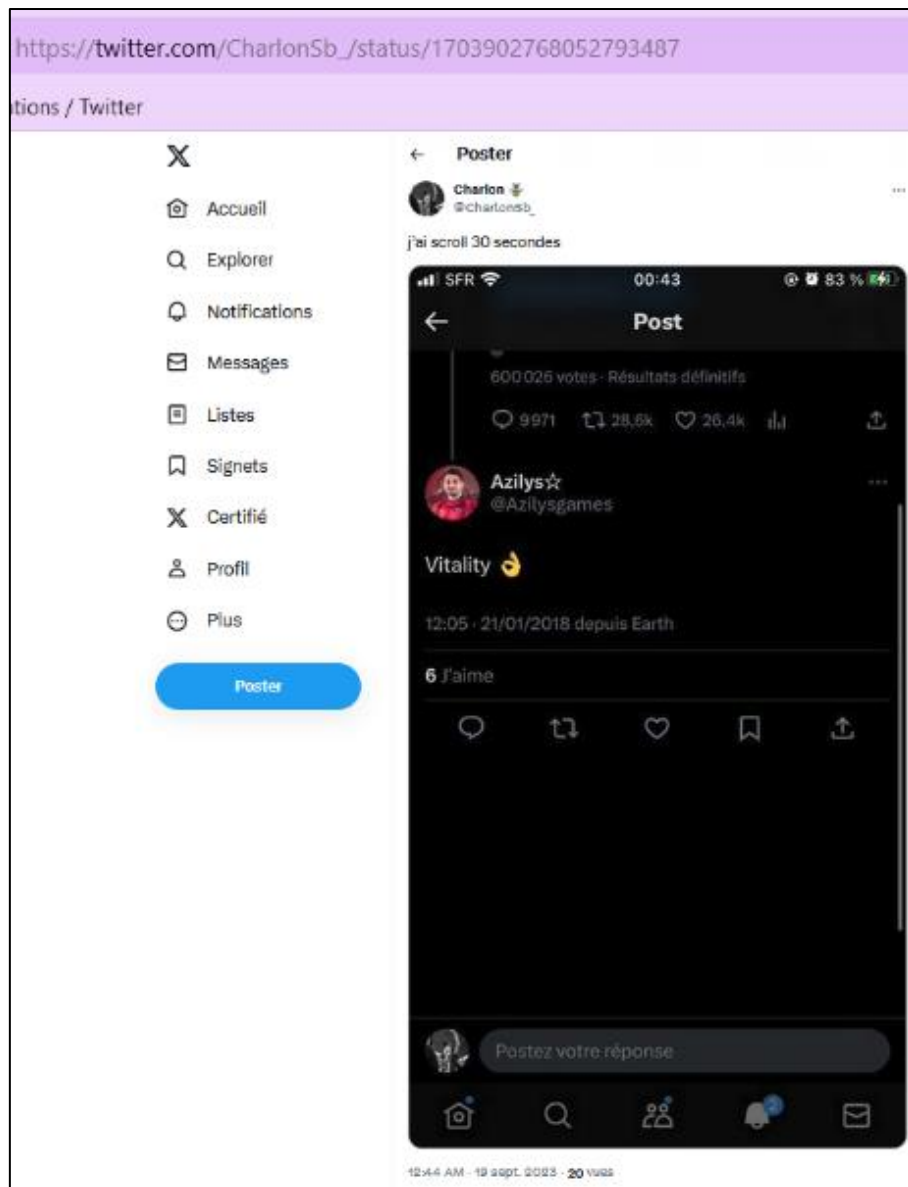


Figure 25 : Capture d'écran du tweet de @CharlonSb_ (2023) utilisé en guise d'exemple.

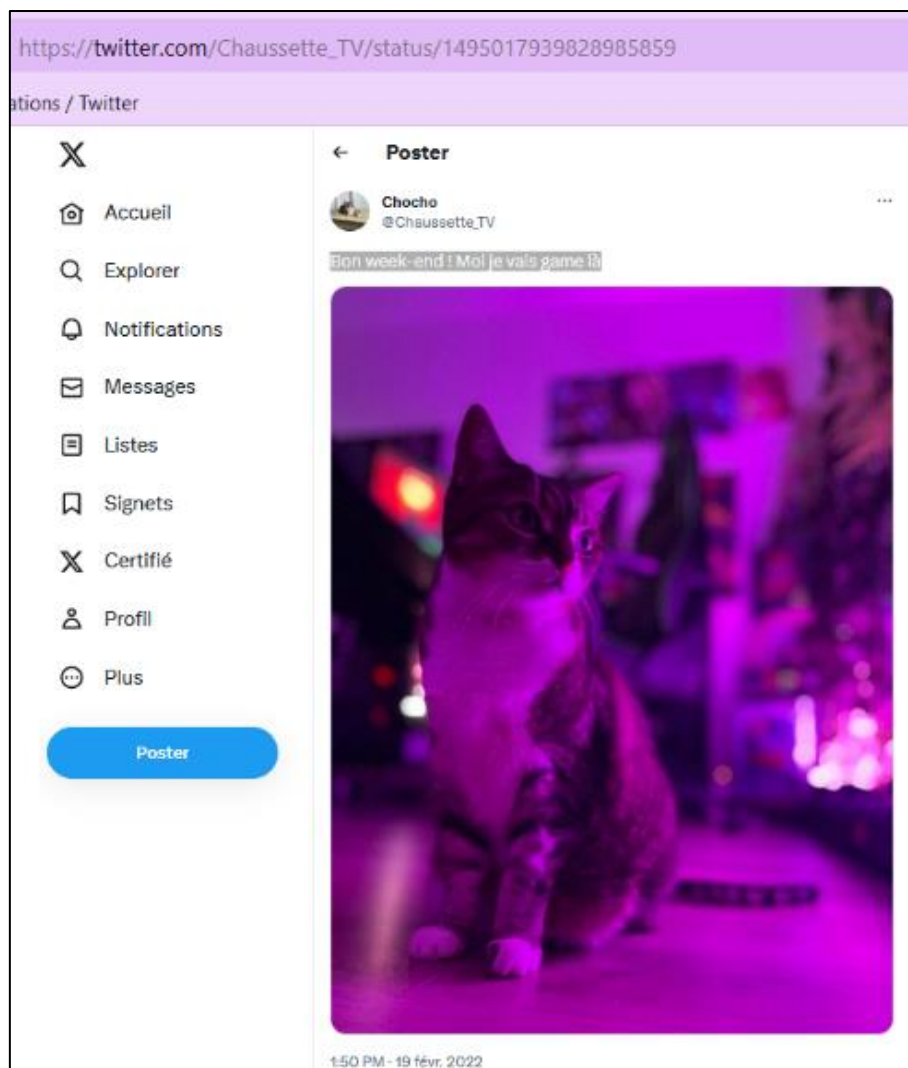


Figure 26 : Capture d'écran du tweet de @Chaussette_TV (2022) utilisé en guise d'exemple.

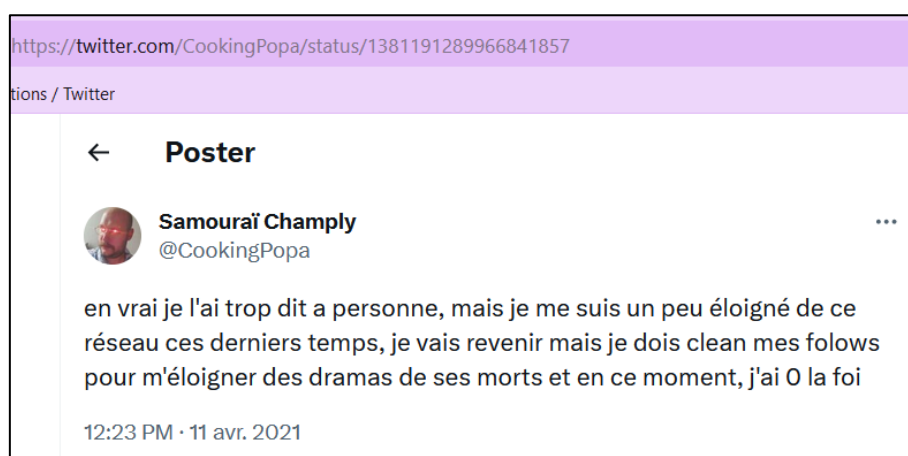


Figure 27 : Capture d'écran du tweet de @CookingPopa (2021) utilisé en guise d'exemple.



Figure 28 : Capture d'écran du tweet de @cv_edlisoc. (2022) utilisé en guise d'exemple.

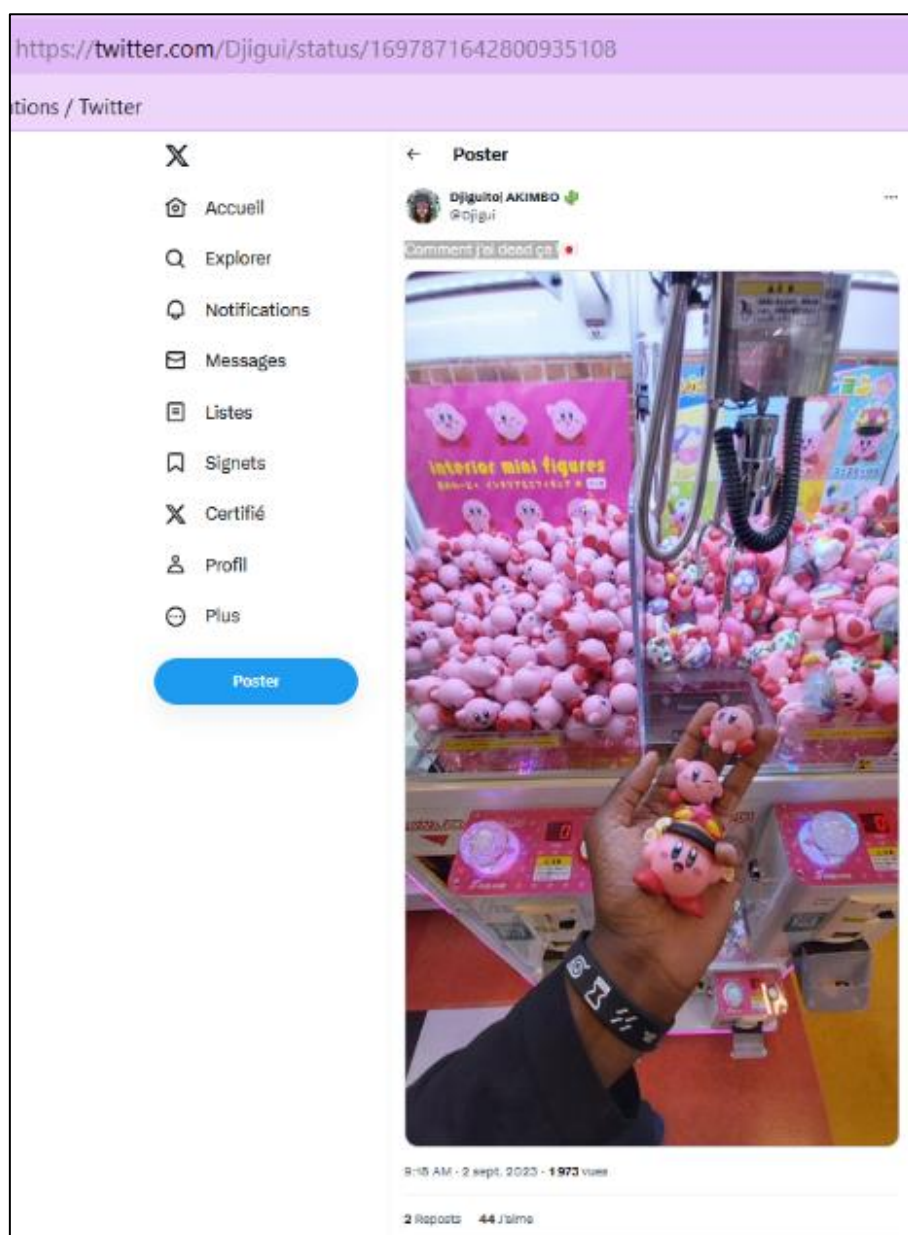


Figure 29 : Capture d'écran du tweet de @Djigui (2023) utilisé en guise d'exemple.

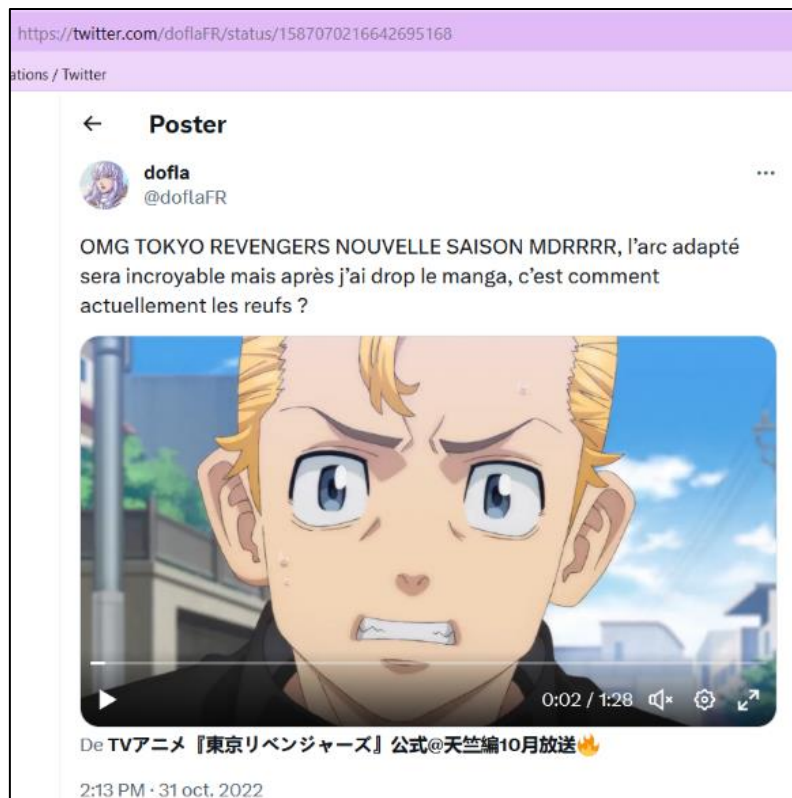


Figure 30 : Capture d'écran du tweet de @doflaFR (2022) utilisé en guise d'exemple.

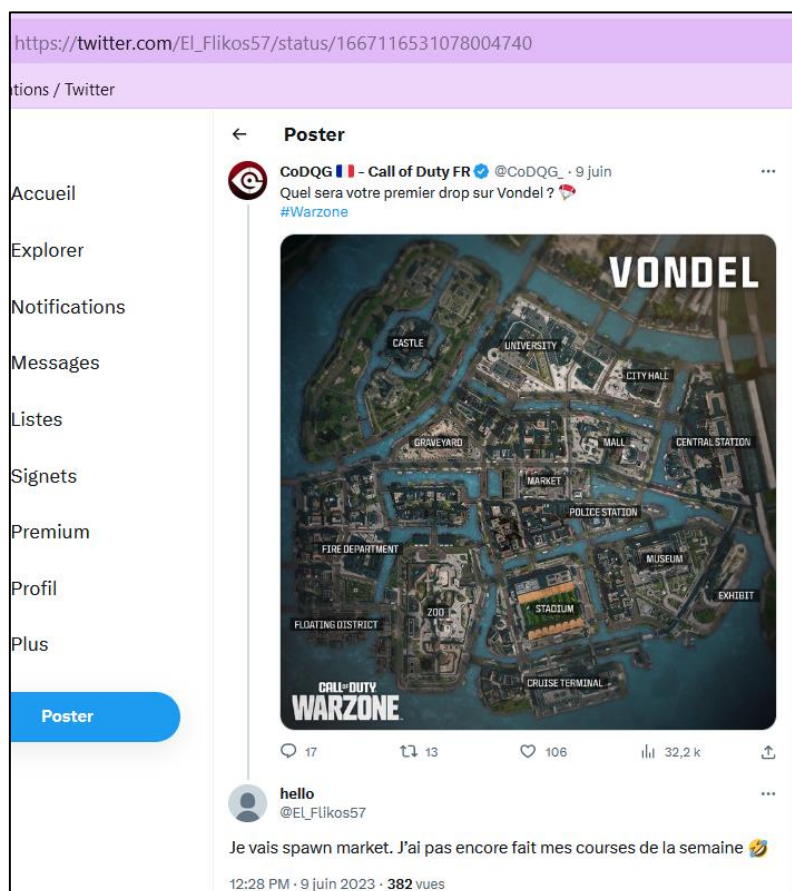


Figure 31 : Capture d'écran du tweet de @EL_Flikos57 (2023) utilisé en guise d'exemple.



Figure 32 : Capture d'écran du tweet de @farahtweete (2022) utilisé en guise d'exemple.

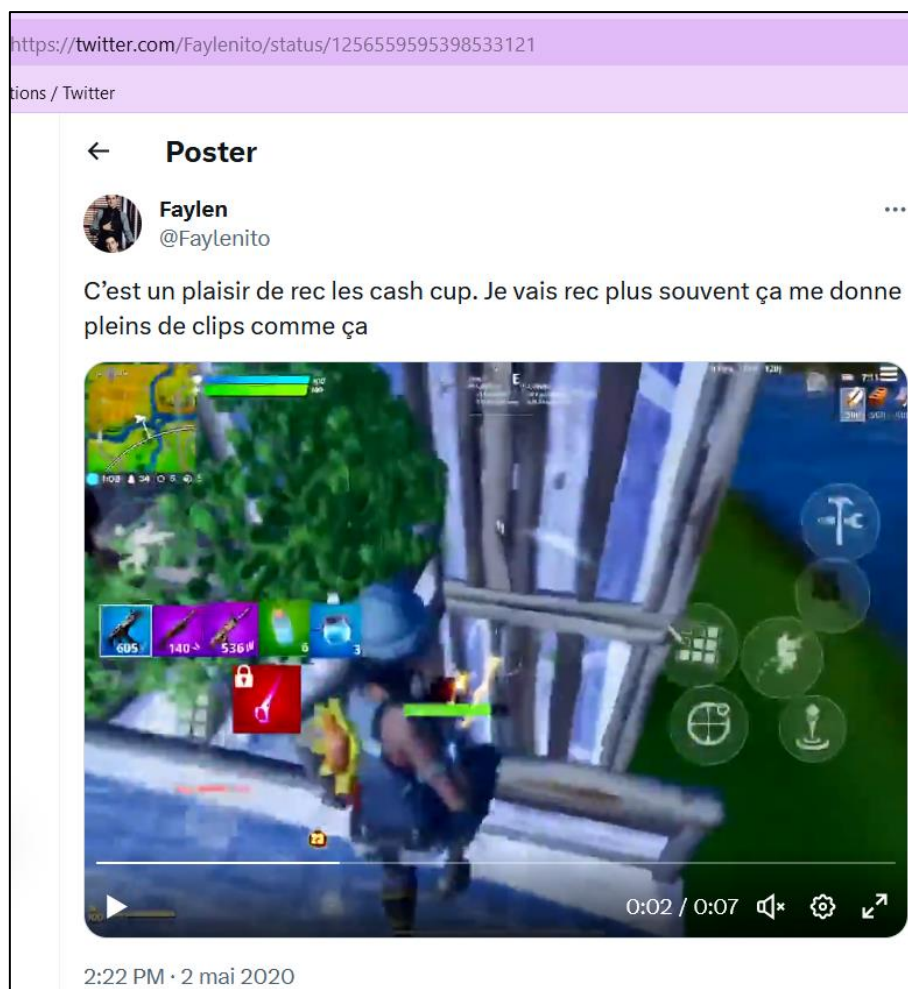


Figure 33 : Capture d'écran du tweet de @Faylenito (2020) utilisé en guise d'exemple.



Figure 34 : Capture d'écran du tweet de @FlyzacOff (2023) utilisé en guise d'exemple.

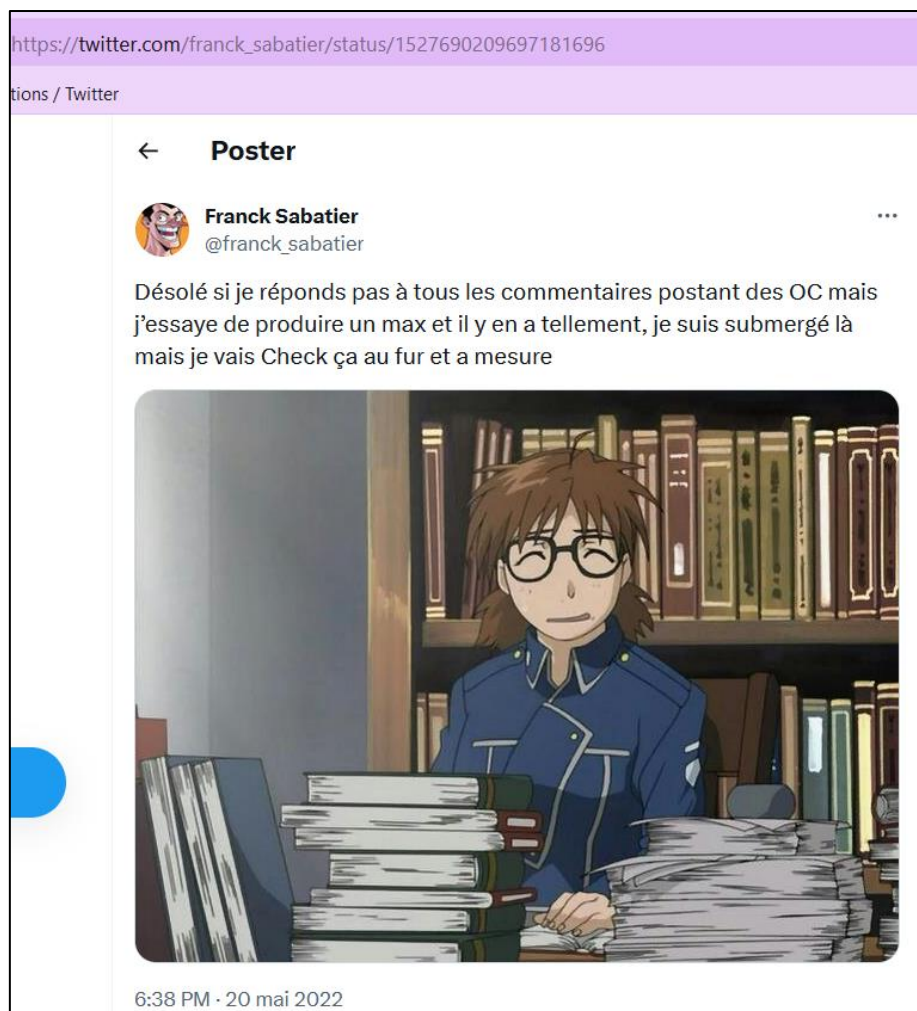


Figure 35 : Capture d'écran du tweet de @franck_sabatier (2022) utilisé en guise d'exemple.

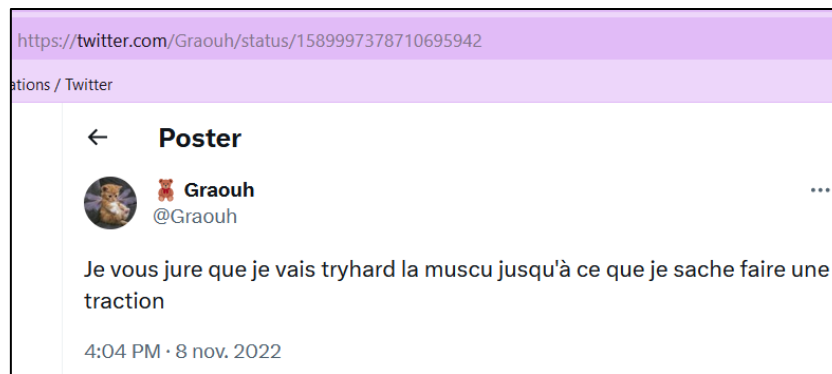


Figure 36 : Capture d'écran du tweet de @Graouh (2022) utilisé en guise d'exemple.



Figure 37 : Capture d'écran du tweet de @hehetsangg (2023) utilisé en guise d'exemple.



Figure 38 : Capture d'écran du tweet de @HmichNabil (2020) utilisé en guise d'exemple.

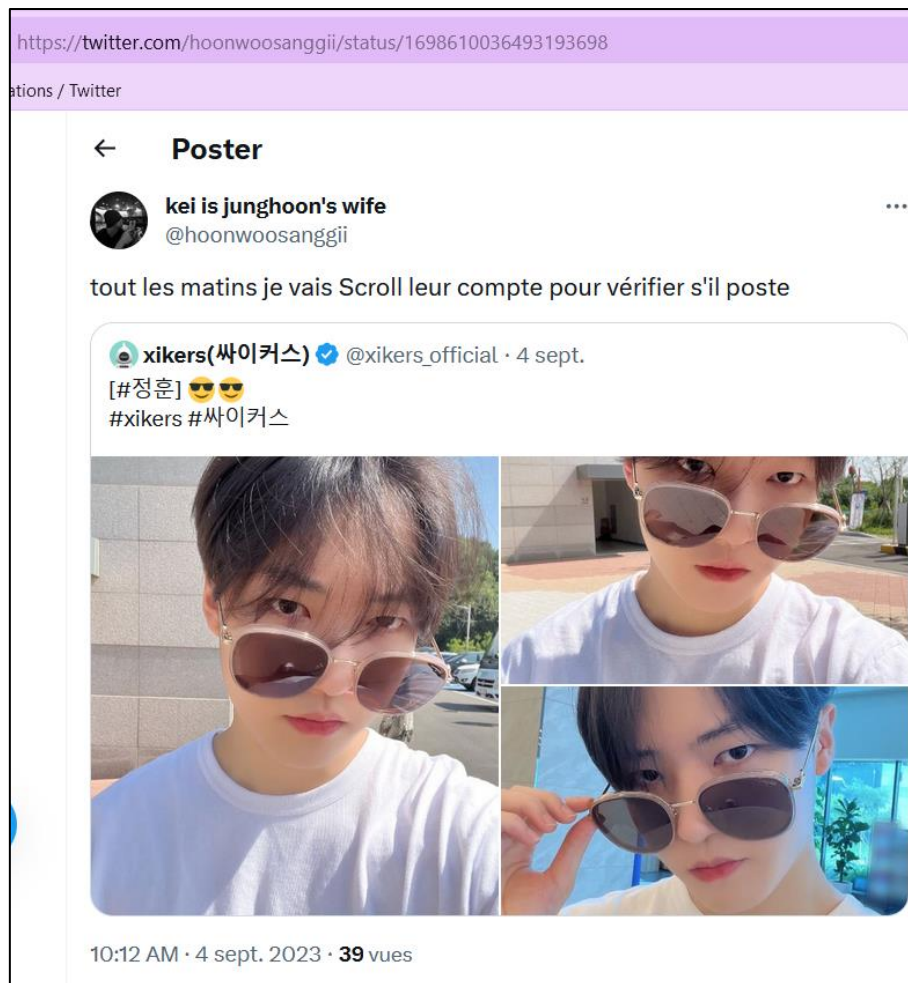


Figure 39 : Capture d'écran du tweet de @hoonwoosanggii (2023) utilisé en guise d'exemple.



Figure 40 : Capture d'écran du tweet de @jadedwind (2023) utilisé en guise d'exemple.



Figure 41 : Capture d'écran du tweet de @Juliette_arz (2020) utilisé en guise d'exemple.

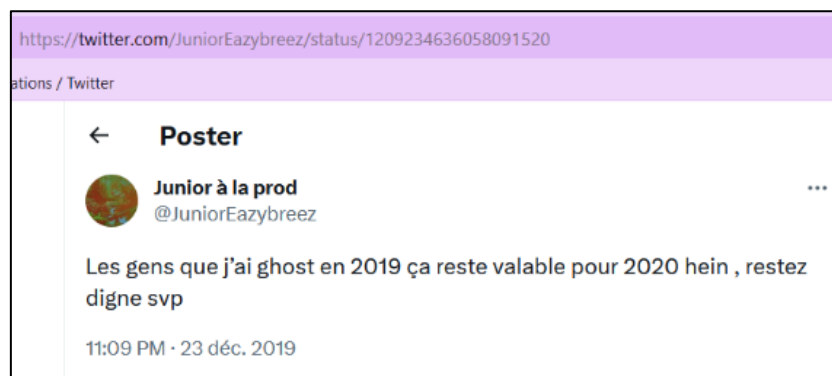


Figure 42 : Capture d'écran du tweet de @JuniorEazybreez (2019) utilisé en guise d'exemple.

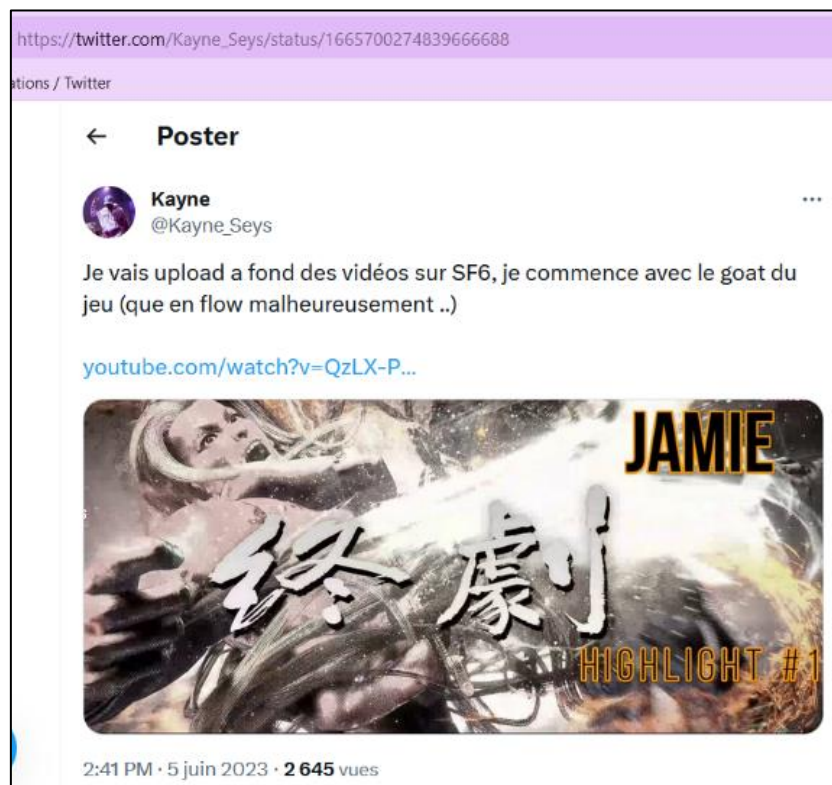


Figure 43 : Capture d'écran du tweet de @Kayne_Seys (2023) utilisé en guise d'exemple.

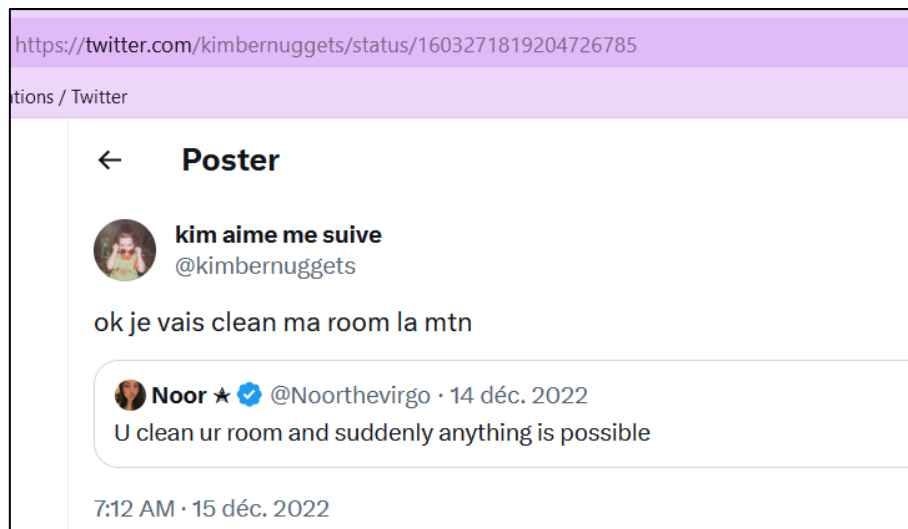


Figure 44 : Capture d'écran du tweet de @kimbernuggets. (2022) utilisé en guise d'exemple.

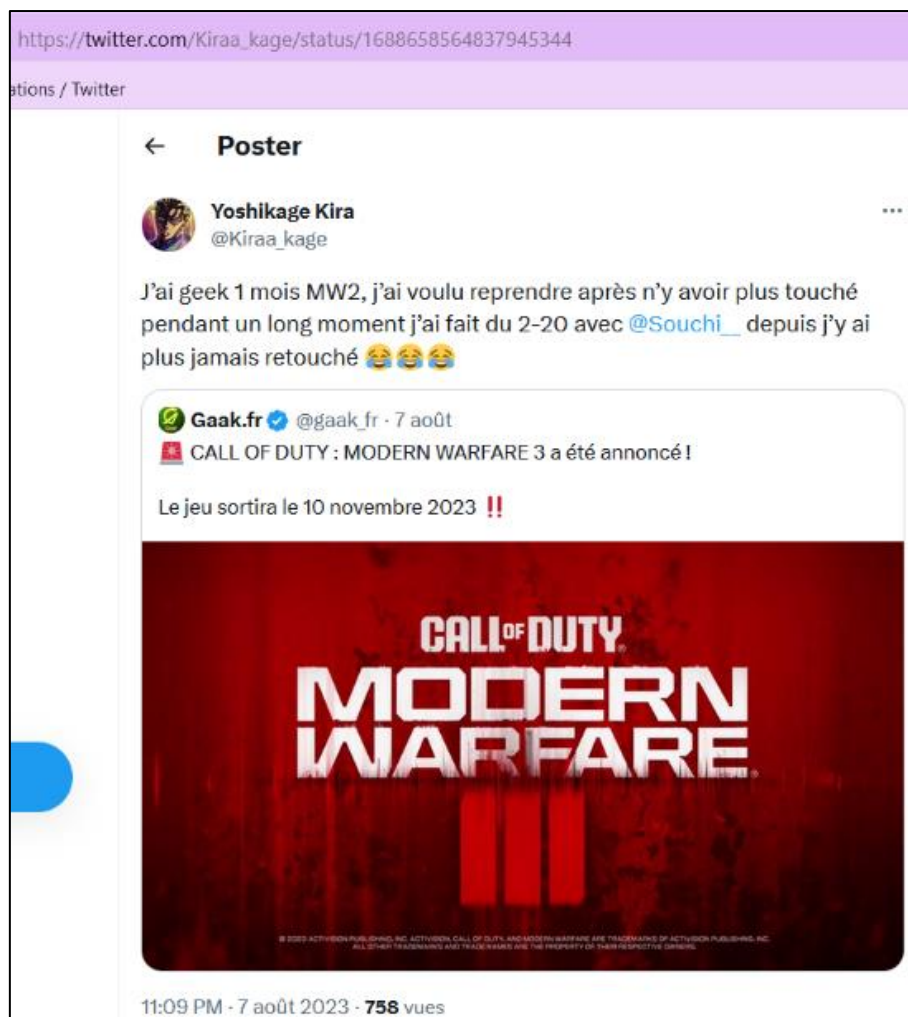


Figure 45 : Capture d'écran du tweet de @Kiraa_kage (2023) utilisé en guise d'exemple.

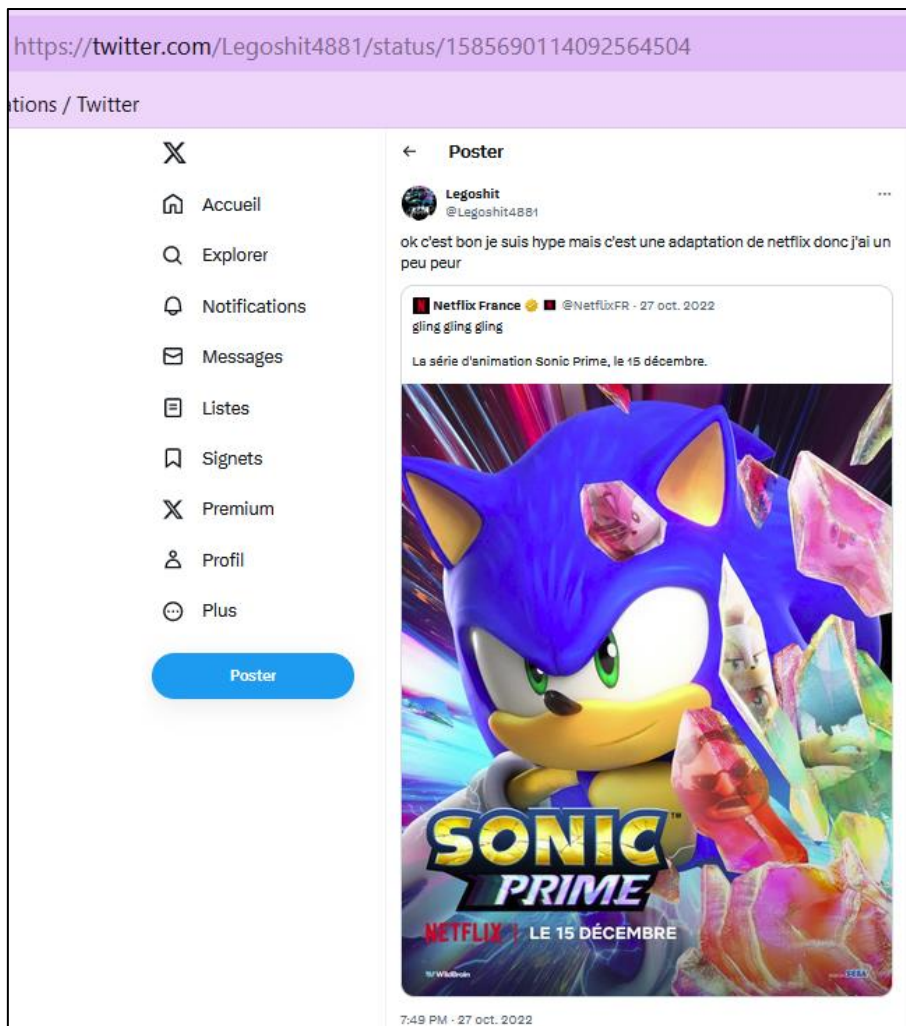


Figure 46 : Capture d'écran du tweet de @Legoshit4881 (2022) utilisé en guise d'exemple.

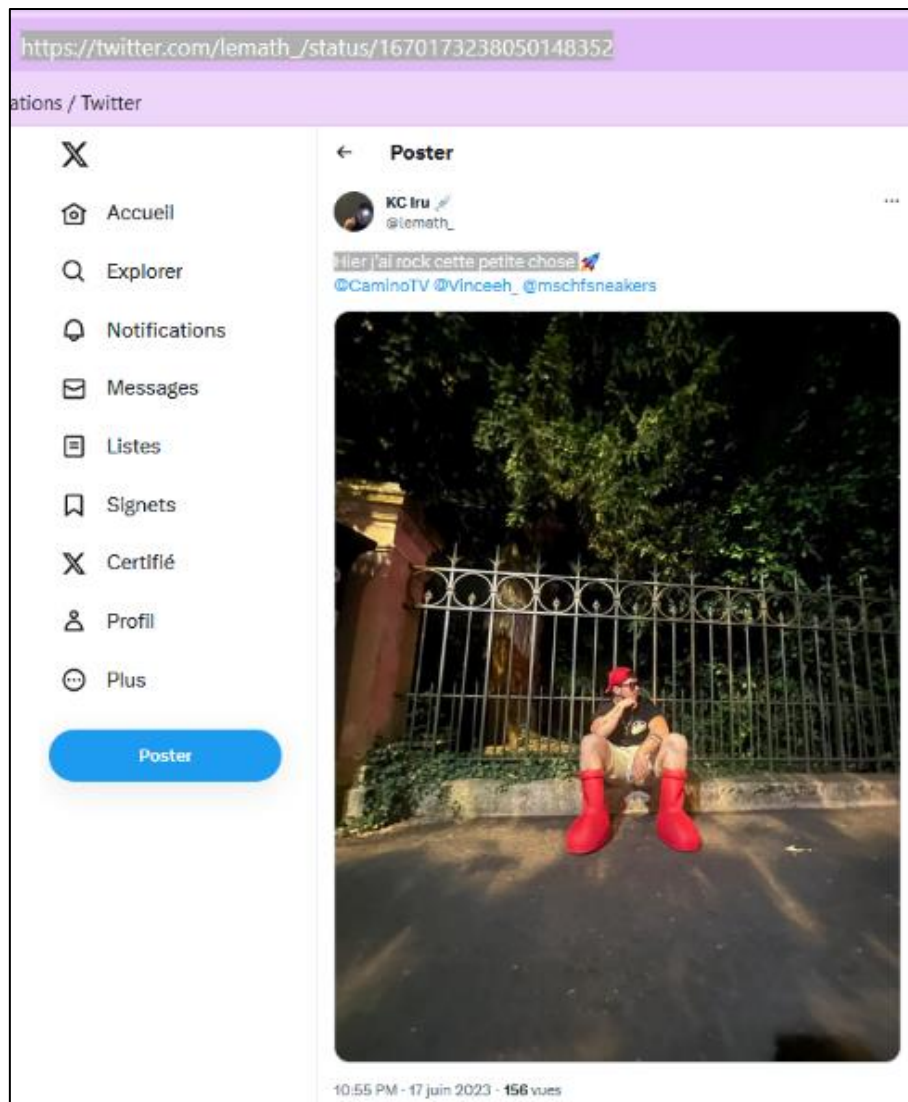


Figure 47 : Capture d'écran du tweet de @lemath_ (2023) utilisé en guise d'exemple.



Figure 48 : Capture d'écran du tweet de @Lepi_lir (2022) utilisé en guise d'exemple.

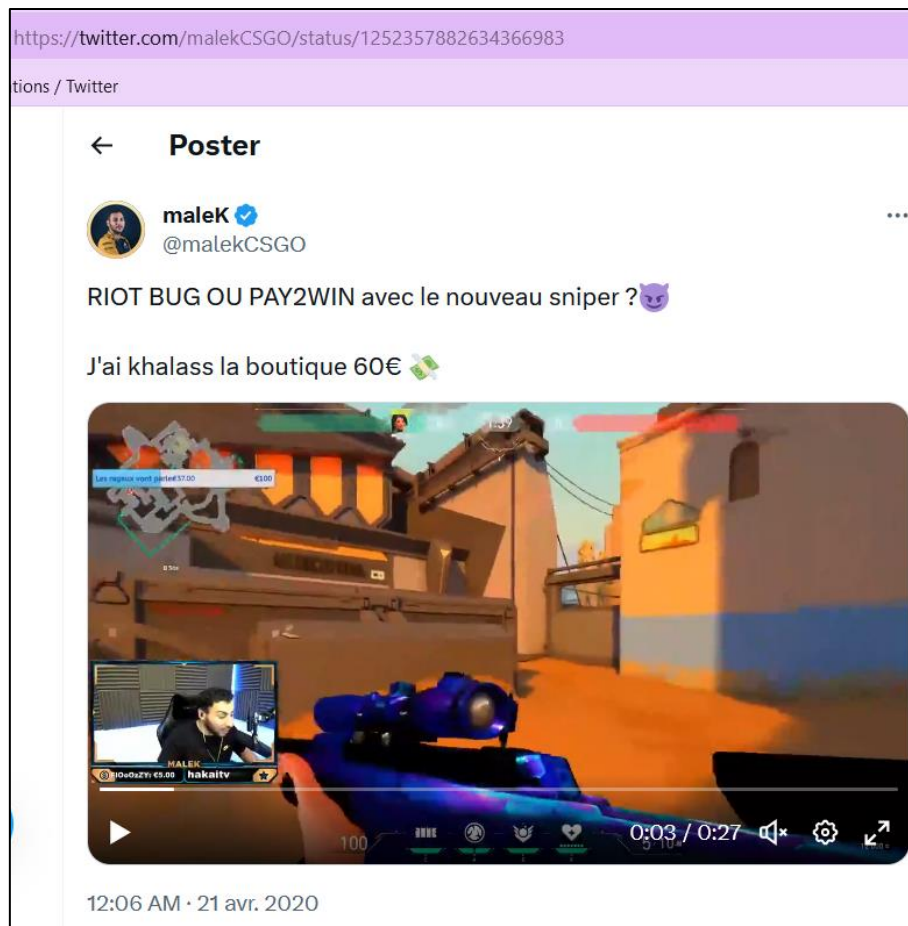


Figure 49 : Capture d'écran du tweet de @malekCSGO (2020) utilisé en guise d'exemple.



Figure 50 : Capture d'écran du tweet de @Minit1nmar (2022) utilisé en guise d'exemple.

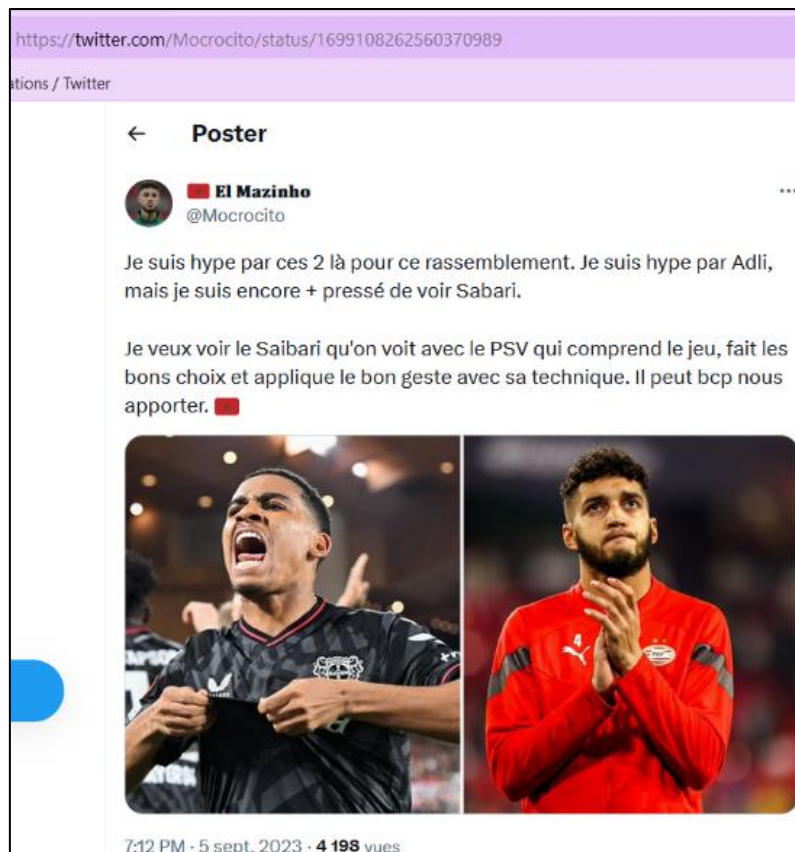


Figure 51 : Capture d'écran du tweet de @Mocrocito (2023) utilisé en guise d'exemple.

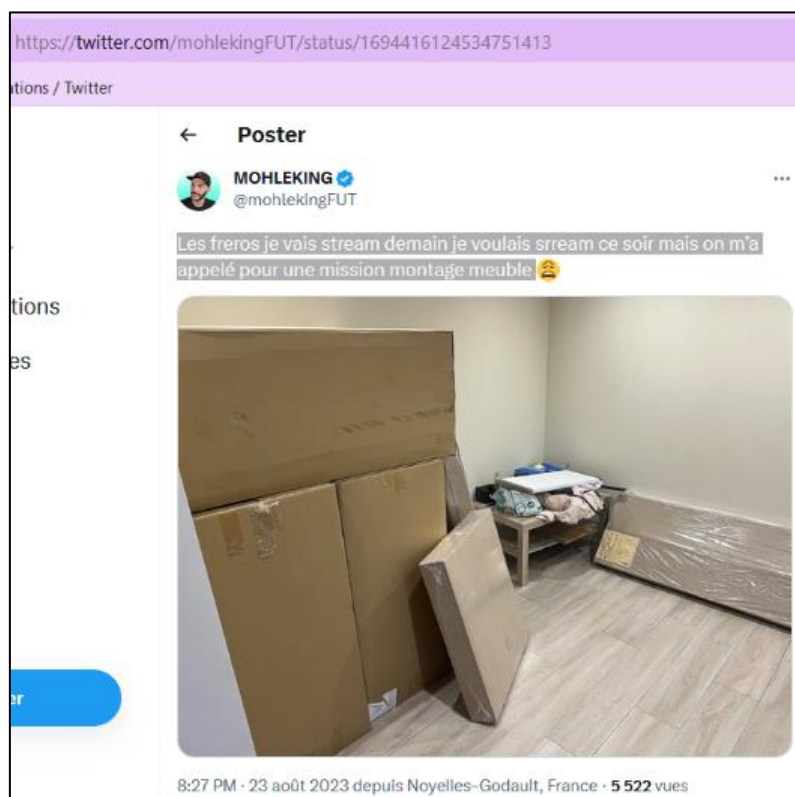


Figure 52 : Capture d'écran du tweet de @mohlekingFUT (2023) utilisé en guise d'exemple.



Figure 53 : Capture d'écran du tweet de @morganegdss (2019) utilisé en guise d'exemple.

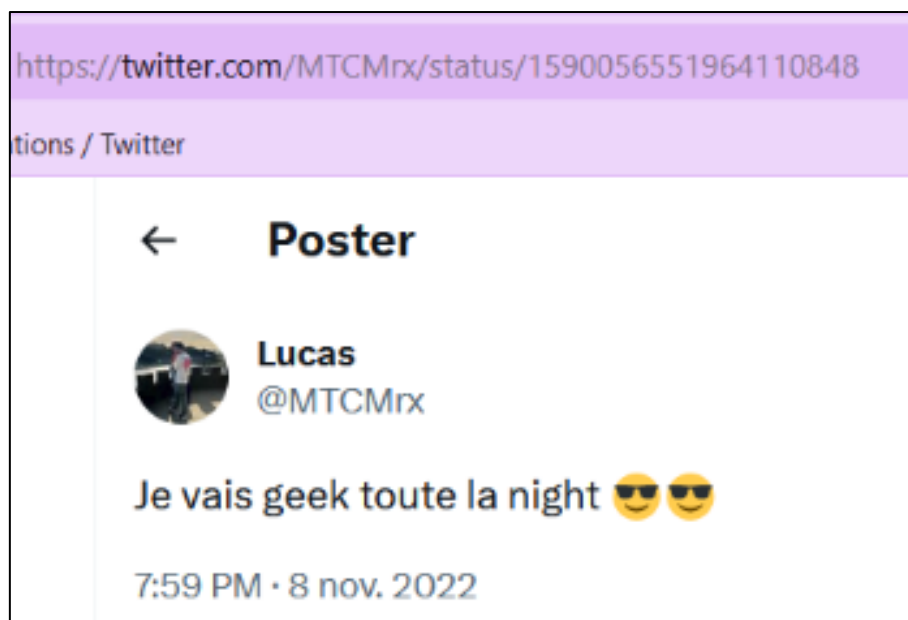


Figure 54 : Capture d'écran du tweet de @MTCMrx (2022) utilisé en guise d'exemple.

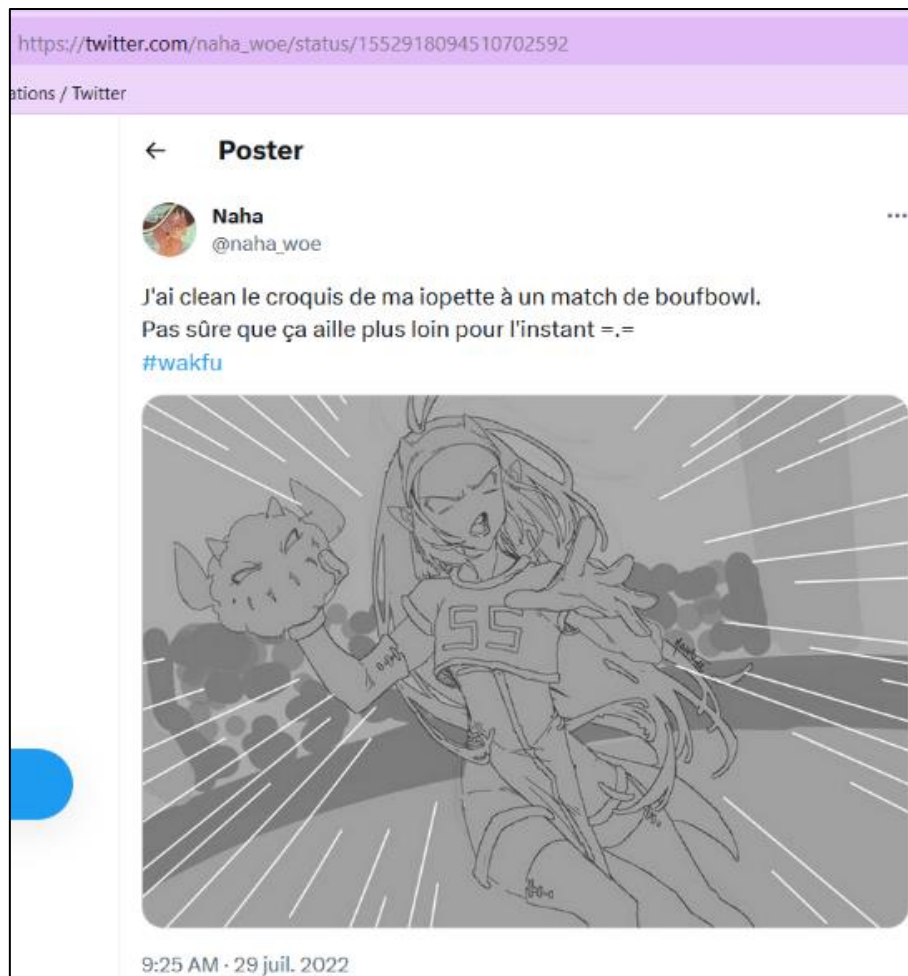


Figure 55 : Capture d'écran du tweet de @naha_woo (2022) utilisé en guise d'exemple.



Figure 56 : Capture d'écran du tweet de @NaikhoMusic (2023) utilisé en guise d'exemple.

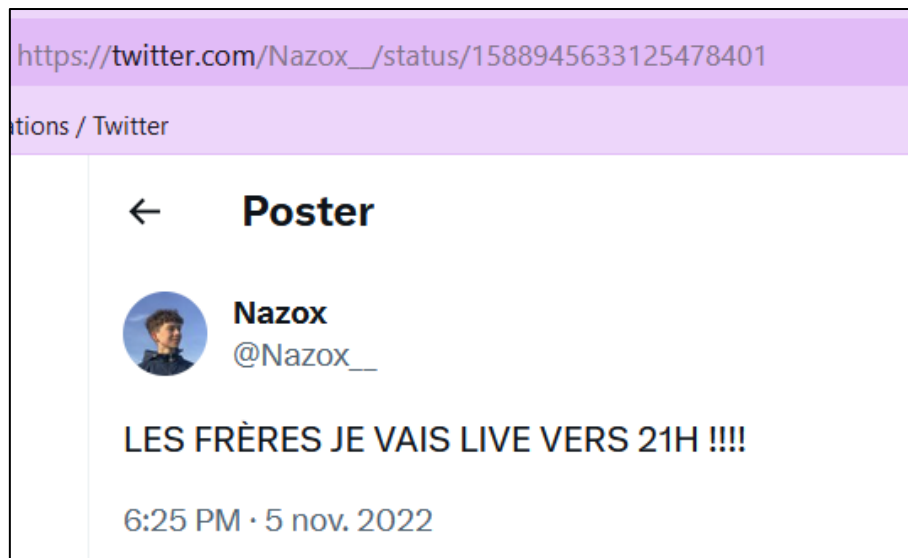


Figure 57 : Capture d'écran du tweet de @Nazox__ (2022) utilisé en guise d'exemple.

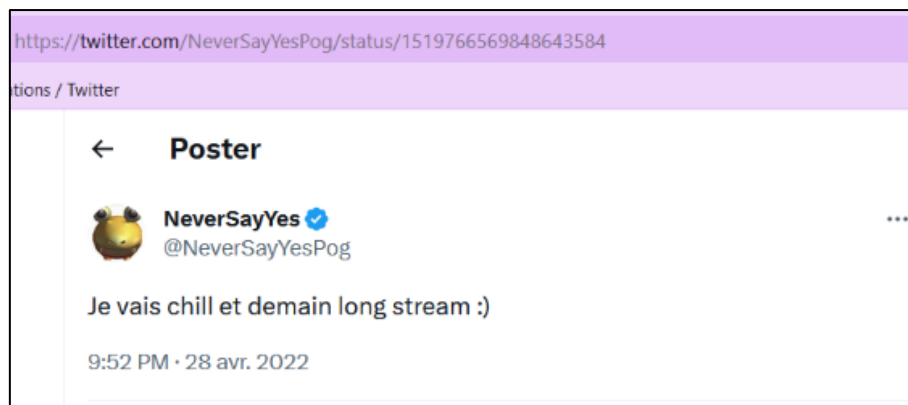


Figure 58 : Capture d'écran du tweet de @NeverSayYesPog (2022) utilisé en guise d'exemple.

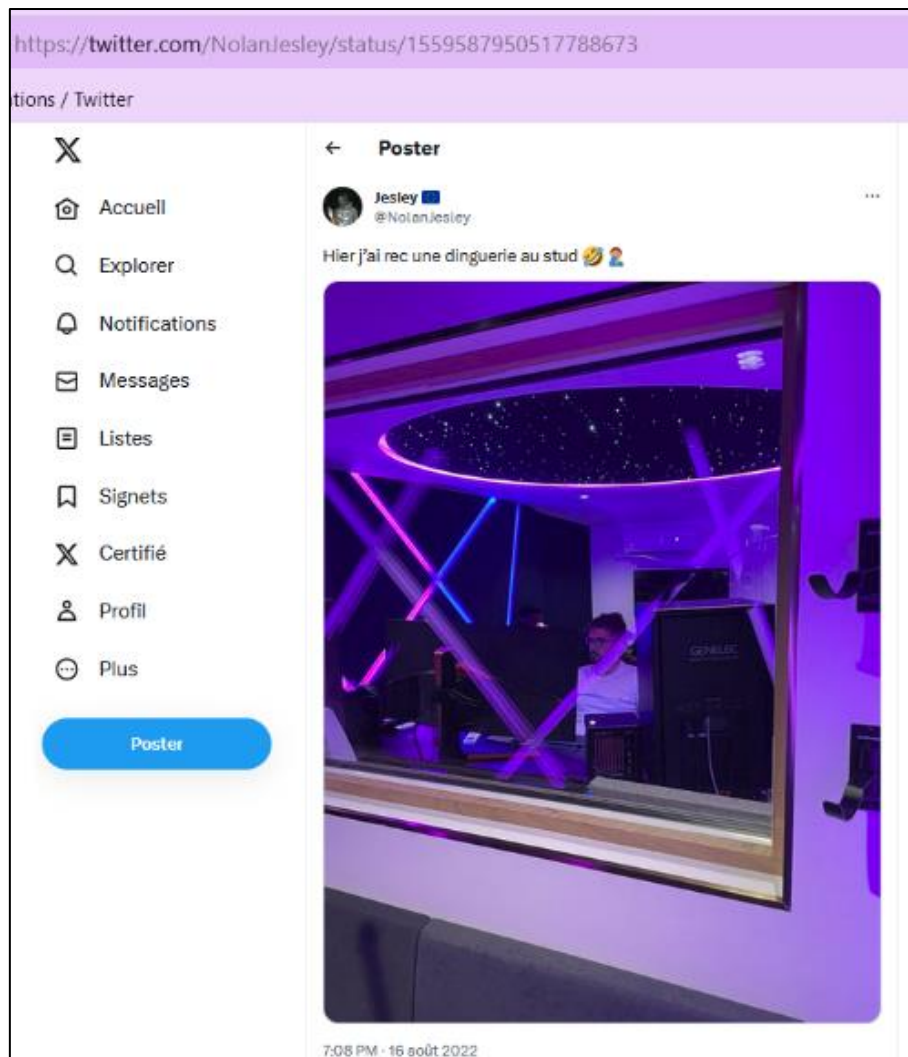


Figure 59 : Capture d'écran du tweet de @NolanJesley (2022) utilisé en guise d'exemple.

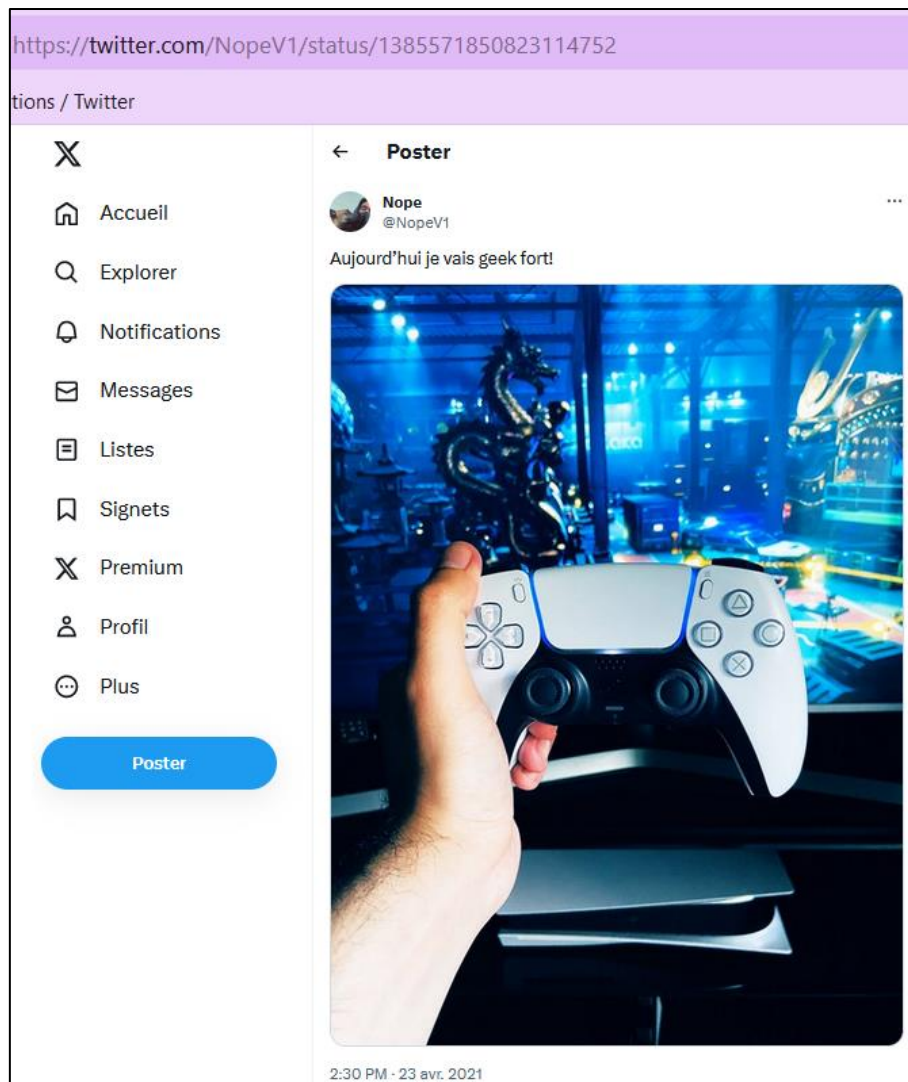


Figure 60 : Capture d'écran du tweet de @NopeV1 (2021) utilisé en guise d'exemple.

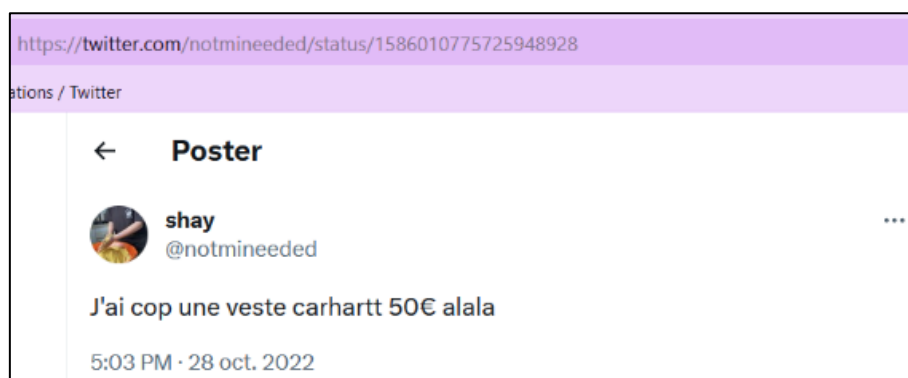


Figure 61 : Capture d'écran du tweet de @notmineeded (2022) utilisé en guise d'exemple.



Figure 62 : Capture d'écran du tweet de @petrocchialison (2021) utilisé en guise d'exemple.

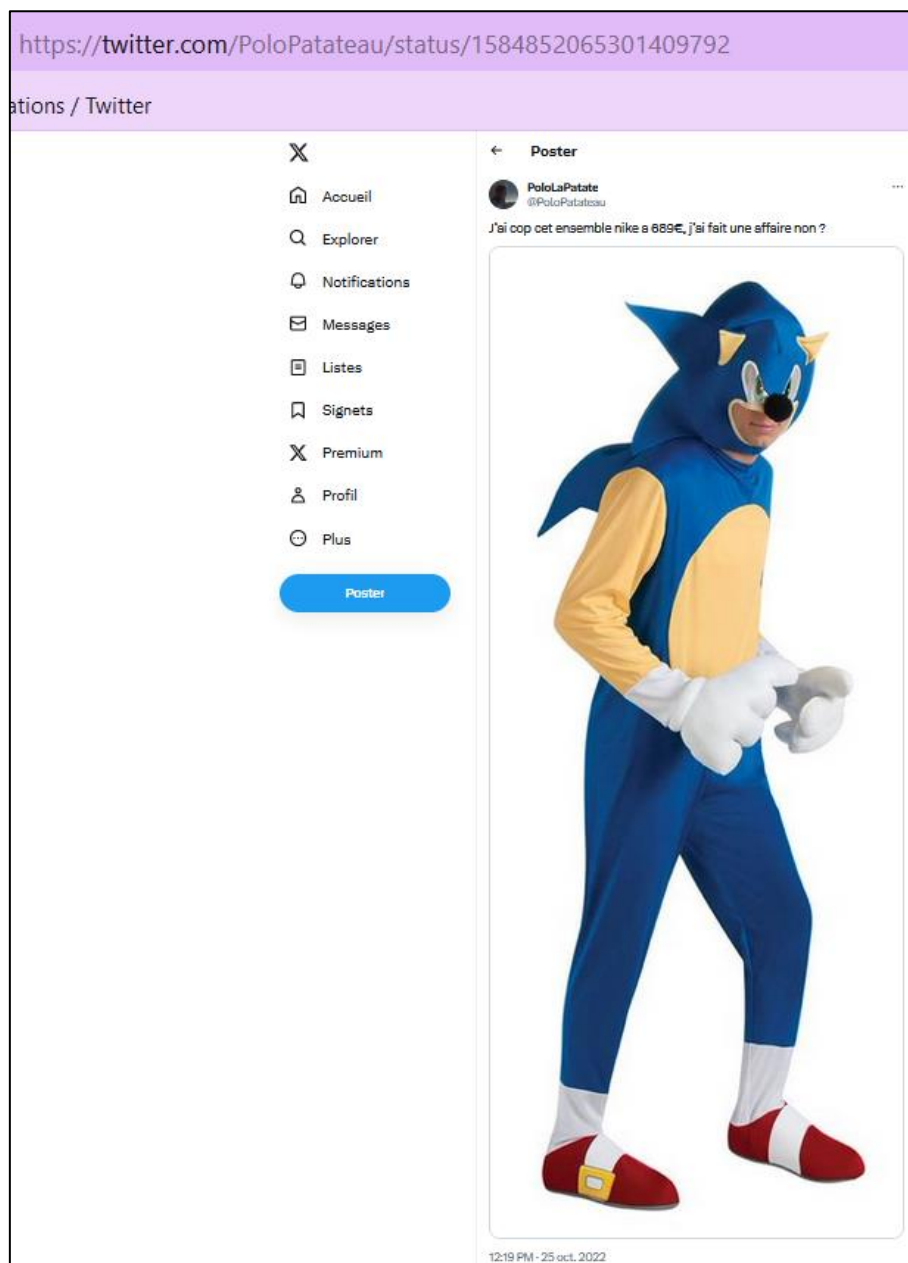


Figure 63 : Capture d'écran du tweet de @PoloPatateau (2022) utilisé en guise d'exemple.

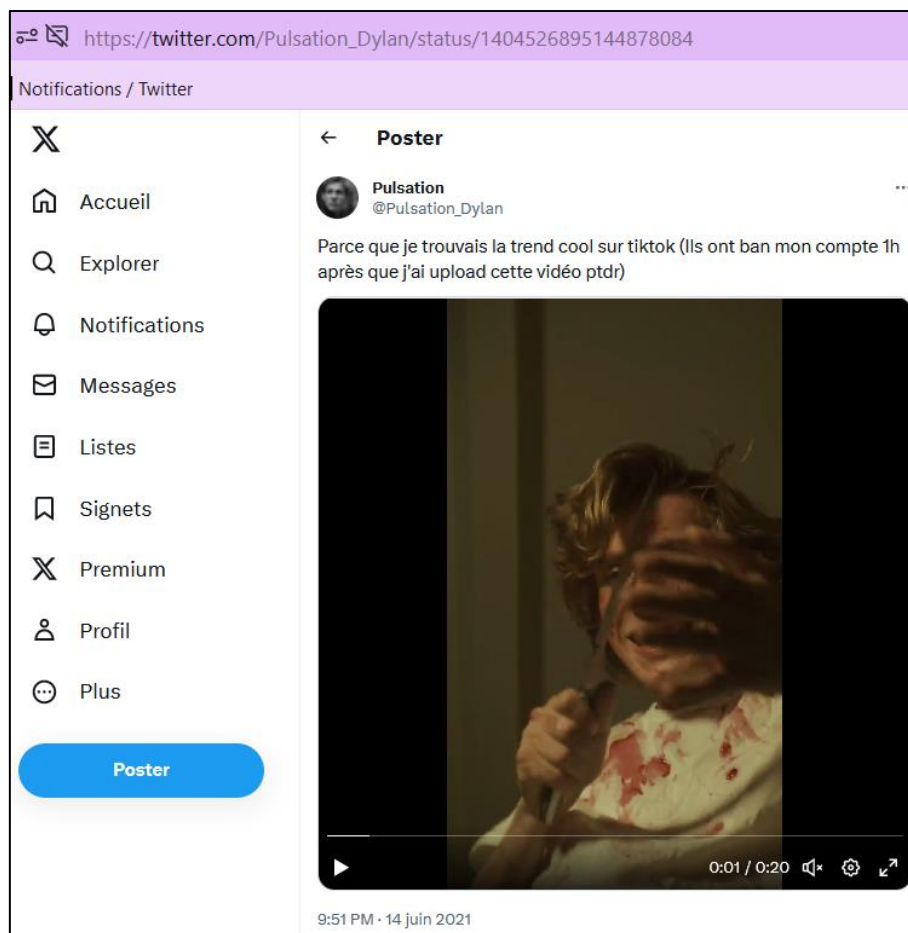


Figure 64 : Capture d'écran du tweet de @Pulsation_Dylan (2021) utilisé en guise d'exemple.

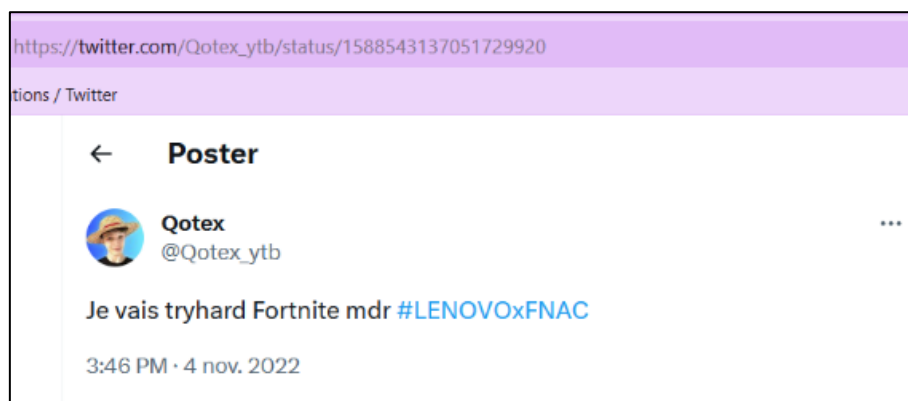


Figure 65 : Capture d'écran du tweet de @Qotex_ytb (2022) utilisé en guise d'exemple.



Figure 66 : Capture d'écran du tweet de @saotoru_ (2023) utilisé en guise d'exemple.

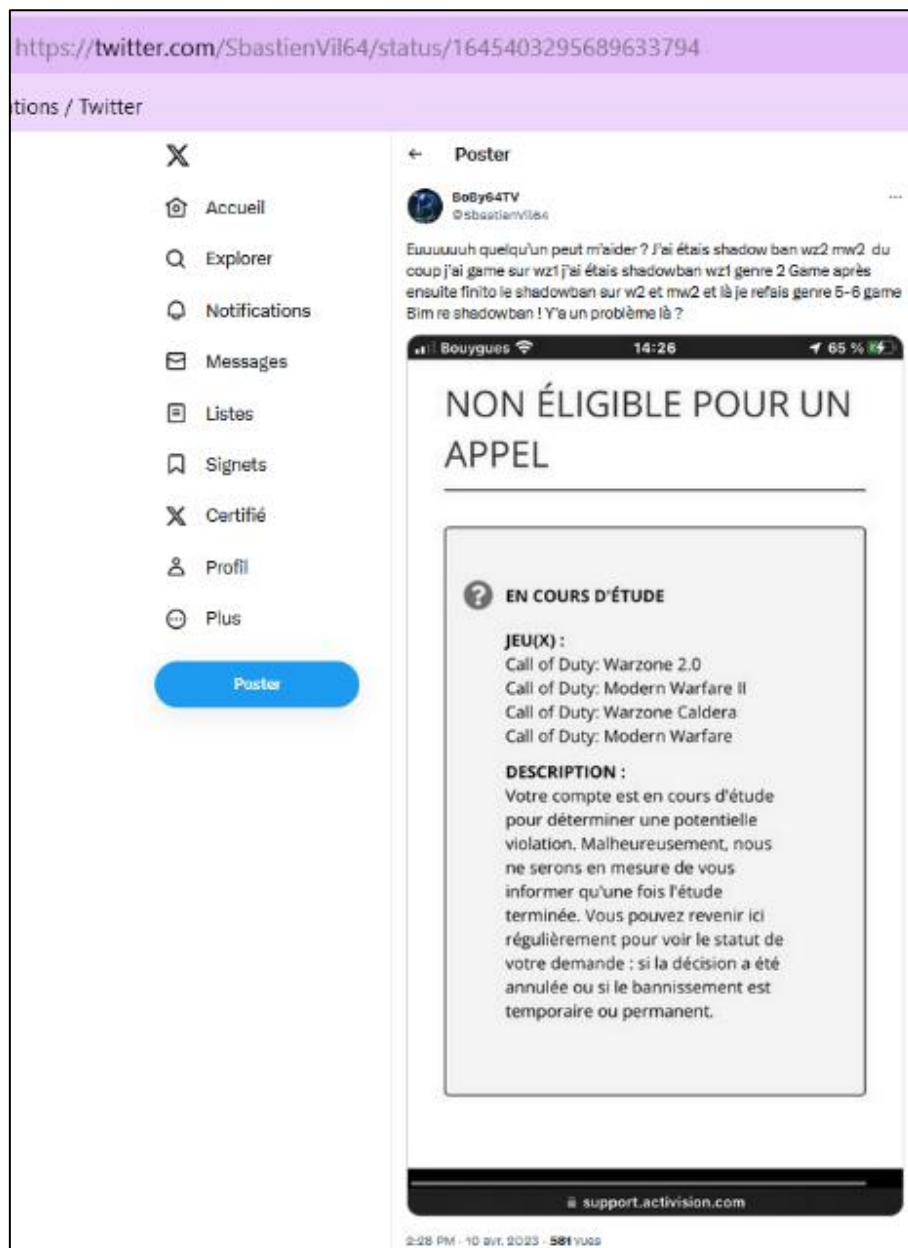


Figure 67 : Capture d'écran du tweet de @SbastienVil64 (2023) utilisé en guise d'exemple.

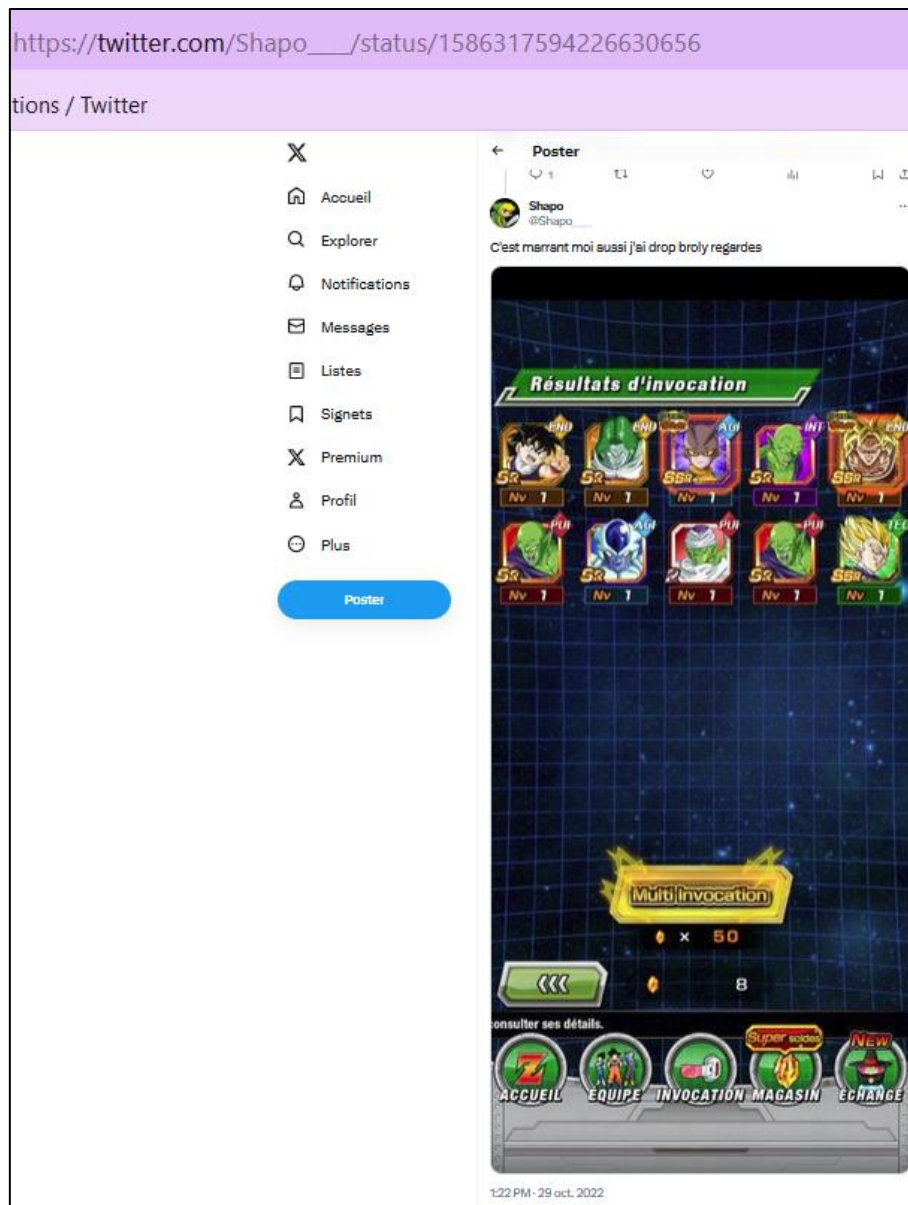


Figure 68 : Capture d'écran du tweet de @Shapo (2022) utilisé en guise d'exemple.

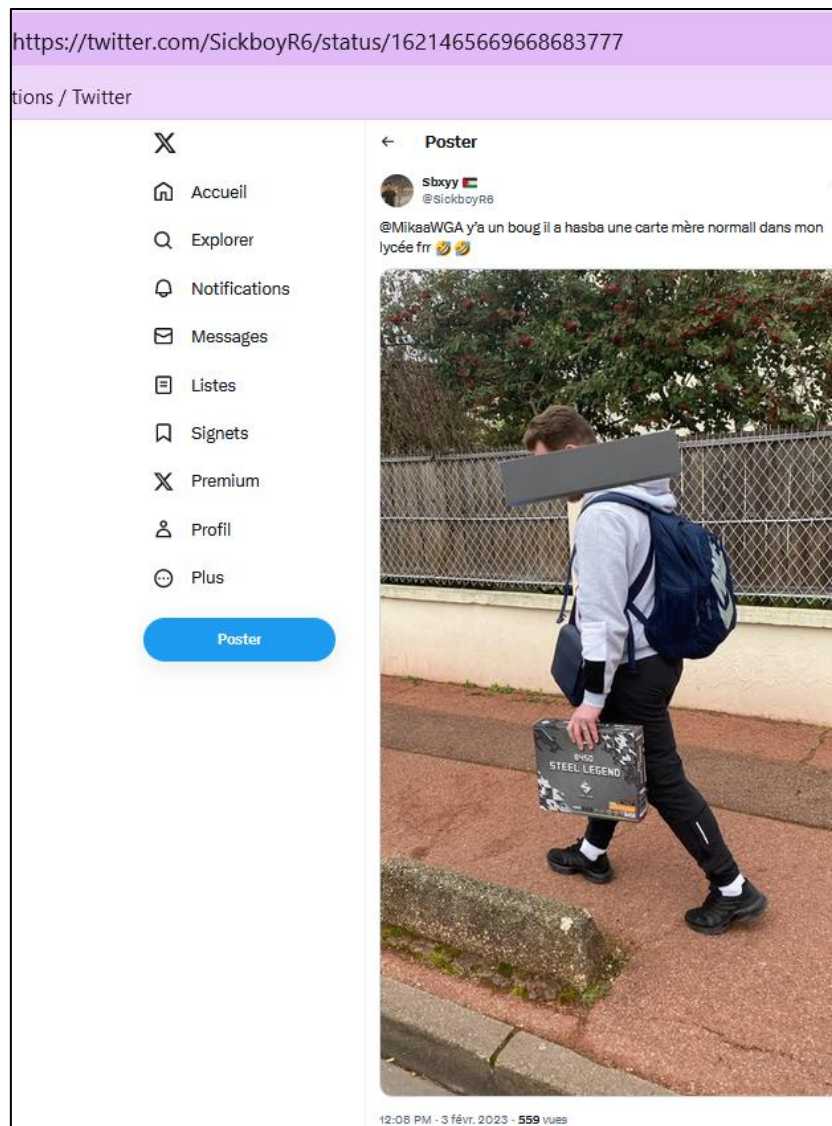


Figure 69 : Capture d'écran du tweet de @SickboyR6 (2023) utilisé en guise d'exemple.



Figure 70 : Capture d'écran du tweet de @Suun_bear (2022) utilisé en guise d'exemple.

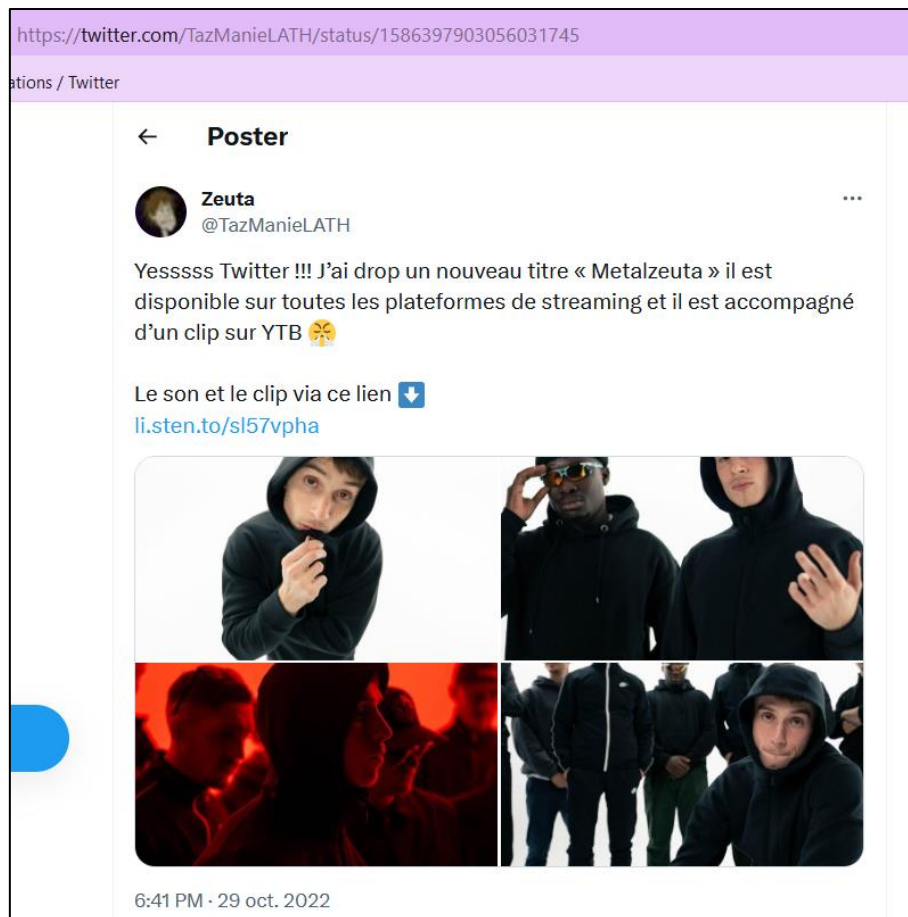


Figure 71 : Capture d'écran du tweet de @TazManieLATH (2022) utilisé en guise d'exemple.



Figure 72 : Capture d'écran du tweet de @tchoupinoir (2023) utilisé en guise d'exemple.

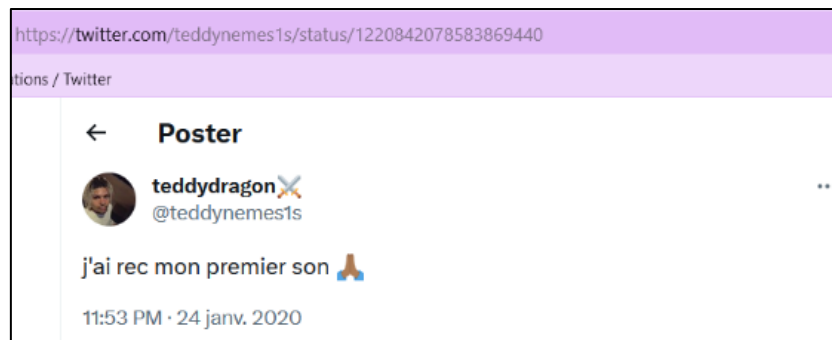


Figure 73 : Capture d'écran du tweet de @teddynemes1s (2020) utilisé en guise d'exemple.



Figure 74 : Capture d'écran du tweet de @tehila_gk (2022) utilisé en guise d'exemple.

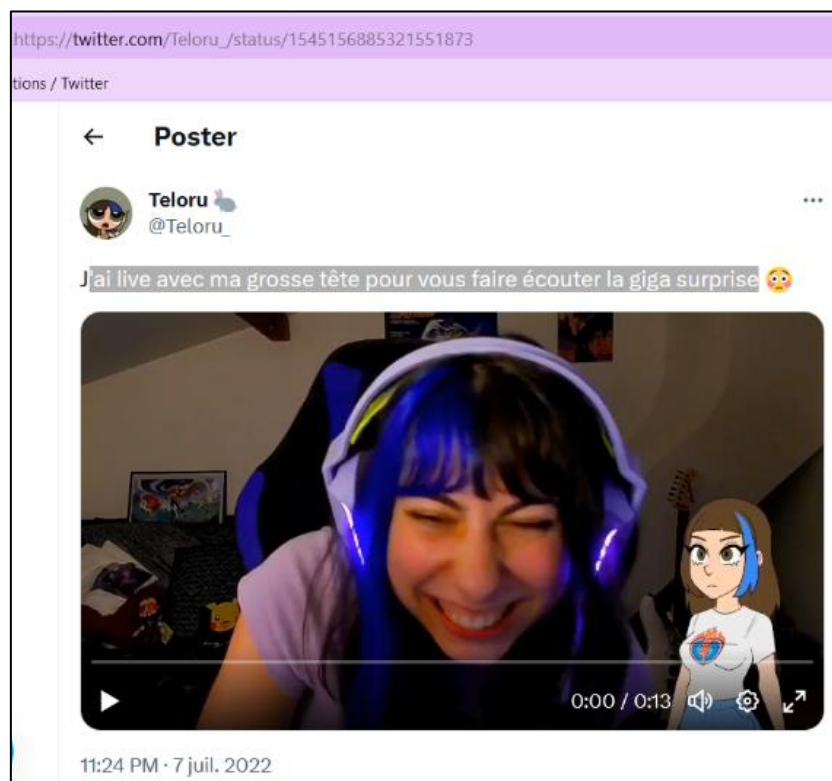


Figure 75 : Capture d'écran du tweet de @Teloru_ (2022) utilisé en guise d'exemple.

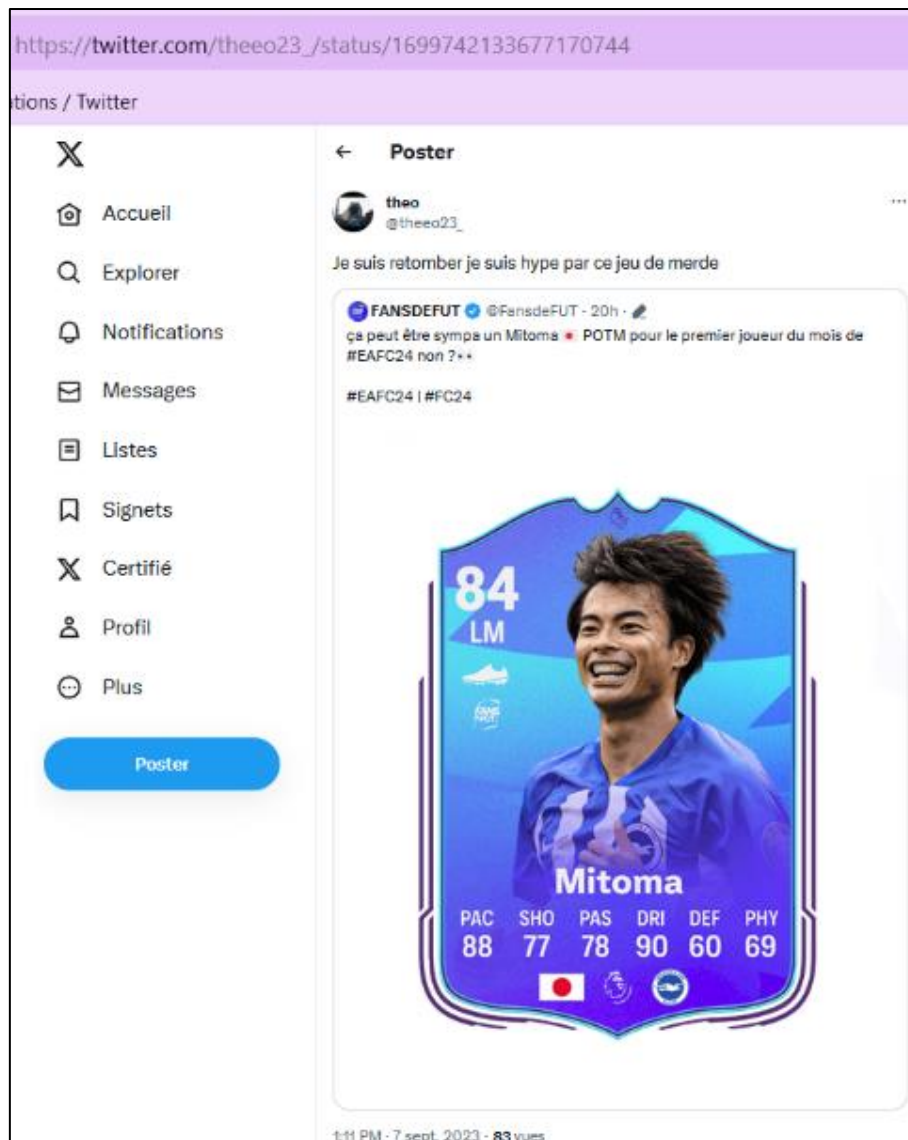


Figure 76 : Capture d'écran du tweet de @theo23_ (2023) utilisé en guise d'exemple.

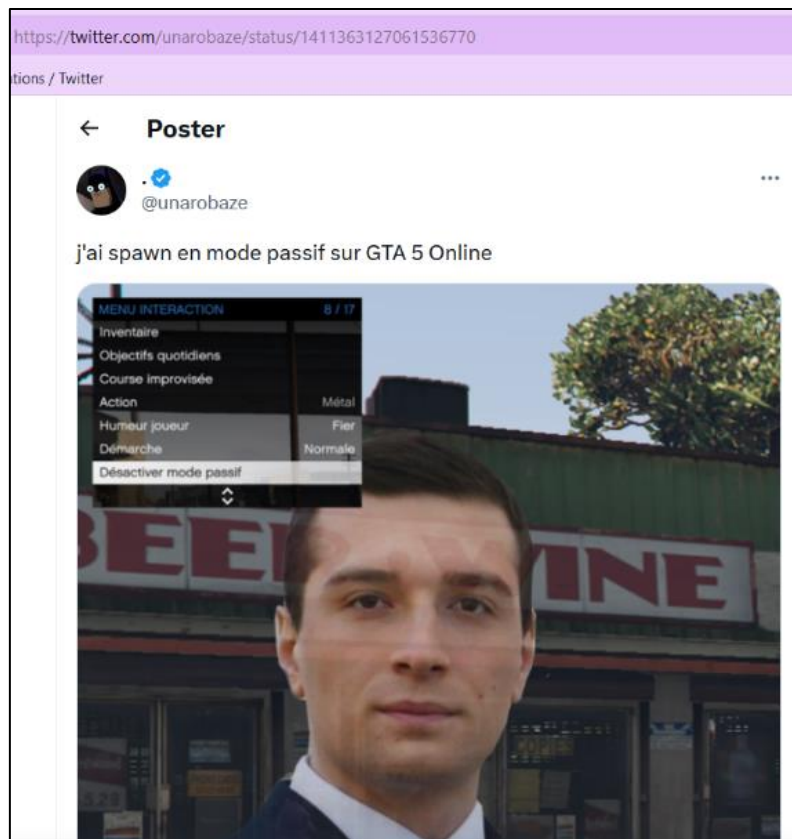


Figure 77 : Capture d'écran du tweet de @unarobaze (2021) utilisé en guise d'exemple.

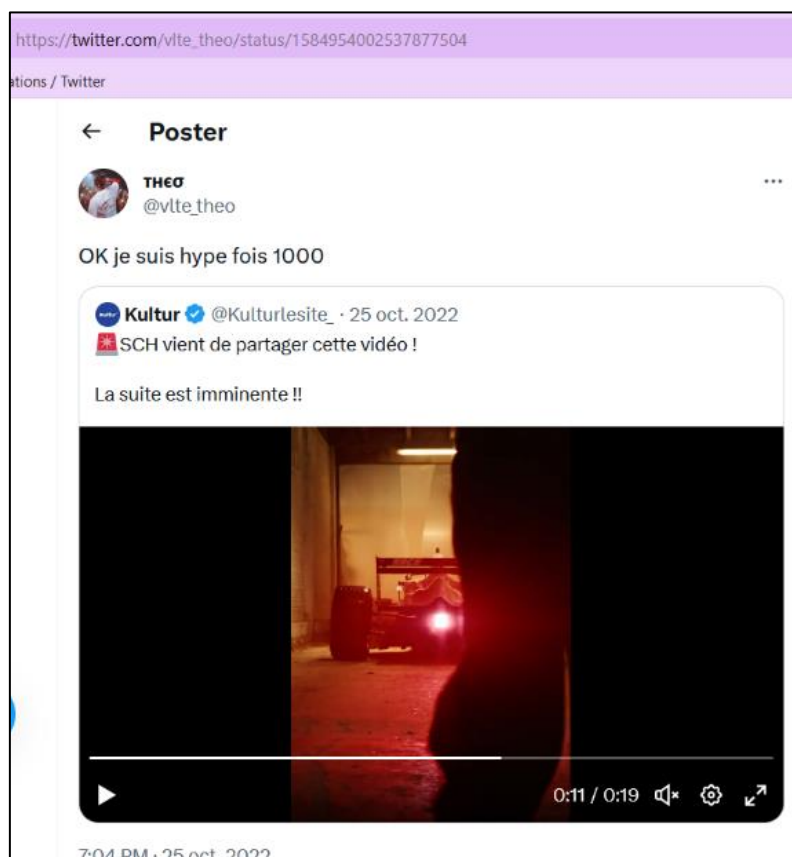


Figure 78 : Capture d'écran du tweet de @vlte_theo (2022) utilisé en guise d'exemple.

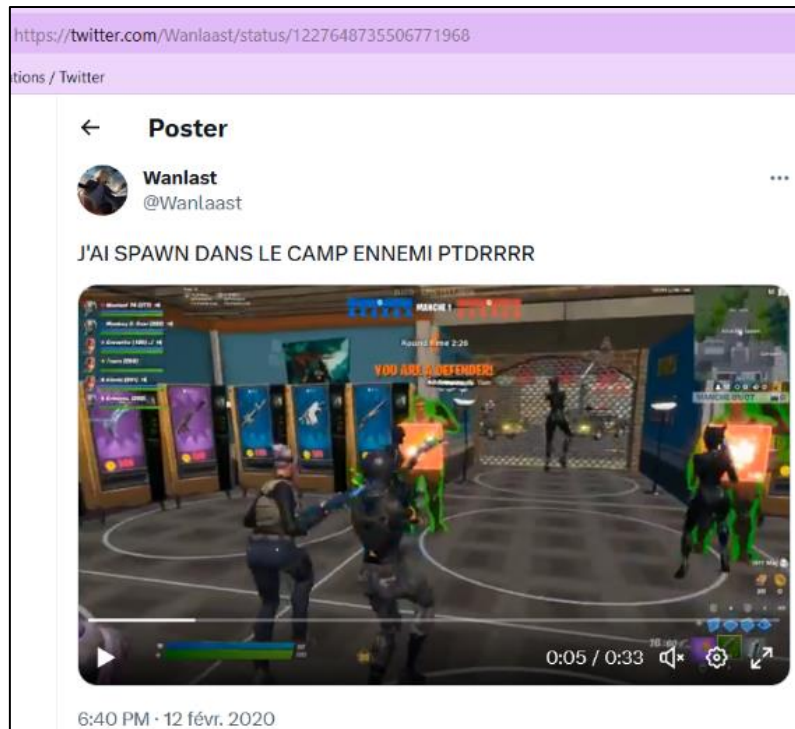


Figure 79 : Capture d'écran du tweet de @Wanlaast (2020) utilisé en guise d'exemple.

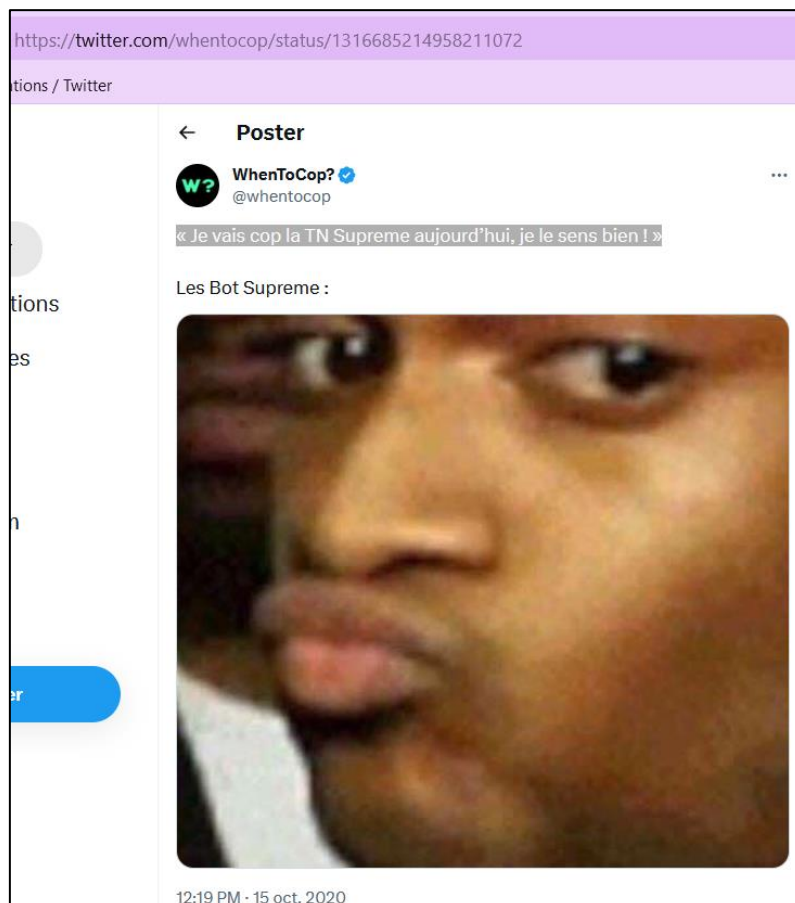


Figure 80 : Capture d'écran du tweet de @whentocop (2020) utilisé en guise d'exemple.



Figure 81 : Capture d'écran du tweet de @ypseonwha (2023) utilisé en guise d'exemple.



Figure 82 : Capture d'écran du tweet de @Zee_is_real (2022) utilisé en guise d'exemple.

Annexe 4 : Bibliographie des tweets utilisés en exemples

@0xOzoo. (2023). *mid/20, je vais drop un avis google semaine de merde et on est que lundi...*

[X] 16 octobre. Disponible sur : <https://twitter.com/0xOzoo/status/1713877159347884118>

(consulté le : 20 octobre 2023).

@aiida_stark. (2021). *Je me déteste j'ai dormi à 18:30 et je me suis réveillée à 22:00. Je suis Jetlag avec le télétravail genre* [X] 13 décembre. Disponible sur :

https://twitter.com/aiida_stark/status/1470511229479366668 (consulté le : 8 septembre 2023).

@Airwaks. (2021). *Merci pour tous vos messages les potes... je sais pas trop quoi penser de ma saison, je vais chill 1 semaine et réfléchir à mon futur, peut-être jouer avec des EUs.. on verra ! gl aux FR en finale !* [X] 23 mai. Disponible sur :

<https://twitter.com/Airwaks/status/1396552706228199424> (consulté le : 4 septembre 2023).

@alex_evtt. (2023). *Quand je sais que je vais graille je sors avec une robe mdrrrrr et une robe large hin* [X] 20 octobre. Disponible sur :

https://twitter.com/alex_evtt/status/1715445162648727989 (consulté le : 24 octobre 2023).

@AlexisLinant63. (2022). *Bonjour, j'ai upload ma vidéo sur votre site. Bien cordialement.*

[X] 24 octobre. Disponible sur : <https://twitter.com/alexislintS/status/1584421608441384962>

(consulté le : 4 septembre 2023).

@allmightwest. (2021). *Je vais rock ma black tout les jours* 🤘 [X] 7 décembre. Disponible

sur : <https://twitter.com/allmightwest/status/1468043752220643328> (consulté le : 20 octobre 2023).

@arminkujo. (2023). *dsl si j'ai pas été trop actif ces 2 derniers jours, j'ai tryhard la fac* 👍

(je vise le major de promo). [X] 7 septembre. Disponible sur :

<https://twitter.com/arminkujo/status/1699895404966605311> (consulté le : 9 septembre 2023).

@Bambina922. (2022). *Purée j'ai dead le makeup ajd j'aime troooooop* [X] 5 octobre.

Disponible sur : <https://twitter.com/Bambina922/status/1577684420705898496> (consulté le : 4 septembre 2023).

@bentlhram. (2023). *J'ai juré que quand j'aurai des enfants je vais stalk leurs profs. Il est hors de question qu'un connard de ce genre se permette de parler d'eux sur les réseaux* [X] 2

octobre. Disponible sur : <https://twitter.com/bentlhram/status/1708742659685130387>

(consulté le : 20 octobre 2023).

@biiilvl. (2020). *Ce confinement je crois je vais donner aucun signe de vie je vais ghost tout le monde* [X] 28 octobre. Disponible sur :

<https://twitter.com/biiilvl/status/1321462526073253890> (consulté le : 20 octobre 2023).

@bstngrn. (2022). *le saint algorithme est avec moi je ne lache pas le jeu je vais game toute la nuit* [X] 25 février. Disponible sur : <https://twitter.com/bstngrn/status/1497282444667408386> (consulté le : 4 septembre 2023).

@CharlonSb_. (2023). *j'ai scroll 30 secondes* [X] 19 septembre. Disponible sur : https://twitter.com/CharlonSb_/status/1703902768052793487 (consulté le : 21 septembre 2023).

@Chaussette_TV. (2022). *Bon week-end ! Moi je vais game là* [X] 19 février. Disponible sur : https://twitter.com/Chaussette_TV/status/1495017939828985859 (consulté le : 5 septembre 2023).

@CookingPopa. (2021). *en vrai je l'ai trop dit a personne, mais je me suis un peu éloigné de ce réseau ces derniers temps, je vais revenir mais je dois clean mes folows pour m'éloigner des dramas de ses morts et en ce* [X] 11 avril. X. Disponible sur : <https://twitter.com/CookingPopa/status/1381191289966841857> (consulté le : 4 septembre 2023).

@cv_edlisoc. (2022). *Aujourd'hui je passe ma soutenance de mémoire, c'est mon tout dernier exam pour obtenir mon diplôme, j'ai une pression de dingue mais je vais dead ça* [X] 30 juin. Disponible sur : https://twitter.com/cv_edlisoc/status/1542404094220025856 (consulté le : 8 septembre 2023).

@Djigui. (2023). *Comment j'ai dead ça ! JP* [X] 2 septembre. <https://twitter.com/Djigui/status/1697871642800935108> (consulté le : 5 septembre 2023).

@doflaFR. (2022). *OMG TOKYO REVENGERS NOUVELLE SAISON MDRRRR, l'arc adapté sera incroyable mais après j'ai drop le manga, c'est comment actuellement les reufs ?* [X] 31 octobre. Disponible sur : <https://twitter.com/doflaFR/status/1587070216642695168> (consulté le : 4 septembre 2023).

@El_Flikos57. (2023). *Je vais spawn market. J'ai pas encore fait mes courses de la semaine* 🍷 [X] 9 juin. Disponible sur : https://twitter.com/El_Flikos57/status/1667116531078004740 (consulté le : 20 octobre 2023).

@farahtweete. (2022). *Merci Soso <3 je vais check ça!!!!* [X] 24 octobre. Disponible sur : <https://twitter.com/farahtweete/status/1584617901503696897> (consulté le : 4 septembre 2023).

@Faylenito. (2020). *C'est un plaisir de rec les cash cup. Je vais rec plus souvent ça me donne pleins de clips comme ça* [X] 2 mai. Disponible sur : <https://twitter.com/Faylenito/status/1256559595398533121> (consulté le : 20 octobre 2023).

@FlyzacOff. (2023). *Nn j'ai scroll les bail sur Twitter et j'ai vu ça donc je me suis posé des questions* [X] 21 septembre. Disponible sur : <https://twitter.com/FlyzacOff/status/1704804983151960254> (consulté le : 21 septembre 2023).

@franck_sabatier. (2022). *Désolé si je réponds pas à tous les commentaires postant des OC mais j'essaye de produire un max et il y en a tellement, je suis submergé là mais je vais Check ça au fur et a mesure* [X] 20 mai. Disponible sur : https://twitter.com/franck_sabatier/status/1527690209697181696 (consulté le : 11 novembre 2023).

@Graouh. (2022). *Je vous jure que je vais tryhard la muscu jusqu'à ce que je sache faire une traction* [X] 8 novembre. Disponible sur : <https://twitter.com/Graouh/status/1589997378710695942> (consulté le : 4 septembre 2023).

@hehetsangg. (2023). *j'ai stalk le twitter de ma soeur, tu retweets bien san fdp* [X] 4 septembre. Disponible sur : <https://twitter.com/hehetsangg/status/1698775604798079132> (consulté le : 5 septembre 2023).

@HmichNabil. (2020). 🤖🤖🤖🤖 *ça me fume car à chaque fois que je dois faire un edit, je dois clean + redessiner le perso en chauve mais la tête de Marco sans cheveux me termine ptdrrrrr #onepiece981* [X] 5 juin. Disponible sur : <https://twitter.com/HmichNabil/status/1268843488575197190> (consulté le : 4 septembre 2023).

@hoonwoosanggii. (2023). *tout les matins je vais Scroll leur compte pour vérifier s'il poste* [X] 4 septembre. Disponible sur : <https://twitter.com/hoonwoosanggii/status/1698610036493193698> (consulté le : 20 octobre 2023).

@jadedwind. (2023). *bah en 2h j'ai enregistré au propre toutes mes pistes de basse et organisé le morceau j'ai dead ça* [X] 3 septembre. Disponible sur : <https://twitter.com/jadedwind/status/1698112255282274707> (consulté le : 5 septembre 2023).

@Juliette_arz. (2020). *Stream demain les gars, ajd j'ai chill et j'ai nuit blanche pour reprendre un rythme ! Donc film puis dodoooo* [X] 5 octobre. Disponible sur : https://twitter.com/Juliette_arz/status/1313196397160787976 (consulté le : 8 septembre 2023).

@JuniorEazybreez. (2019). *Les gens que j'ai ghost en 2019 ça reste valable pour 2020 hein , restez digne svp* [X] 23 décembre. Disponible sur : <https://twitter.com/JuniorEazybreez/status/1209234636058091520> (consulté le : 4 septembre 2023).

@Kayne_Seys. (2023). *Je vais upload a fond des vidéos sur SF6, je commence avec le goat du jeu (que en flow malheureusement ..)* <https://t.co/HYtqFEA5zW> [X] 5 juin. Disponible sur : https://twitter.com/Kayne_Seys/status/1665700274839666688 (consulté le : 20 octobre 2023).

@kimbernuggets. (2022). *ok je vais clean ma room la mtn* [X] 15 décembre. Disponible sur : <https://twitter.com/kimbernuggets/status/1603271819204726785> (consulté le : 20 octobre 2023).

@Kiraa_kage. (2023). *J'ai geek 1 mois MW2, j'ai voulu reprendre après n'y avoir plus touché pendant un long moment j'ai fait du 2-20 avec @Souchi__ depuis j'y ai plus jamais retouché* 🤪🤪🤪 [X] 7 août. X. Disponible sur : https://twitter.com/Kiraa_kage/status/1688658564837945344 (consulté le : 9 septembre 2023).

@Legoshit4881. (2022). *ok c'est bon je suis hype mais c'est une adaptation de netflix donc j'ai un peu peur* [X] 27 octobre. Disponible sur : <https://twitter.com/Legoshit4881/status/1585690114092564504> (consulté le : 11 novembre 2023).

@lemath_. (2023). *Hier j'ai rock cette petite chose* 🚀 [X] 17 juin. Disponible sur : https://twitter.com/lemath_/status/1670173238050148352 (consulté le : 5 septembre 2023).

@Lepi_lir. (2022). *Bah du coup je vais stream et essayer d'aller dormir hein* [X] 28 octobre. Disponible sur : https://twitter.com/Lepi_lir/status/1585854017305194496 (consulté le : 4 septembre 2023).

@malekCSGO. (2020). *RIOT BUG OU PAY2WIN avec le nouveau sniper ?* 🐼 *J'ai khalass la boutique 60€* 🇧🇷 [X] 21 avril. Disponible sur : <https://twitter.com/malekCSGO/status/1252357882634366983> (consulté le : 24 octobre 2023).

@Minit1nmar. (2022). *Bonjouarrrr, je préviens ici mais je vais pas stream ni aujourd'hui et ni demain, je dois clean ma maison de A à Z mais je streamerai depuis chez mes parents normalement dès mercredi ! À dans deux jours les bg* [X] 2 mai. Disponible sur : <https://twitter.com/Minit1nmar/status/1521148971112140800> (consulté le : 4 septembre 2023).

@Mocrocito. (2023). *Je suis hype par ces 2 là pour ce rassemblement. Je suis hype par Adli, mais je suis encore + pressé de voir Sabari. Je veux voir le Saibari qu'on voit avec le PSV qui comprend le jeu, fait les* [X] 5 septembre. Disponible sur : <https://twitter.com/Mocrocito/status/1699108262560370989> (consulté le : 8 septembre 2023).

@mohlekingFUT. (2023). *Les freros je vais stream demain je voulais srream ce soir mais on m'a appelé pour une mission montage meuble* 😞 [X] 23 août. Disponible sur : <https://twitter.com/mohlekingFUT/status/1694416124534751413> (consulté le : 5 septembre 2023).

@morganegdss. (2019). *pfiou je suis jetlag du changement d'heure* 🙄 🙌 [X] 28 octobre. Disponible sur : <https://twitter.com/morganegdss/status/1188731408187101185> (consulté le : 4 septembre 2023).

@MTCMrx. (2022). *Je vais geek toute la night* 🤩 🤩 [X] 8 novembre. Disponible sur : <https://twitter.com/MTCMrx/status/1590056551964110848> (consulté le : 4 septembre 2023).

@naha_woe. (2022). *J'ai clean le croquis de ma iopette à un match de boufbowl. Pas sûre que ça aille plus loin pour l'instant =.= #wakfu* [X] 29 juillet. Disponible sur : https://twitter.com/naha_woe/status/1552918094510702592 (consulté le : 9 septembre 2023).

@NaikhoMusic. (2023). *Il est aussi bon de rappeler (j'ai check ça récemment) que on peut entraîner leur modeles (ceux de gpt3) et ça a l'air tres intéressant pour le coup En quelques*

centaines de ligne d'entraînement ça peut faire beaucoup de chose [X] 10 février. Disponible sur : <https://twitter.com/NaikhoMusic/status/1624147606254325782> (consulté le : 20 octobre 2023).

@Nazox___. (2022). *LES FRÈRES JE VAIS LIVE VERS 21H !!!!* [X] 5 novembre. Disponible sur : https://twitter.com/Nazox_/status/1588945633125478401 (consulté le : 4 septembre 2023).

@NeverSayYesPog. (2022). *Je vais chill et demain long stream :)* [X] 28 avril. Disponible sur : <https://twitter.com/NeverSayYesPog/status/1519766569848643584> (consulté le : 4 septembre 2023).

@NolanJesley. (2022). *Hier j'ai rec une dinguerie au stud* 🎮 🧑 [X] 16 août. Disponible sur : <https://twitter.com/NolanJesley/status/1559587950517788673> (consulté le : 21 septembre 2023).

@NopeV1. (2021). *Aujourd'hui je vais geek fort!* [X] 23 avril. Disponible sur : <https://twitter.com/NopeV1/status/1385571850823114752> (consulté le : 11 novembre 2023).

@notmineeded. (2022). *J'ai cop une veste carhartt 50€ alala* [X] 28 octobre. Disponible sur : <https://twitter.com/808hearb/status/1586010775725948928> (consulté le : 4 septembre 2023).

@petrocchialison. (2021). *Demain je dois clean tout l'appartement et faire ma valise pour dimanche je vais caner* [X] 17 décembre. Disponible sur : <https://twitter.com/petrocchialison/status/1471935097964306435> (consulté le : 4 septembre 2023).

@PoloPatateau. (2022). *J'ai cop cet ensemble nike a 689€, j'ai fait une affaire non ?* [X] 25 octobre. Disponible sur : <https://twitter.com/PoloPatateau/status/1584852065301409792> (consulté le : 4 septembre 2023).

@Pulsation_Dylan. (2021). *Parce que je trouvais la trend cool sur tiktok (Ils ont ban mon compte 1h après que j'ai upload cette vidéo ptdr* [X] 14 juin. Disponible sur : https://twitter.com/Pulsation_Dylan/status/1404526895144878084 (consulté le : 11 novembre 2023).

@Qotex_ytb. (2022). *Je vais tryhard Fortnite mdr #LENOVOxFNAC* [X] 4 novembre. Disponible sur : https://twitter.com/Qotex_ytb/status/1588543137051729920 (consulté le : 4 septembre 2023).

@saotoru_. (2023). *j'ai encore laissé un like chez quelqu'un que j'ai stalk enfermez moi de suite* [X] 29 août. Disponible sur : https://twitter.com/saotoru_/status/1696566523702243451 (consulté le : mardi 5 septembre 2023).

@SbastienVil64. (2023). *Euuuuuuh quelqu'un peut m'aider ? J'ai étais shadow ban wz2 mw2 du coup j'ai game sur wz1 j'ai étais shadowban wz1 genre 2 Game après ensuite finito le shadowban sur w2 et mw2 et là je refais genre 5-6 game* [X] 10 avril. Disponible sur : <https://twitter.com/SbastienVil64/status/1645403295689633794> (consulté le : 9 septembre 2023).

@Shapo____. (2022). *C'est marrant moi aussi j'ai drop broly regardes* [X] 29 octobre. X. Disponible sur : https://twitter.com/Shapo_inspire/status/1586317594226630656 (consulté le : 11 novembre 2023).

@SickboyR6. (2023). *@MikaaWGA y'a un boug il a hasba une carte mère normall dans mon lycée fr* 🤔🤔 [X] 3 février. Disponible sur : <https://twitter.com/SickboyR6/status/1621465669668683777> (consulté le : 24 octobre 2023).

@Suun_bear. (2022). *Yooo je reprends les lives cette semaine à partir de demain ! Je vais live jeudi vendredi dimanche. JE LIVE AUSSI EXCEPTIONNELLEMENT SAMEDI CE SERA LES 2 ANS DE LA CHAINE !!! J'espère que vous serez là cette semaine. Grosse brillance sur vous!* [X] 9 novembre. Disponible sur : https://twitter.com/Suun_bear/status/1590327820626325505 (consulté le : 4 septembre 2023).

@TazManieLATH. (2022). *Yesssss Twitter !!! J'ai drop un nouveau titre « Metalzeuta » il est disponible sur toutes les plateformes de streaming et il est accompagné d'un clip sur YTB* 🙏
Le son et le clip via ce lien ⬇️ <https://li.sten.to/sl57vpha> [X] 29 octobre. Disponible sur : <https://twitter.com/TazManieLATH/status/1586397903056031745> (consulté le : 11 novembre).

@tchoupinoir. (2023). *J'ai stream avec bugha sur league of légends je suis donc le streameur de l'année?* [X] 5 septembre. <https://twitter.com/tchoupinoir/status/1698835926892380229> (consulté le : 9 septembre 2023).

@teddynemes1s. (2020). *j'ai rec mon premier son* 🙏 [X] 24 janvier. Disponible sur : <https://twitter.com/teddynemes1s/status/1220842078583869440> (consulté le : 22 septembre 2023).

@tehila_gk. (2022). *bref on rigole on rigole mais j'ai ghost presque tout mes amis écoliers jvais faire comment ?* [X] 24 août. Disponible sur : https://twitter.com/tehila_gk/status/1562262360655536128 (consulté le : 4 septembre 2023).

@Teloru_. (2022). *J'ai live avec ma grosse tête pour vous faire écouter la giga surprise* 🤪 [X] 7 juillet. Disponible sur : https://twitter.com/Teloru_/status/1545156885321551873 (consulté le : 9 septembre 2023).

@theo23_. (2023). *Je suis retomber je suis hype par ce jeu de merde* [X] 7 septembre. Disponible sur : https://twitter.com/theo23_/status/1699742133677170744 (consulté le : 8 septembre 2023).

@unarobaze. (2021). *j'ai spawn en mode passif sur GTA 5 Online* [X] 3 juillet. Disponible sur : <https://twitter.com/unarobaze/status/1411363127061536770> (consulté le : 3 septembre 2023).

@vlte_theo. (2022). *OK je suis hype fois 1000* [X] 25 octobre. Disponible sur : https://twitter.com/vlte_theo/status/1584954002537877504 (consulté le : 4 septembre 2023).

@Wanlaast. (2020). *J'AI SPAWN DANS LE CAMP ENNEMI PTDRRRR* [X] 12 février. Disponible sur : <https://twitter.com/Wanlaast/status/1227648735506771968> (consulté le : 4 septembre 2023).

@whentocop. (2020). « *Je vais cop la TN Supreme aujourd'hui, je le sens bien !* » Les Bot Supreme : [X] 15 octobre. Disponible sur : <https://twitter.com/whentocop/status/1316685214958211072> (consulté le : 20 octobre 2023).

@ypseonwha. (2023). *Je vais dodo, bonne nuit. Prenez soin de vous* 🌸❤️ [X] 17 octobre. Disponible sur : <https://twitter.com/ypseonwha/status/1714399474083156135> (consulté le : 24 octobre 2023).

@Zee_is_real. (2022). *Hier soir j'ai rock une doudoune, quelle plaisir.* [X] 17 septembre. Disponible sur : https://twitter.com/Zee_is_real/status/1571072133274693633 (consulté le : 4 septembre 2023).

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Faculté de philosophie, arts et lettres

Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/fial